LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 50 [...]-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 25 MARS 1970 PRIX 10c

L'accord [...]opération technique et culturelle des pays [...]rancophones est signé à Niamey

NIAMEY (d'après Le Devoir) — Les délégués de 21 pays ont finalement signé vendredi dernier avec 24 heures de retard sur l'horaire prévu la convention portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays partiellement ou entièrement de langue française. Outre M. Gérard Pelletier pour le gouvernement fédéral et Me Rhéal Teffaine pour le Manitoba, les représentants du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ont signé au nom du Canada.

Le secrétariat général que dirigera M. Jean-Marc Léger sera établi à Paris. M. Léger sera flanqué de deux adjoints: un français et un africain.

Le projet, qui avait suscité beaucoup de ferveur et d'espoir au lendemain de la première conférence de Niamey il y a quinze mois, est donc devenu une réalité. Pourtant il ne nait pas dans l'euphorie et l'enthousiasme, mais dans le soulagement et l'inévitable lassitude qui fait suite à une semaine mouvementée marquée de débats difficiles, de pressions nerveuses, de discussions laborieuses dans les couloirs, d'affrontements parfois amers, de rebondissements par moments dramatiques. On a d'abord craint qu'en raison de thèses apparemment irréconciliables de la France et du secrétariat provisoire, à cause aussi de la bataille engagée au sujet de la place du Québec dans l'agence, l'enfant ne viendrait pas au monde.

L'organisme est né. Mais il est beaucoup plus modeste qu'on le souhaitait, comme en témoigne la modicité du budget: environ $300,000 pour 1970 et un budget envisagé pour 1971 qui pourra varier de $1.3 à $1.8 millions. Les budgets proposés ont été sensiblement réduits; les structures seront plus légères; les services et les programmes proposés ont été ramenés à des proportions qui permettent de comparer l'Agence à une sorte de Bourse d'échanges.

On se propose naturellement d'accroitre les ressources au fur et à mesure que progresseront les travaux. Mais il est certain que les conditions de départ ne sont pas idéales et qu'elles sont loin de répondre aux grands desseins des bâtisseurs de la francophonie.

Ainsi le voulait la France qui, dès le départ, avait marqué sa vive opposition à la mise en place d'un appareil trop coûteux. Le Canada, au contraire, souhaitait que l'Agence fût pourvue de moyens très considérables et que pré-

(Suite à la neuvième page)



Lors du bal des finissants du Collège de St-Boniface (voir le compte rendu en page sept), on dévoila le cadre du Conventum de 1970. On n'y compte que quarante-huit photos, trois étudiants ayant refusé de se faire photographier. A gauche, M. Paul Dubé, président des finissants de 1969-70; à droite, M. Céleste Muller, finissant du Collège en 1919. (Photo Perrin du Man.)

La fin d'un régime

Ainsi que nous l'avons annoncé le 25 février dernier, **La Liberté et le Patriote** passe à La Presse-Ouest Limitée mercredi prochain, 1er avril. Le présent numéro est le dernier sous l'égide de Canadian Publishers Ltd., qui cesse d'exister le 31 mars.

Les nouveaux propriétaires de l'imprimerie, qui porte désormais le nom de Canadian Publishers (1970) Ltd., ont consenti à imprimer notre hebdomadaire pour quelques semaines en attendant que de nouveaux arrangements

Avec la disparition de l'ancienne société Canadian soient conclus. Ceci devrait être réglé avant la fin d'avril. Publishers, c'est toute une époque de dévouement à l'endroit des minorités catholiques et de la minorité francophone du Manitoba qui prend fin. Il fut un temps où les imprimeurs Canadian Publishers assuraient la publication d'hebdomadaires catholiques anglais, polonais et allemand en même temps que La Liberté.

Au nom de ses lecteurs du Manitoba, de la Saskatchewan et de tous les coins du continent, La Liberté et le Patriote remercie les directeurs et les employés de l'ancienne Canadian Publishers pour cette collaboration de toutes les heures qu'ils ont accordée à la Rédaction ainsi qu'à l'expansion de la presse francophone dans l'Ouest.

Nous accueillons avec joie les nouveaux propriétaires, La Presse-Ouest Limitée, et nous leur assurons notre plus entière collaboration au service des intérêts les plus élevés et les plus légitimes de la population francophone du Manitoba.

La Rédaction

Aux élections du Québec

Jean Lesage se retire de la vie politique

QUEBEC — M. Jean Lesage se retire de la vie politique, et son successeur à titre de candidat libéral dans le comté de Louis-Hébert sera M. Claude Castonguay, un actuaire-conseil de grande réputation.

L'ex-premier ministre a fait part de sa décision mercredi dernier.

Par la suite, les dirigeants libéraux du comté ont fait part de leur décision unanime d'inviter M. Claude Castonguay à se porter candidat.

Agé de 40 ans, M. Castonguay est à la tête d'une importante société d'actuaires-conseils. Il a participé très activement, entre 1963 et 1965, à la préparation et aux négociations relatives au régime de rentes et à la caisse de dépôts du Québec. Il est présentement président de la commission d'enquête sur la santé.

M. Lesage est âgé de 57 ans. Elu à la Chambre des communes d'Ottawa en 1945, il a été nommé ministre des ressources nationales et des affaires du Nord en 1953. Elu chef du parti libéral du Québec en mai 1958, il devenait en juin 1960 premier ministre du Québec en même temps que député de Louis-Hébert. Réélu en 1962, son parti fut défait en juin 1966 par l'Union nationale.

A la fin d'août 1969, M. Lesage a démissionné de son poste de chef du parti libéral, tout en demeurant député. En janvier 1970, les libéraux élisaient M. Robert Bourassa pour succéder à M. Lesage.

Entre-temps, M. Lesage, qui n'avait pratiquement pas fait de droit depuis 1943, a repris société avec son frère, entreprenant en quelque sorte une nouvelle carrière avec l'ardeur et la détermination qui le caractérisent. De façon périodique, l'on parle d'un poste prestigieux qui aurait été offert à l'ex-premier ministre, mais il semble bien que M. Lesage, Québécois depuis toujours, n'a nullement l'intention de quitter la vieille capitale.

M. Jean Lesage a expliqué qu'ayant donné 25 ans de sa vie à la chose publique (dont treize à Ottawa et douze à Québec), il croyait avoir fait sa part et avoir droit maintenant à rester plus près de sa famille, tout en reprenant la pratique de sa profession.

D'autre part, l'ex-premier ministre a noté qu'en laissant le comté de Louis-Hébert, il donnait ainsi l'occasion à son successeur, M. Bourassa, de présenter un candidat de premier plan, qui allie à la fois la compétence et la jeunesse, et qui soit en mesure de faire équipe pour donner au Québec l'administration dynamique requise pour la nouvelle décennie.

Quant à M. Bourassa, il a souligné que le départ de M. Lesage constituait une grande perte pour le parti libéral, dont il a été l'un des leaders les plus dynamiques. Le chef du parti libéral a ajouté que M. Lesage "sera quand même disponible". Il a conclu qu'il était en voie de former autour de lui une équipe compétente et dynamique et que son début de campagne lui donnait pleine confiance sur l'issue de la présente lutte.

Jacques Johnson, candidat de l'UN

Jacques Johnson, frère de l'ancien premier ministre du

(Suite à la neuvième page)

Un Oblat manitobain nommé évêque de la Baie d'Hudson

La Nonciature Apostolique du Saint-Siège à Ottawa a annoncé samedi dernier, 21 mars, que le Père Omer Robidoux, O.M.I., vicaire provincial des Missionnaires Oblats du Manitoba, vient d'être nommé évêque du siège épiscopal de Churchill-Baie d'Hudson. Mgr Robidoux succède à Mgr Marc Lacroix, O.M.I., qui a démissionné de son poste l'année dernière.

Mgr Omer Robidoux est le deuxième Oblat franco-manitobain à être nommé évêque. L'autre est l'archevêque de Le Pas-Keewatin, Mgr Paul Dumouchel, O.M.I. Mgr Robidoux est né à St-Pierre le 19 novembre 1913. Après ses études primaires à l'école de l'endroit, et ses études secondaires au Juniorat et au Collège de St-Boniface, il entra chez les Oblats en 1933. Il poursuivit ses études de philosophie et de théologie au Scolasticat des Oblats, à Lebret, Saskatchewan. Le 29 juin 1939, il fut ordonné prêtre avec quatre autres Oblats co-paroissiens, dans sa paroisse natale de St-Pierre.

Après avoir été missionnaire auprès des Indiens (1940-1946), il fut successivement directeur des Ecoles indiennes de Lestock (1946-1951) et de Lebret (1951-1958), puis fondateur et directeur de l'Ecole pensionnat de Winnipeg pour les Indiens (1958-1966).

Mgr Omer Robidoux, O.M.I.

Et tout en exercant ces fonctions, il a été supérieur du District religieux oblat de Winnipeg (1961-1967), membre du Conseil provincial des Oblats de Winnipeg (depuis 1956) et vice-provincial (1956-1966).

Vicaire provincial des Oblats de Winnipeg (depuis 1968), il était en outre président de l'Exécutif de la Commission régionale oblate canadienne pour les Missions (depuis novembre 1969). Il venait aussi d'être nommé délégué de la Conférence interprovinciale oblate canadienne à la session de la Conférence générale oblate de Pastorale et des Missions, laquelle se tiendra à Rome en avril 1970.

L'ordination épiscopale de Mgr Robidoux aura lieu le 21 mai en la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg. L'archevêque de Winnipeg, le cardinal George B. Flahiff, C.S.B., sera l'évêque consécrateur. Il sera assisté de Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et de Mgr P. Dumouchel, O.M.I., archevêque de Le Pas-Keewatin.

Il y a cent ans avec Louis Riel

Les Canadians en cour martiale

Aussitôt arrêtés, les rebelles de Portage-la-Prairie sont conduits à la prison du Fort Garry d'où, à peine deux jours auparavant, le gouvernement provisoire avait relâché vingt-quatre prisonniers politiques, la plupart des Canadians.

Louis Riel traduit aussitôt les quarante-huit rebelles en cour martiale. Le major Boulton est condamné à mort pour avoir pris les armes contre l'autorité établie et causé la mort d'un citoyen.

A cette nouvelle, un frisson parcourt la colonie. L'évêque anglican Machray, l'abbé Lestanc, le consul américain Oscar Malmros, Bannatyne, Pierre Delorme, même les parents du jeune Sutherland que l'on a enterré la veille, supplient Riel de se montrer clément et de revenir sur sa décision.

Pressé de toutes parts, Riel promet que Boulton aura la vie sauve mais il ne l'annonce pas immédiatement. Le lendemain, 19 février, Donald Smith vient à son tour intercéder en faveur de Boulton. Déjà assoupli par la démarche des parents Sutherland, Riel ne laisse cependant rien paraître à Smith. Il en profite pour amener l'Ecossais à conclure un marché avec lui. Riel sait qu'il a besoin de l'influence de Smith pour rétablir l'autorité de son gouvernement parmi les colons anglais que les rebelles Canadians ont tenté de soulever. Si Smith promet de faire tout en son pouvoir pour amener ces colons à faire confiance au gouvernement provisoire, Boulton aura la vie sauve. Donald Smith accepte le marché.

Le 24 février, Riel est retenu au lit par un violent accès de fièvre cérébrale. Son entourage s'inquiète. Mais trois jours après, Riel est de retour au travail.

Donald Smith, lui, parcourt toutes les paroisses anglaises et gagne graduellement l'appui des colons au gouvernement provisoire. Mais, d'autre part, l'instigateur de la sédition des Canadians, le Dr John Schultz, s'est mis en route pour le Canada, c'est-à-dire l'Ontario, où il mènera une campagne acharnée contre l'oeuvre pacificatrice que Riel et Smith essaient d'établir dans la colonie.

Vers le début de mars 1870, la délégation de la colonie de la Rivière-Rouge, composée de l'abbé Ritchot, du juge Black et d'Alfred Scott, part à son tour pour Ottawa où elle doit exposer au premier ministre John MacDonald la liste des droits approuvée lors de l'assemblée générale du début de février.

Pendant ce temps, dans la prison de Fort Garry, un jeune Ontarien fougueux, turbulent et insubordonné fait des siennes. A chaque occasion qui se présente, Thomas Scott couvre d'invectives ses gardes métis. Venu conquérir la Rivière-Rouge au nom de l'Orangisme ontarien, il n'a que mépris pour ces Métis catholiques français qui le tiennent prisonnier.

(à suivre)

Un prêt de $400 par famille

Les contribuables manitobains ont appris la semaine dernière que l'ensemble de pâtes et papier Churchill Forest Industries de Le Pas coûtera en moyenne, au trésor provincial, plus de $400 par famille.

En entendant cette nouvelle, le député libéral de Ste-Rose, M. Gildas Molgat, s'est écrié à l'Assemblée législative mercredi dernier: "A ce prix, le public devrait être propriétaire de cette installation!".

Selon les chiffres révélés dans un débat d'urgence mercredi, le gouvernement provincial, sous le régime Roblin, s'est engagé à prêter à quatre sociétés impliquées dans le projet de Churchill Forest la somme globale de $92 millions à 7.5 pour cent d'intérêt. L'entente pourrait entrainer en dernière analyse un prêt atteignant les $120,000,000.

Le premier ministre Edward Schreyer a affirmé que, même si le marché ne semblait pas tout à fait avantageux à la province, il avait été conclu en bonne et due forme et qu'il n'y avait plus rien à faire.

Cependant, vendredi dernier, le gouvernement annonçait qu'une firme d'ingénieurs conseils de Vancouver, Stothert Engineering, venait de commencer une vérification des procédés d'exploitation. En communiquant cette nouvelle, le premier ministre Schreyer a expliqué que cela ne mettait pas en doute l'expertise des firmes engagées dans le projet, mais qu'en raison des fonds publics considérables qui aident au financement de cet ensemble industriel, il est utile d'avoir à intervalles réguliers une vue indépendante des différentes étapes de l'entreprise.

St-Boniface, capitale manitobaine de la gastronomie?

La vieille gare CN se transforme en restaurant français

Au cours d'une brève cérémonie, vendredi dernier, le ministre provincial de la Santé et du Bien-être, M. René Toupin, a inauguré officiellement les travaux qui feront de la vieille gare du Canadien National, à St-Boniface, un restaurant français unique en son genre dans tout l'Ouest canadien.

Le projet a été lancé, il y a déjà près de neuf mois, par un groupe d'hommes d'affaires francophones et anglophones de St-Boniface. La vieille gare, érigée en 1914 à l'angle du boulevard Provencher et de la rue Des Meurons, sera entièrement transformée à l'intérieur de façon à recevoir 110 convives dans un décor qui aura gardé un cachet rustique et chaud, susceptible de rappeler le rôle primordial qu'ont joué les chemins de fer dans l'Ouest canadien.

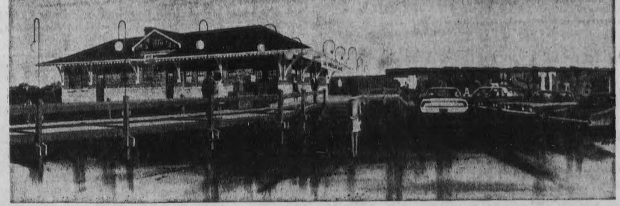
L'aspect extérieur de la gare ne subira presque pas de changement. Un quai de gare sera construit le long de la façade afin d'en rehausser le style, et à l'arrière, du côté de la voie ferrée, on ajoutera les cuisines et les bureaux. L'architecte Etienne Gaboury, de St-Boniface, a été chargé des plans de transformation de la vieille gare. La direction des travaux a été confiée à la Coopérative de St-Léon.

Adressant la parole, lors de la réception qui a suivi l'inauguration officielle des travaux, le président du restaurant "La Vieille Gare", Me Armand Dureault, a expliqué que St-Boniface avait été choisi "à cause de son caractère particulier qui constitue un milieu naturel pour ce genre d'entreprise".

Le directeur du nouveau restaurant, M. Joël Toulemont, originaire de Bretagne et élève des meilleures écoles de cuisine de France, a précisé, au cours d'une interview, que la "Vieille Gare" offrira "la cuisine française classique entourée de spécialités régionales de Bretagne, d'Alsace, de Normandie et de Provence. La carte, a-t-il ajouté, proposera la bisque de homard, la terrine de volaille maison, les escargots de Bourgogne, les cuisses de grenouilles à la Provençale, le coq au vin, les grenadins de veau Normande, le soufflé au Grand-Marnier et les crêpes Suzette".

Selon M. J. Toulemont, la "Vieille Gare" sera le seul établissement du genre au Manitoba. Symbole typique de l'élégance et de la bonne chère, a-t-il dit, la "Vieille Gare" offrira à ses hôtes un Tour le France gastronomique digne de la plus pure tradition culinaire".

Parmi les dignitaires présents à l'inauguration officielle des travaux de transformation de la Vieille Gare, on remarquait le maire Edward Turner, de St-Boniface, le consul de France à Winnipeg, M. Philippe Bourdon, le député de St-Boniface à l'Assemblée législative, M. Laurent Desjardins, le président de la Société Franco-Manitobaine, M. Etienne Gaboury, le trésorier du nouveau restaurant, M. Gabriel Forest, et le gérant de la Coopérative de St-Léon, M. Raynald Labossière.



Ce dessin d'architecte fait voir l'extérieur de la vieille gare CN de St-Boniface, une fois que les travaux de transformation seront terminés, soit vers le début de juin. (Cliché Winnipeg Tribune)

— — — — JOYEUSES PÂQUES À TOUS NOS LECTEURS! — — — —

ÉDITORIAL

La délinquance juvénile en milieu rural

Notre édition de la semaine dernière rapportait les reproches sévères qu'un magistrat de St-Boniface a adressés à l'endroit de parents et d'adultes d'une certaine région rurale où, depuis quelque temps, la délinquance juvénile a pris des proportions démesurées.

Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup circulé pour s'apercevoir que la délinquance a envahi la jeunesse rurale. Les villages et patelins à majorité francophone et catholique n'y font pas exception. On peut même affirmer que chaque endroit compte actuellement sa bande plus ou moins nombreuse d'adolescents qui s'adonnent à des beuveries dans les automobiles ou dans quelque autre recoin. Même la drogue y fait son apparition, quand ce n'est pas dans les fonds de cours d'école.

Le plus étonnant et aussi le plus inquiétant dans tout cela, c'est que cette situation est connue de tout le monde — qu'est-ce qu'on ne sait pas dans un village? — sans que l'on fasse quelque chose pour la corriger. Parents et adultes dans l'ensemble semblent vouloir jeter un voile pudique sur le problème pendant que leurs jeunes, laissés sans guide ni lumière, donnent tête baissée dans des sottises et des excès qui risquent pour le moins de leur laisser un dossier judiciaire fort embarrassant.

Même dans les rapports que certaines associations, telles que les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, la Ligue des Femmes Catholiques, publient sur leurs activités, nous n'avons encore rien vu sur un problème aussi concret et aussi grave que celui de la délinquance juvénile. Les adultes vivent-ils, à ce propos, dans l'inconscience ou bien ont-ils peur de faire face à la vérité? Les parents, dont les enfants sont tombés victimes de la vague de délinquance, sont-ils trop fiers pour admettre le problème et pour accepter de se faire aider par d'autres adultes pour y trouver une solution?

D'ailleurs, ne peut-on pas se demander si, dans l'ensemble, la paroisse rurale a réussi à dépasser le conformisme social et à se transformer en communauté de charité et d'entraide pour autres choses que des tombolas ou des soupers à la dinde? Après cinquante, soixante, ou même près de cent ans d'existence, les groupes dits paroissiaux, que rassemblent supposément une même foi et un même Esprit, sont-ils devenus de véritables "communautés" où chacun, sans se prétendre supérieur aux autres, est prêt à partager avec eux conseil et expérience, où l'on s'éclaire mutuellement, où l'on s'encourage et se donne la main pour chercher la meilleure façon de répondre, communautairement aussi bien qu'individuellement, aux appels et aux engagements qu'impose chaque époque, chaque tranche du temps et de la vie?

Ces questions que nous posons ici par le biais de la communauté chrétienne ou paroissiale, nous pourrions également les poser en nous plaçant au simple point de vue de la fraternité et de la solidarité humaine qui devraient régner au sein d'un village ou d'une localité. L'on sait que "l'homme n'est pas une île"; mais que toute la population locale porte la responsabilité de ce qui se passe en son sein. Les problèmes et les difficultés qu'éprouve la jeunesse à grandir et atteindre l'âge adulte (au sens psychologique du mot) doivent préoccuper toute la localité; les parents les premiers sans doute, mais aussi les autorités municipales, les Chambres de Commerce, les organisations sportives et récréatives, et ainsi de suite.

Est-ce utopique de penser qu'une telle solidarité se produira un jour, à tel point que les centres ruraux sauront offrir à leur jeunesse le milieu équilibré et dynamique qu'il lui faut pour s'épanouir? Il n'est certes pas interdit d'en faire le voeu en cette année du Centenaire de la province.

J.-P. A.

Recommandations du Conseil canadien du Bien-être sur les problèmes des jeunes errants

Les recommandations suivantes sont tirées d'une enquête nationale que le Conseil canadien du Bien-être a conduite au cours de l'été 1969. Elles se fondent sur les vues des personnes interviewées au cours de l'enquête menée auprès de ceux qui s'occupent des jeunes et sur les renseignements découlant des interviews effectuées auprès des jeunes errants.

* * *

Recommandations à l'intention de tous les jeunes gens

Même si le mandat de l'étude restreint l'enquête au secteur de la jeunesse errante, de nombreuses vues nous sont parvenues sur les transformations qui s'imposent, opinions que nous estimons devoir être au profit de tous les jeunes. Les recommandations suivantes reflètent ces vues ainsi que l'intérêt manifesté pour des mesures de caractère préventif.

1. Le gouvernement fédéral devrait accorder la priorité à l'élaboration d'une politique nationale de la jeunesse.

2. On doit examiner la possibilité d'établir un bureau national de la jeunesse aux fins d'y intégrer les divers programmes nationaux concernant les jeunes. Le gouvernement fédéral devrait mettre sur pied et appuyer un programme permanent de recherches sur laquelle reposera la planification de politique dans le domaine de la jeunesse.

3. Une planification générale exigeant une collaboration beaucoup plus étroite entre les organismes d'enseignement, de loisirs, de santé, de bien-être social, d'application de la loi et confessionnels s'impose instamment au niveau local, provincial et fédéral. Les jeunes eux-mêmes doivent remplir un rôle important dans cette planification.

4. La formulation de principes directeurs et l'élaboration de programmes doivent être guidés par le soucis d'offrir aux jeunes le maximum de possibilités ainsi que l'occasion d'exercer leurs aptitudes pour se diriger eux-mêmes. On doit de suite veiller à ce que l'âge minimum pour voter aux élections fédérales, provinciales et municipales soit abaissé de même que pour jouir des autres droits et responsabilités qui s'assortissent à l'état d'adulte.

5. On engage instamment les provinces à adopter un âge légal uniforme pour ces jeunes.

6. Les systèmes scolaires doivent promouvoir la réorganisation requise qui mettra l'enseignement à un niveau valable pour la société d'aujourd'hui et de demain. Des modifications dans les programmes, dans les méthodes d'enseignement et dans les vues à l'égard des jeunes s'imposent. Les programmes de consultation et d'orientation des écoles doivent être renforcés aux fins de permettre de repérer et de traiter sans retard les difficultés qui se manifestent. Une plus grande attention doit être vouée à faciliter la réintégration de ceux qui désirent reprendre leurs études, actuellement la reprise des études est hérissée d'obstacles. Des programmes innovateurs s'imposent pour permettre aux jeunes d'exercer un emploi rémunéré tout en poursuivant leurs études.

7. Une aide conjointe fédérale-provinciale sera accordée aux programmes d'été opérés par les jeunes bénévoles, tels que ceux mis sur pied par divers groupements confessionnels.

8. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent jouer le rôle de chef de file dans la création de possibilités d'emploi d'été pour les étudiants ayant besoin d'argent pour poursuivre leurs études.

9. Les familles de tout niveau de revenu doivent avoir accès à une aide professionnelle pour résoudre leurs problèmes familiaux.

10. Des foyers collectifs et autres installations d'hébergement sont instamment nécessaires pour les adolescents qui ne peuvent ou ne doivent pas vivre dans leur propre foyer en raison de graves questions familiales. Les installations d'hébergement de ce genre doivent avoir l'appui financier du public.

(à suivre)

Le travail des Educateurs franco-manitobains

Les Educateurs franco-manitobains (E.F.M.) ont accompli cette année une somme de travail fabuleuse, même si, en certains milieux, on ignore encore jusqu'à l'existence de ce groupe qu'il faut qualifier de dynamique.

La dernière réunion avait lieu avec le Père Cormier, de la Commission de Bilinguisme et de Biculturalisme. La rencontre faisait suite à une enquête auprès des professeurs de langue française sur la possibilité d'avoir au Manitoba une école pédagogique française. Il est ressorti de la discussion qu'il fallait beaucoup moins s'inquiéter du site de la dite école que de la qualité de l'enseignement qui y serait dispensé et des facilités qui seraient à la disposition des étudiants éventuels.

En général, on désire l'érection d'une telle école et l'on voit d'un bon oeil la tournure des événements. Les gouvernements fédéral et provincial sont en faveur du projet et prêts à le subventionner largement.

Les E.F.M. ont aussi, au cours de l'année, fait une étude sur l'utilisation des moyens audio-visuels dans l'enseignement de la langue française et des matières enseignés en français. Ils tentent de favoriser par tous les moyens possibles le recyclage en français et veulent organiser une session d'étude avec conférenciers de marque en mai pour tous les éducateurs intéressés à l'école franco-manitobaine, et ils sont nombreux.

Il serait à souhaiter que tous les Educateurs franco-manitobains se rallient sérieusement à la cause pour faire front commun dans l'essor déjà bien amorcé.

Communiqué

Université bilingue: échec partiel à Sudbury

SUDBURY — Tous les efforts déployés pour faire de l'Université Laurentienne une institution bilingue se sont jusqu'à présent révélés infructueux, a déclaré le 6 mars, au cours d'une interview, le recteur de l'université M. Stanley Mullins.

L'expérience du bilinguisme, que des porte-parole des étudiants ont qualifié de façade hypocrite, s'est soldée par un échec partiel selon M. Mullins.

Il a déploré que l'université ne soit pas devenue, comme il l'aurait souhaité, un endroit où la plupart des étudiants parleraient le français et l'anglais, et seraient sensibles aux deux cultures.

La majorité des étudiants anglophones n'ont pas fait beaucoup de progrès vers l'acquisition du français, a expliqué M. Mullins, et les étudiants francophones, bien qu'ils soient devenus bilingues et sensibilisés à la culture anglaise, ont tendance à se tenir à l'écart. Selon lui, ils se préoccupent d'abord de "protéger et de promouvoir le fait français".

En conséquence, a poursuivi le recteur, quelque 20 pour cent des étudiants à plein temps de la Laurentienne vivent le dua-linguisme et non le bilinguisme.

Echec complet

Par ailleurs, M. Gary Clark, président de l'association des professeurs, a affirmé que l'expérience a abouti à un "échec complet", et que cela reflète ce qui se passe partout au Canada. Cependant, ce n'est pas là une excuse, a-t-il souligné.

Qu'est-ce qui distingue l'homme des animaux?

A cette question, l'écrivain John Steinbeck a répondu: "De tous les animaux de la création, l'homme est le seul à boire sans avoir soif; à manger, sans avoir faim; à parler, sans rien dire".

(Information Larousse)

Commentaire de la Saskatchewan

Trois dans une?

par Marcel Moor

Il est possible que d'ici 1975, le Canada ne compte plus que cinq provinces, tout dépendra de ce que décideront les habitants des provinces des Prairies et des Maritimes.

Dans le cas qui nous préoccupe, en l'occurrence les provinces des Prairies, un mouvement se dessine en vue de réaliser l'union des trois provinces: Manitoba, Saskatchewan et Alberta. L'histoire semblerait vouloir se renouveler. Avant 1905, la Saskatchewan, par exemple, faisait partie des Territoires du Nord-Ouest et Regina en était la capitale.

Serait-ce à dire que notre capitale provinciale serait tout indiquée pour devenir la capitale des trois provinces réunies? Pour autant que cette union se réalise, ce serait prendre les rêves pour des réalités, aller un peu trop vite et un peu trop loin.

Il s'agira tout d'abord d'établir les principes, les modalités, les avantages surtout qui découleront de cette éventuelle union, pour les habitants des trois provinces des Prairies à qui il sera demandé sans doute d'en décider par voie de référendum.

Cela dépendra aussi et pour une bonne part de l'attitude qu'adopteront les partis politiques, comment et dans quelle voie ils influenceront l'opinion publique. Economiquement parlant, les trois provinces des Prairies ne présentent guère de contradictions: céréales, pétrole, exploitations forestières sont les mamelles des Prairies. Politiquement parlant, il en est autrement. Créditistes en Alberta, Libéraux en Saskatchewan et Néo-démocrates au Manitoba. Ces partis actuellement au pouvoir dans leur province respective, sont-ils prêts à prendre le risque de se trouver un jour dans l'opposition au sein d'une union des trois provinces?

N'anticipons pas. Néanmoins, l'enjeu est d'importance. Espérons que ces considérations d'ordre politique céderont le pas aux problèmes d'ordres économique, social, historique et... sentimental. Cette idée d'union des trois provinces n'est pas à rejeter a priori. Nous pouvons toujours en discuter, nous n'avons rien à perdre. Quant à sa réalisation, c'est là justement que se pose le point d'interrogation ou la question suivante: Y avons-nous à perdre, ou y avons-nous à gagner?

Nous serons sans doute fixés au mois de mai prochain. Une conférence aura lieu à Lethbridge du 10 au 13 mai. Le gouvernement fédéral y sera représenté par le ministre du Développement régional, M. Jean Marchand, et le ministre des Approvisionnements et Services, M. James Richardson. Le premier ministre de l'Alberta, M. Harry Strom, sera là également ainsi que de nombreuses personnalités du monde des affaires, de la politique, des syndicats et des universités.

* * *

Une mise au point

Le compte rendu publié dans La Liberté et le Patriote du 4 mars, sous la rubrique "Commentaire de la Saskatchewan", avait trait à une réunion d'information qui eut lieu dans les locaux de l'Ecole secondaire de Gravelbourg, le mercredi 25 février, réunion d'information au sujet du Collège Mathieu, durant laquelle je le répète: **Aucun mot de français n'y fut prononcé!** J'y étais à cette réunion.

Quant à la réunion qui eut lieu au gymnase du Collège Mathieu, le **mercredi 5 mars**, j'y étais, et je ne me suis pas absenté une seconde.

En effet, le Père Beauregard, recteur du Collège Mathieu, a parlé en français pendant dix minutes environ à cette réunion **publique** qui dura près de deux heures. Or, le compte rendu de cette réunion publique du 5 mars a paru en première page dans La Liberté et le Patriote, édition du 11 mars, et de la propre initiative et responsabilité du journal.

J'ajouterai que, dans le "Commentaire de la Saskatchewan", mon premier et principal souci est d'être objectif. Mon rôle est de renseigner, d'informer et d'exprimer mon opinion personnelle sans tenter de travestir la vérité. La dialectique subtile n'est pas mon fort, nous ne vivons pas en régime totalitaire dans ce pays, pour que nous puissions sans vergogne faire prendre aux gens des vessies pour des lanternes.

Votre aimable lecteur qui vous a écrit, M. Gérard Leblanc, de Gravelbourg, a confondu les dates et les réunions. Comme il est permis à tout le monde de se tromper, considérons que l'incident est clos.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man.
619, avenue McDermot
par la
Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Les avocats en prennent "pour leur rhume"

Les avocats du Québec sont satisfaits d'eux-mêmes et ont en haute estime leur profession (sondage auprès des criminalistes de Montréal) mais ces sentiments ne sont pas partagés par les Québécois qui affirment, dans une proportion de 62.4 p.c., que les avocats sont "plutôt hypocrites".

Dans ce même sondage fait auprès de 1098 Québécois (échantillon scientifique) on voit que 20 p.c. de la population trouve les avocats "plutôt inutiles à la société". 43.1 p.c. les considère malhonnêtes et 34.4 p.c. les conçoit même comme des voleurs.

Les questions étaient posées séparément de sorte que le pourcentage est absolu à chacune des réponses.

Ces sondages ont été rendus publics le 9 mars par le juge Yves Prévost, président de la commission d'enquête sur l'administration de la justice pénale au Québec.

(Le Richelieu, 11-3-70)

De Jean-Baptiste Lagimodière à Louis Riel (4)

Tableau généalogique préparé spécialement pour La Liberté et le Patriote par E. et N. Pelletier.

de sa femme indienne, il avait eu 3 filles: Marguerite, Antoinette, Lisette ← **Jean-Baptiste Lagimodière — Marie-Anne Gaboury**
mariés à Maskinongé, le 21 avril 1806.
Reine (1807)
Jean-Baptiste (La Prairie)
Josette (La Cyprès)
Benjamin
Pauline
Romain
Julie →
Joseph

Julie Lagimodière — Louis Riel (1) → d'une femme métisse, vers 1838, il avait eu une fille: Marguerite
le meunier de la Seine
mariés à Saint-Boniface, le 21 janvier 1844.
Louis (1884)
Sara
Joseph
Alexandre
Octavie
Eulalie
Henriette

Alexandre Riel — Elisa Poitras
mariés à Saint-Boniface, le 14 juin 1881.
Louis
Eléonore
Marguerite
Charles
Joséphine
Maxime
Rose
Wilfrid
Octavie

Louis Riel (2) — Marguerite Monet dit Belhumeur
(Père du Manitoba, 1870)
mariés à Fort Bethold, Dakota-Nord, le 28 avril 1881.
Jean
Angélique
Bébé

Jean Riel — Laura Casault
mariés à Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 25 mars 1908.
Jean n'a pas eu de descendants.

Alexandrine Dufault (1ère femme) ← **Louis Riel (3) — Annie Vermette** (2e femme)
Bibiane
mariés à Saint-Boniface, le 22 février 1923.
Ulysse
Jean
Louis
Patricia

Louis Riel (4) — Marguerite Telgarsky
mariés à Saint-Jean-Brébeuf, le 30 mars 1959.
Louis-Joseph (9 ans)
Thérèse (8 ans)
Robert-Paul (6 ans)

Note. — Ce tableau généalogique fait voir le lien de parenté entre la famille Riel et le premier couple blanc de la Rivière-Rouge, Jean-Baptiste Lagimodière-Marie-Anne Gaboury. Les photos, à droite, de Louis Riel (2) et de Louis Riel (4) révèlent une étonnante ressemblance physique entre le célèbre arrière-grand-oncle et son arrière-petit-neveu qui réside présentement à St-Vital.



Louis Riel (2) Père du Manitoba (photo: archives Regina)



Louis Riel (4), Saint-Vital, Man.

Récits centenaires

Le ramasseur de chiffons

Il n'y a, de cela, pas si longtemps, il y a à peu près un demi-siècle, il était venu, de je ne sais où, des acheteurs de bouteilles contre lesquelles étaient échangées des gros sous noirs.

Ces individus étaient ordinairement des juifs errants qui ramassaient tout ce qu'on avait à vendre: ferraille, vieilles ficelles et pots cassés. Ils venaient de très loin et à intervalles réguliers. Ils s'appliquaient à dire quelques mots de français et ils semblaient être les plus infortunés de la terre, portant d'année en année la même casquette, le même paletot... et pourtant on les disait riches comme Crésus. Ils faisaient tirer par un vieux cheval une voiture chevrotante et dont la roue était reparée à qui mieux mieux d'un voyage à l'autre.

Ils se rendaient à la campagne aux meilleures saisons, réservant à la ville les jours brumeux et froids. Leurs charrettes étaient toujours bien remplies. Ils portaient cela où? Que recevaient-ils en retour? Moi-même je dévalisais les remises pour y trouver quelques bouteilles ou quelque ferraille à échanger pour des sous avec lesquels je m'empressais de courir au magasin du coin pour y acheter quelque sucrerie. Qui sait? Si j'avais agi autrement, serais-je devenue riche comme ce vieux ramasseur de chiffons?

★ ★ ★

La veillée

Il n'y avait pas de problèmes de pollution dans le bon vieux temps et, alors, les voix étaient claires et imposantes. On le constatait dans les veillées de famille qui, l'hiver, réunissaient à capacité les salons du pays où, autour d'un piano, on se récréait joint au plaisir de la rencontre et des victuailles. Chacun avait son tour. On faisait sa veillée du temps des fêtes habituellement.

On faisait pendant toute la semaine des provisions: biscuits, tartes, porc frais, etc. On sortait les confitures aux fraises, la crème douce et on faisait des "beignes".

Après la vaisselle essuyée, les dames rabaissaient leurs manches, on roulait le tapis pour les quadrilles et les cotillons, puis venait ensuite à chacun son tour le fait de chanter. Ce qu'on en savait des chansons! Les vieillards se rappelaient des complaintes de la mer et de très anciennes ballades venues de France. Les dames chantaient discrètement des chansons d'amour et, les plus joviales, des chansons à répondre qui faisaient rougir les demoiselles. Qui ne se rappelle aussi de la "Légende des Flots Bleus", des "Roses Blanches" ou de "L'Anneau d'Argent"? Il y en avait pour tous les goûts. Souvent ces veillées étaient le lieu par excellence où se rencontraient les gens et où se développaient les "amourettes". Ces veillées finissaient ordinairement avec le "Mardi Gras", car on ne dansait pas durant le carême.

Ces plaisirs étaient simples: pourtant ils sont restés inoubliables dans le coeur des anciens. Vive les veillées d'autrefois!

Manie Tobie

L'homme qui épouse à fond les moeurs et les préjugés de son siècle est condamné à mourir avec son siècle. (G. Thibon)

Nos lecteurs nous écrivent

A la recherche d'un correspondant canadien

Monsieur,

Je suis une jeune femme de 30 ans, Française et célibataire. J'habite sur une péniche de la navigation fluviale française.

Après avoir lu l'adresse de votre association (la S.F.M.) dans un guide sur le Canada, je me permets de vous écrire pour vous demander une faveur: Je voudrais un correspondant canadien d'expression française ou indienne (mais parlant et écrivant le français).

Je m'adresse à vous, ne sachant comment faire pour entrer en contact, par écrit, avec l'un d'eux.

Pourriez-vous faire passer une annonce par la voix des ondes ou dans un journal de votre province (région Rivière-Rouge, St-Boniface - Winnipeg) ou existe-t-il un autre moyen?

Voudriez-vous avoir l'extrême obligeance de me répondre sur la façon d'obtenir satisfaction. Je vous serais très reconnaissante.

Je suis très intéressée par le Canada. Je peux même dire, passionnée par votre grand et beau pays, cela depuis de nombreuses années. J'ai lu tout ce que j'ai pu trouver à lire, le concernant et mon grand rêve est d'y aller un jour. Mais en attendant, je voudrais correspondre avec un vrai Canadien, pour encore mieux connaître le Canada et avoir un ami là-bas quand je pourrai m'y rendre. J'ai choisi le Manitoba parce que votre province est une province de transition (à mon humble avis) entre les provinces de l'Est, boisées aux innombrables lacs, et les provinces de l'Ouest aux grandes plaines céréalières et aux ranchs d'élevage. Dans le Manitoba, nous trouvons un peu de tout cela. C'est pourquoi, il a une préférence sur les autres provinces (que j'aime beaucoup aussi!).

J'aimerais, si c'est possible, avoir un correspondant qui saurait me raconter la vie du pays, vue par lui-même.

En espérant ne pas vous apporter trop de dérangements et en vous priant d'excuser ma hardiesse à vous écrire, je vous prie, Monsieur, avec toute ma déférence de bien vouloir agréer mes remerciements et mes solutions distinguées.

Mireille Hollebeque

Voici mon adresse: Mireille Hollebeque, Bateau "E.M.G.", Bureau ONN, 18 quai d'Austerlitz, Paris 13e, France.

Hommage au centenaire du Manitoba par les Fils Natifs du Canada

Notre province du Manitoba vient de franchir sa centième année d'existence, qui sera une année d'anniversaire pendant laquelle se réaliseront de mémorables événements, tels que fêtes et réjouissances en réminiscence de cette étape glorieuse.

Pour nous les Fils Natifs du Canada et surtout les membres de l'Assemblée 127 St-Boniface de cette belle province, il sera aussi très à propos de nous souvenir que notre organisation existe depuis près de cinquante ans, car nous célébrerons notre jubilé d'or le 12 avril 1971.

Remplis d'enthousiasme et de détermination, nous nous montrerons toujours fidèles à accomplir notre devoir en suivant les traces de nos nobles fondateurs dont les qualités et les sacrifices sont indiscutables.

En suivant cette voie, nous honorerons ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour le succès de notre organisation à travers le Canada, et surtout de la belle province du Manitoba.

C'est un grand honneur de rendre hommage à une province telle que la nôtre, et c'est avec la plus entière sincérité de coeur que nous exprimons notre reconnaissance envers tous ceux qui composent sa population, qu'ils soient de différentes culture, race ou croyance, tous ont su apporter leur méritoire contribution en vue du bien commun.

Voici maintenant quelques brèves informations sur le "Quand" et le "Pourquoi" de l'organisation des Fils Natifs du Canada. Cette organisation connut le jour en 1921 dans la ville de Victoria, en Colombie-Britannique, et fut incorporée par lettre fédérale l'année suivante. Ces fondateurs crurent qu'il y avait une nécessité définitive pour une Société composée de Canadiens de Naissance afin d'assurer une influence non partisane et non sectarienne dans l'administration des affaires de leur pays, le développement des institutions canadiennes en ce qui concerne la littérature, les arts et la musique, et en général promouvoir les intérêts du Canada et des Canadiens.

La fondation du Canada sur une base d'amour pour le pays où nous vivons, sans aucune animosité pour tout autre pays ou peuple, c'est là la clef de notre organisation.

Notre premier devoir, c'est de développer un vigoureux Esprit national et l'Unité parmi tous les Canadiens, qu'ils soient citoyens de naissance ou par adoption. L'honneur, la bienveillance et la bonne entente sont des qualités et des vertus de base vers lesquelles les membres doivent s'orienter. Chaque Fils Natif se fera un devoir de combattre, si nécessaire, tout encombrement, qui pourrait nuire au bon fonctionnement de notre organisation.

A l'aurore de ce centenaire, formons le voeu, qu'avec des sentiments et des liens d'amitié sincère, de toujours travailler à propager dans notre milieu et dans le monde entier le sens du devoir et l'heureuse acceptation des responsabilités chrétiennes. En accord avec ce but sublime, puissent tous les Canadiens de Naissance participer aux prochaines réjouissances du programme du Centenaire rendant ainsi un édifiant hommage à la mémoire des cent glorieuses années d'existence de notre chère province du Manitoba.

Louis Dubé, Historien,
Fils Natif du Canada,
Assemblée 127,
St-Boniface, Man.

Des filiales vendent à l'étranger et la compagnie échappe au fisc

OTTAWA — Une histoire qui risque de soulever bien des commentaires a été dévoilée le 3 mars devant le comité des comptes publics des Communes. Il s'agit d'une compagnie manufacturière canadienne, dont on n'a pas révélé le nom, qui a monté une chaine de compagnie filiales pour écouler ses produits à l'étranger en échappant à l'emprise du fisc.

Le vérificateur général, M. Maxwell Henderson, a expliqué que les compagnies filiales étant exemptées de l'impôt sur le revenu, le pays perdait ainsi des centaines de milliers de dollars.

La compagnie en question a vendu 70 p.c. de sa production à ses filiales qui, elles, ont écoulé ces produits à l'étranger. M. Henderson a précisé: "De 1961 à 1966, les revenus nets d'opération de ces filiales ont été neuf fois supérieurs à ceux de la compagnie mère. Ceci, sans compter le fait que la production de cette dernière représentait la moitié des ventes des filiales".

"A première vue, a-t-il fait savoir, cette situation semble le résultat d'un jeu de comptabilité utilisé par la compagnie mère dans la facturation de ses filiales."

On n'a pas dévoilé le nom de la compagnie, ni le produit en cause. Mais un porte-parole du ministère du Revenu a confié au comité des comptes publics qu'il n'est pas convaincu de l'illégalité de tels agissements, dont celui-ci ne serait qu'un exemple parmi d'autres.

Pour sa part, le député Robert Major (L. Argenteuil) a suggéré que cette affaire soit confiée à la commission des prix et revenus. Ce pourrait être de son ressort, a-t-il dit, si, par cette procédure, le consommateur canadien est amené à porter un fardeau fiscal plus lourd que le consommateur étranger.

Quant à M. Fernand Leblanc (L. Montréal-Laurier), il a fait remarquer aux membres du comité qu'un tel procédé serait impossible si le Parlement adoptait les recommandations du Livre blanc sur la fiscalité.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaires à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Germain Champagne, 440, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 23 mars.

M. Marcel Laroche, 476, rue de la Morénie, St-Boniface, du 23 mars.

M. Georges Toupin, 366, Place Gaboury, St-Boniface, du 23 mars.

Sr Lucille Bonin, 601, rue Aulneau, St-Boniface, du 26 mars.

M. Pierre Brunet, 4, Buttonwood, St-Boniface, du 26 mars.

M. Luc-M. Préfontaine, St-Pierre, Man., du 28 mars.

M. Eddie Foubert, 374, chemin Speers, St-Boniface, du 29 mars.

Le Dr Marcel Hamonic, 387, chemin Speers, St-Boniface, du 29 mars.

L'abbé Robert Robidoux, 622, rue Taché, St-Boniface, du 29 mars.

M. André Saurette, 533, rue de la Morénie, St-Boniface, du 29 mars.

AVIS

aux commissaires d'écoles de langue française du Manitoba

La réunion générale annuelle de l'Association des Commissaires d'écoles de Langue française du Manitoba aura lieu au Dakota Village Motor Hotel, 1105, chemin Ste-Marie, St-Vital, le jeudi 9 avril 1970, à 2 heures de l'après-midi.

Inscription: $2.00

Tous les commissaires d'écoles, surintendants et secrétaires-trésoriers de langue française du Manitoba sont cordialement invités à y assister.

Chronique de CBWFT

Grand gala d'ouverture de CBXFT, nouveau poste de télévision d'Edmonton

CBXFT a vu le jour le 1er mars 1970 à Edmonton, en Alberta. Le canal 11, qui devient le troisième poste de télévision de la ville d'Edmonton, est le premier au Canada à offrir un service bilingue de télédiffusion. Quelque 40,000 francophones de la région verront désormais les émissions du réseau français de télévision de Radio-Canada et, à la même antenne, recevront des émissions préparées et présentées en anglais par le Metropolitan Edmonton Educational Television Association (MEETA).

Pour marquer l'ouverture du poste CBXFT, un spectacle de deux heures avait lieu le 10 mars, à l'auditorium du Jubilé d'Edmonton. Nombre d'artistes de chez nous y participaient et, le dimanche 29 mars, en seconde partie des **Beaux Dimanches**, soit de 21 heures à 22 heures, une émission enregistrée nous fera assister aux grands moments de ce spectacle d'ouverture. Parmi les invités du concert inaugural, on remarquera les solistes Huguette Tourangeau, mezzo-soprano, originaire de Montréal; le baryton Bernard Turgeon, d'Edmonton; le pianiste Marek Jablonski, également d'Edmonton; la chanteuse Danielle Odera et le chansonnier Pierre Calvé. Les 42 musiciens de l'orchestre symphonique d'Edmonton, sous la direction de Lawrence Leonard, accompagneront les chanteurs.

Au nombre des invités de marque qui assistaient à l'ouverture officielle du poste CBXFT, on aura remarqué le président de la Société Radio-Canada, M. George Davidson; l'honorable Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat; MM. Marcel Ouimet, vice-président aux programmes, et Raymond David, vice-président et directeur général de la radiodiffusion française de Radio-Canada. Vous pourrez, vous aussi, assister à ce "Concert de l'inauguration officielle" du poste CBXFT, à la télévision de Radio-Canada, le dimanche 22 mars à 21 heures.

Nouveau concept, en ceci que CBXFT est l'indicatif du canal 11 que deux postes de télévision (un français, l'autre anglais) se partagent. La programmation de CBXFT compte environ 60 heures d'émission en français, et les 40 heures supplémentaires sont louées au MEETA chaque semaine, pour diffusion d'émissions éducatives.

En fin de semaine, les émissions françaises sont présentées entre 15 heures et 1 heure du matin et, du lundi au vendredi, c'est entre 15 heures et 19 heures puis, de 20 heures à la fermeture que les francophones d'Alberta pourront capter des émissions en français.

A cause de la distance, toutes les émissions qui seront vues à Edmonton en provenance de Montréal le seront avec environ deux semaines de retard. Toutefois, le canal 11 sera relié directement au réseau français une fois par jour, du lundi au vendredi, pour le **Téléjournal** de 18 h 45. C'est cependant avec deux heures de décalage que, dépendant du fuseau horaire, cette émission sera vue à Edmonton. La grille-horaire des émissions françaises de CBXFT réunit un choix très varié d'émissions actuellement à l'horaire à Montréal. On verra bientôt, à Edmonton, des émissions pour les jeunes, telles que **Bidule de Tarmacadam, Tour de terre, Rue de l'Anse, Bobino, Techno-flash, Walt Disney, Donald Lautrec "chaud"**, etc.

En soirée, il y aura des **Sel de la semaine, les Règles du jeu, les Belles Histoires, le Paradis terrestre, Quelle famille, la Bohème, les Couche-Tard** et du **Cinéma.** En beaucoup de points, les émissions qui seront vues à Edmonton seront les mêmes que celles présentées par Radio-Canada à Montréal, à l'exception, toutefois, des émissions d'information ou d'affaire publiques dont l'actualité, avec deux semaines de retard dans l'horaire, ne permet pas la diffusion.

Enfin, précisons que les principaux responsables à CBXFT à Edmonton sont: M. Ralph Horley, gérant général de Radio-Canada à Edmonton, qui devient celui du poste; M. Armand Baril, qui était déjà directeur des programmes de la section anglaise, télévision et radio, le devient pour CBXFT, enfin, M. Jacques Boucher, qui sera responsable du service d'information de CBXFT, Canal 11, Edmonton.

Relevé statistique des films en 1969

Cinq cents trois films sortis en primeur dans les circuits commerciaux, une légère baisse du nombre des films français, anglais et italiens par rapport à 1968, une augmentation des films américains et "étrangers", six films jugés "remarquables", 51 ayant mérité la mention "très bons". Telles sont les principales caractéristiques du relevé statistique sur les films présentés à Montréal en 1969 que vient de publier l'Office des Communications sociales.

Ces statistiques, publiées dans INTER, le bulletin de l'Office des Communications sociales, révèlent que le nombre total des films est sensiblement le même que l'année précédente mais nettement supérieur aux cinq années antérieures, alors que le chiffre se situait autour de 400.

Tandis que les films canadiens restent à peu près au même niveau (11 au lieu de 12), on compte 94 films français (au lieu de 113), 63 films anglais (au lieu de 72) et 67 films italiens (au lieu de 84). La production américaine accuse une légère augmentation (de 142 à 151) mais l'accroissement le plus considérable se marque dans l'éventail des films venus de divers pays étrangers: 29 films allemands, 5 argentins, 3 autrichiens, 3 belges, 1 brésilien, 1 cubain, 2 danois, 13 espagnols, 4 grecs, 2 hongrois, 1 indien, 1 israélien, 18 japonais, 9 mexicains, 1 portugais, 3 russes, 1 sénégalais, 16 suédois, 2 suisses, 1 tchécoslovaque, 1 yougoslave.

Les six films que le comité d'évaluation de l'Office a jugés "remarquables" sont: "Une femme douce", "If", "L'Intendant Sansho", "Ma nuit chez Maud", "Oliver" et "Teorema".

Au poste CBWFT

JEUDI 26 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Les carnets du major Plum Pouding (C)
5:00—Bidule
5:30—La légende de bas de cuir (C)
6:00—La paire gagne (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "L'Inconnue du gang des jeux". Comédie de Daniel Mann avec Dean Martin et Lana Turner. Une jeune femme trouve étrange la conduite de son mari, se livre à une enquête et apprend qu'il joue aux courses. Elle s'immisce dans le contrôle des paris afin d'éviter à son mari des pertes d'argent. Il suffit d'encaisser les mises et de jouer les plus mauvais chevaux. C'est alors que le hasard se fait malicieux. Les mauvais chevaux se mettent à gagner. (Américain 1962)
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Au point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine
11:00—Cinéma: "Viridiana". Drame de Luis Bunnuel avec Francisco Rabal, Silva Pinal et Fernando Rey. Viridiana, novice dans un couvent, est autorisée à rendre visite à son oncle bienfaiteur. La ressemblance de la jeune fille avec sa femme morte fait naitre chez l'oncle une passion violente. (Espagnol 1961)

VENDREDI 27 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—A communiquer
5:30—Tour de terre
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Le secret de soeur Angèle". Drame de L. Joannon, avec Sophie Desmarets, Berthe Vevy et Raf Vallone. La jeune soeur Angèle doit aller à Marseille accueillir les religieuses expulsées d'Indochine avec les petits Eurasiens dont elles avaient la charge. Entre-temps, lors d'une quête à domicile, elle découvrit un meurtre qui venait d'être accompli et avait aperçu le criminel qui s'enfuyait. A Marseille, elle rencontre le meurtrier. (Français 1955)

SAMEDI 28 MARS

1:30—Cours universitaires — "Histoire du Canada"
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française"
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Les aventures célèbres de M. Magoo (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Le retour de Marcellino". Conte, avec Pablito Calvo et Jardel Filho. Quico est le fils d'une jeune veuve, cuisinière dans une famille riche. Celle-ci est renvoyée à la suite d'une dispute entre son fils et celui des patrons. (Hispano-Argentin 1962)
9:30—Le corsaire de la reine
10:00—Histoires vraies
10:30—Les Couche-tard
11:00—Cinéma: "La Tulipe noire". Film de cape et d'épée de Christian-Jaque, avec Alain Delon et Virna Lisi, d'après le roman d'Alexandre Dumas. En 1789, un justicier masqué, la Tulipe noire, détrousse les nobles et gagne la sympathie du peuple. Le chef de police, qui soupçonne un jeune noble d'être la Tulipe noire, lui tend un piège et lui inflige une balafre à la figure. La Tulipe noire ne peut donc plus se montrer en public sans être masqué. (Franco-italo-espagnol 1964)

DIMANCHE 29 MARS

1:45—Le golf et ses étoiles
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "Tout l'temps, tout l'temps, tout l'temps...?". Une famille canadienne-française, dispersée dans la grande ville, se réunit à la campagne, sous le toit paternel. Mais les retrouvailles, la chaleur familiale et pour certains l'ivresse aidant, la fête prend un tour dramatique et chacun se met à vider son sac où se retrouvent la tristesse, le désespoir et les malheurs de vies déçues. Réalisateur: Fernand Dansereau. Film produit dans le cadre du groupe de recherches sociales par l'O.N.F.

LUNDI 30 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Le monde fabuleux du ski
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Tahiti ou la Joie de vivre". Documentaire romancé de Bernard de Borderie, avec Georges de Caunes et Pascale Petit. Un reporter arrive à Tahiti pour tourner un film qui doit démontrer que le paradis terrestre est là. Dès son arrivée, de multiples réjouissances le saluent. Une jeune Tahitienne lui orne l'oreille d'une fleur, ce qui indique qu'elle le choisit. (Français 1956)

MARDI 31 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "L'Aventurier magnifique". Aventures de Nick Nostro, avec Anthony Steffen, Diana Martin et Albert Farley. Le tuteur d'une jeune aveugle dont le père a été assassiné tyrannise les paysans qui occupent les terres de sa pupille et ne recule pas devant le meurtre pour arriver à ses fins. Un jour s'amène chez lui un jeune médecin qui n'est autre que le fils de celui qu'il a fait condamner à mort pour le meurtre du père de l'aveugle. (Italien 1964)
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Un amour du dimanche". Film de F. Imre, avec Darvias Ivan et Bara Margit. Histoire d'amour d'une jeune paysanne avec un journaliste qui camoufle son identité bourgeoise sous l'uniforme d'un simple soldat. (Hongrois 1957. Sous-titres français)

MERCREDI 1er AVRIL

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Picolo (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La bohème
8:00—Cinéma: "Un revenant". Drame d'atmosphère avec Louis Jouvet et Gaby Morlay. Un imprésario célèbre vient présenter à Lyon, sa ville natale, son nouveau spectacle. Il était parti depuis vingt ans à la suite d'un scandale. Il était alors l'amant d'une jeune fille dont on lui avait refusé la main parce qu'il n'était pas assez riche. (Français 1946)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les Incorruptibles
10:45—L'impôt et tout et tout
11:00—Ciné-nuit: "La Lagune du désir". Drame sentimental et social avec Georges Fountas, Jenny Karezi et Sonja Zoidos. En Grèce, un village de pêcheurs où les habitants vivent pauvrement de la lagune. Face aux prétentions excessives d'un gros propriétaire, un jeune homme soutient l'idée d'une coopérative. Il est séduit par la fille du propriétaire et est rejeté par ses compagnons de travail, qui le tiennent pour vendu au patron. Il décide de reconquérir la confiance de ses camarades. (Grec 1957)

FILMS à l'écran

NOTE

Pour ceux qui sont tout spécialement intéressés aux jeunes, ils seront heureux de constater que durant la semaine de Pâques il y aura des films s'adressant à tous les publics y compris les jeunes: Battle of Britain; Boy Named Charlie Brown; Goodbye, Mr. Chips; Hello, Dolly; Marooned.

• • •

A BOYD NAMED CHARLIE BROWN

"Aperçu éclair".

"Peanuts", très connu et apprécié des téléspectateurs, passe au grand écran avec tous ses copains. Ici encore il saura vous procurer un divertissement des plus agréables.

• • •

HELLO DOLLY

Comédie musicale réalisée par Gene Kelly, d'après la pièce The Matchmaker de Thornton Wilder. Principaux interprètes: Barbra Streisand, Walter Matthau, Michael Crawford.

Cette histoire a déjà été portée à l'écran avec Shirley Booth dans le rôle de la veuve Levi. La présente adaptation musicale est certes plus somptueuse dans sa recréation de l'atmosphère début de siècle et s'appuie sur une vedette plus jeune. Le réalisateur a parsemé le film de numéros de danse brillamment mis au point et a donné à l'ensemble un rythme détendu et joyeux. Barbra Streisand fait merveille dans le rôle-titre et est entourée de partenaires de talent.

Cette comédie musicale mise en scène avec brio constitue un divertissement de bon aloi. Quelques légèretés se perdent dans l'ensemble.

• • •

GOODBYE, MR. CHIPS

Comédie musicale réalisée par Herbert Ross, d'après le roman de James Hilton.

Mr. Chips, professeur dans un collège d'Angleterre, ne vit que pour sa profession et ses élèves. Au cours d'un voyage de vacances, il rencontre une jeune chanteuse de music-hall, Katherine...

Les auteurs sont parvenus à rendre, dans plusieurs séquences, la chaleur et la tendresse de l'oeuvre originale. Côté musique et chansons, l'ensemble demeure assez modeste, mais la mise en scène est fort belle et Peter O'Toole fait une composition mémorable dans le rôle-titre.

Ce film bien fait présente un type d'éducateur noble et sympathique et un bel exemple d'amour conjugal.

• • •

MAROONED

Drame de science-fiction réalisé par John Sturges.

Après une mission de quelques mois dans l'espace, trois astronautes reçoivent l'ordre de revenir sur la Terre. Mais le système de mise en marche de leur cabine spatiale refuse de fonctionner. Que deviendront-ils?

Les divers aspects des explorations spatiales sont présentés en un style semi-documentaire fort intéressant. Le rythme du film est quelque peu lent mais la tension est soutenue grâce à la variété des épisodes reliés en un montage souple et efficace.

Ce film met l'accent sur l'esprit d'équipe des savants et techniciens et sur leur dévouement au progrès de la science.

• • •

THE DAMNED

Cette oeuvre forte et très dure illustre la déchéance d'une grande famille industrielle allemande dans une perspective de préfiguration symbolique de la destruction du peuple allemand par son adhésion au nazisme. Le récit donne lieu à des intrigues et à des comportements sordides ainsi qu'à des scènes de brutalités meurtrières et de perversité sexuelle.

• • •

THEY SHOOT HORSES, DON'T THEY?

Drame social réalisé par Sidney Pollack, d'après le roman de Horace McCoy. Principaux interprètes: Jane Fonda, Michael Sarrazin, Gig Young, Susannah York, Red Buttons.

Avec ce film, Sidney Pollack s'affirme de plus en plus comme un cinéaste à suivre. En adaptant un roman des années 30, il a réalisé un tableau impressionnant de l'époque en même temps qu'une parabole désespérée sur la course au succès. La détermination initiale des concurrents comme l'état d'épuisement et d'hébétude où ils en arrivent sont dépeints avec une vigueur et une efficacité peu communes en recourant habilement aux ressources du langage cinématographique. L'interprétation est de premier ordre.

Sous la forme d'une parabole teintée de pessimisme, ce film vigoureux dénonce l'exploitation de l'homme par l'homme en exposant les misères morales engendrées par une crise économique.

• • •

BUTCH CASSIDY AND THE SUNDANCE KID

Western réalisé par George Roy Hill. Principaux interprètes: Paul Newman, Robert Redford, Katharine Ross.

Cette reconstitution humoristique de la vie de bandits tristement célèbres au début du siècle bénéficie d'un traitement cinématographique original où s'entremêlent adroitement les procédés photographiques du temps et les derniers perfectionnements de la technique du septième art. Le passage gradué du noir et blanc à la couleur est particulièrement intéressant et accentue encore l'atmosphère d'époque. L'histoire se suit bien, les gags sont bien amenés et amusants et le réalisateur fait montre d'une réelle maîtrise de ses moyens. Les deux vedettes, dans des personnages d'une psychologie plutôt sommaire mais bien campés, jouent avec aisance et brio.

Ce film original et soigné raconte de façon ironique l'histoire de deux bandits dont la justice finit par triompher. Il comporte des violences meurtrières.

• • •

THE STERILE CUCKOO

Drame psychologique réalisé par Alan J. Pakula, d'après le roman de John Nichols. Principaux interprètes: Liza Minelli, Wendell Burton, Tim McIntire.

Dans ce film Alan J. Pakula passe cette fois derrière la caméra où il manifeste un talent de réalisateur et de directeur d'interprètes tout à son honneur. Bien servi par un scénario et un dialogue soignés, riches en notations psychologiques et humaines, l'auteur parvient, dans un style sobre et plein de fraîcheur, à rendre l'essentiel du drame sentimental qu'il raconte sans jamais tomber dans le mélo. Les images sont belles, la musique est bien accordée au sujet et le jeu des deux jeunes interprètes est juste et nuancé.

Ce film bien réalisé est centré sur la quête d'amour et de sécurité d'une jeune fille traumatisée par une enfance frustrée. Une liaison est présentée avec tact.

• • •

CACTUS FLOWER

Comédie réalisée par Gene Saks. Principaux interprètes: Ingrid Bergman, Walter Matthau, Goldie Hawn.

Après Barefoot in the Park et The Odd Couple, Gene Saks poursuit sa série d'adaptations de comédies à succès. Il imprime un rythme soutenu et rapide à un scénario farci de quiproquos ingénieux. Le dialogue est pétillant et contient maintes répliques imprévues qui font mouche. C'est du travail superficiel certes mais enlevé avec brio et une certaine élégance. Ingrid Bergman et Walter Matthau, tout solides qu'ils soient, se font presque voler la vedette par une piquante nouvelle venue, Goldie Hawn.

Les situations frivoles de l'intrigue ne servent guère ici qu'à alimenter les mécanismes d'un divertissement de bon ton.

• • •

EXPLOSION

Canadien. Drame psychologique réalisé par Jules Bricken. Principaux interprètes: Gordon Thomson, Don Stroud, Richard Conte.

Commencé comme une étude sur les problèmes des jeunes Américains réfractaires à la guerre du Vietnam, le film dégénère vite en illustration d'un cas pathologique aux développements point toujours vraisemblables. Le réalisateur a soigné sa mise en scène notamment dans l'utilisation des couleurs dont les teintes sombres semblent symboliques de l'état mental du héros. Les paysages naturels servent à bon escient mais l'interprétation est souvent forcée.

Centré sur un cas pathologique, ce film inégal laisse percevoir certains déséquilibres causés par une psychose de guerre. Il s'attarde à des épisodes érotiques audacieux et contient des scènes de dure violence.

"Le temps s'ouvre"

"L'Eglise des interdits ou des invitations?" — Un problème obsédant, celui de la loi dans l'Eglise. Le chrétien est-il libre, peut-il décider selon sa conscience ou l'Eglise l'entretient-elle comme un mineur sous le manteau d'une loi tatillonne et précise? Sommes-nous encore à l'âge de la loi? Comment dépasser la loi sans retomber dans le caprice et la licence?

Tel sera le sujet discuté à l'émission "Le temps s'ouvre", le dimanche 29 mars.

Palmarès de CKSB

Mois de mars

1 — Ruby, garde ton coeur ici — Nana Mouskouri
2 — Les quatre éléments — France Gall
3 — Petit bonheur — Adamo
4 — Ma mère me disait — Gilles Dreu
5 — Ouvre un petit peu les yeux — Michel Fugain
6 — Désormais — Charles Aznavour
7 — Les funambules — Renée Claude
8 — Le métèque — Georges Moustaki
9 — Nos jeux d'enfants — Renée Martel
10 — J'aime les filles — Jacques Boulanger
11 — Un homme libre — Claude François
12 — Lili dit Lou — Eric Charden
13 — Chouchou Chouchou — Normand Gélinas
14 — Sur un fil blanc — Les Enfants Terribles
15 — Ceux que l'amour a blessés — Johnny Hallyday
16 — Aouaie, viens t'en — François Guy
17 — Dis-lui je serais là — Bruce Huard
18 — Soleil — Orch. Michel Colombier
19 — Les enfants de l'avenir — Isabelle Pierre
20 — Tête d'acier — Donald Lautrec

Révélation du mois: Georges Moustaki

Tous les garçons, les filles — Radio Contact

AU CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE

Films d'art

Le mercredi 25 février, les élèves du cours de peinture assistaient à une séance de films d'art.

Les cinq premiers films, prêtés par le consulat de France à Winnipeg, traitaient de la peinture française de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle.

Dans le premier, il s'agissait d'une introduction aux impressionnistes et leurs oeuvres. Le second, de l'oeuvre du paysagiste Claude Monet et les lieux où il a peint. "Les chemins de Cézanne", le troisième à l'affiche, portait sur l'oeuvre de ce père de la peinture moderne et analysait tout son style: composition, forme et couleur. Le quatrième documentaire intitulé "Musée de l'Annonciade à St-Tropez" faisait goûter à la lumière et aux couleurs chaudes de ce fameux site balnéaire, tel que vu et vécu par les peintures Marquet, Derain, Matisse, Dufy, etc. Le dernier film présentait les intérieurs très personnels et vivement colorés de Pierre Bonnard.

Enfin, la soirée se termina par un film emprunté au Manitoba Hydro, intitulé "Why Man Creates", qui donnait un aperçu du processus créateur à travers les âges. Comparant l'activité artistique à celle non moins rassurante de la recherche scientifique, il tentait de résoudre l'énigme: "Pourquoi donc l'homme a-t-il besoin de créer?".

Activités culturelles

Après une année de soirées, de rencontres, de séminaires, de cours et d'activités culturelles, les organisateurs du Centre sentent le besoin d'un repos bien mérité. Mais l'année n'est pas encore tout à fait terminée. Il y aura d'autres rencontres d'ici le mois de juin, où tous seront invités à participer. Mais pour cela il faut se tenir au courant en lisant les quelques lignes de cette chronique chaque semaine.

Si l'on devait faire le bilan de tout le travail qui s'est accompli au Centre au cours de l'année qui vient de s'écouler ainsi que les longues heures bénévoles qu'y ont apportées les organisateurs, on serait sans doute renversé.

Parmi les activités, pour n'en citer que quelques-unes, il y eut les cours de Yoga, de danse, de bâton, de peinture, d'art dramatique; de plus, les artistes du Cent Nons, les Intrépides et le Cercle Molière ont mobilisé plusieurs locaux afin de répéter pendant de longues heures leurs spectacles. Et combien de réunions ont eu lieu tous les jours de la semaine, inclus les samedis et dimanches.

Le fonctionnement et la coordination des activités sont dus à tous ces gens qui se sont dévoués inlassablement afin de prouver qu'enfin à St-Boniface un Centre Culturel est viable, et en français! Le travail se continuera sûrement l'an prochain et de plus en plus les Canadiens français s'y intéresseront.

Rénovations

Mais en attendant la prochaine saison qu'on commence déjà à mettre sur pied, certaines rénovations s'imposent. D'ici peu, on repeindra les entrées et les corridors du sous-sol et du premier étage. On affichera aussi de nouveaux panneaux-indicateurs. C'est peut-être peu, mais c'est déjà beaucoup étant donné que l'édifice est vieux et que dans quelque temps Saint-Boniface jouira de son nouveau Centre Culturel.

Il ne fait pas clair dans les âmes où il ne fait pas chaud. (Joubert)

Le premier disque des Intrépides sera lancé au concert du 9 avril

Comme projet du centenaire, la Chorale des Intrépides, dirigée par Marcien Ferland, lancera officiellement son premier microsillon le soir de son grand récital de chant, le jeudi 9 avril, à 20 h 30, au théâtre Playhouse de Winnipeg.

C'est au retour de son tour de chant dans l'Ouest canadien les 3, 4 et 5 avril prochain, notamment à Edmonton, Vancouver et Regina, que les Manitobains auront l'occasion de se procurer le premier disque tout en assistant à un récital des plus intéressants.

Le disque intitulé "Les Intrépides chantent" comportera douze pièces au programme du récital: **Le rêve passe, O Nuit, Le vin gaulois, Mon pays, File la laine, Au chant de l'Alouette, Hymne à l'amour, Hospodi Pomilui** (invocation ukrainienne), **Le dévidoir, la Manic, V'la l'bon Vent** et **Maître Pierre.** Les autres pièces musicales qu'on pourra entendre le soir du récital seront les suivantes: **Ave Maria, La Farandole, La Valse de Faust, Exodus, les Cloches de Corneville, la Gavotte d'Ascot, Alleluia de Haendel, You'll Never Walk Alone, Plaine ma plaine,** et enfin, **La soupe à mon ami**, une vieille chanson canadienne de veillée qui ne manquera pas de plaire à tous.

Le disque sera mis en vente à un prix spécial le soir même du concert et tous ceux qui y assisteront pourront se le procurer.

Les billets pour le récital de chant des Intrépides sont en vente Chez Huot, boulevard Provencher, St-Boniface, aux prix de $1.50, $2.00 et $2.50. On peut aussi se les procurer en communiquant avec un membre de la chorale.

Communiqué

Chorale du Précieux-Sang

Les membres de la Chorale du Précieux-Sang tiennent à remercier toutes les personnes qui ont contribué au beau succès de la présentation des "Sept paroles du Christ" le 13 mars.

Il n'est pas nécessaire d'élaborer le domaine d'appréciation. La remarque suivante de trois musiciens de renom exprime bien les sentiments de bon nombre de spectateurs: "C'était un régal musical de haute valeur et une expérience spirituelle de grande intensité".

Le concert sera répété le Vendredi saint à 8 h du soir dans l'église du Précieux-Sang. Offrande libre.

Communiqué

Guides et Scouts de la paroisse Cathédrale

Remerciements

La soirée dansante du 14 mars fut un beau succès. Tout se déroula dans la joie et l'entrain avec la musique des "Minstrols". La loterie des billets favorisa M. Léo St-Pierre et M. Le Darze.

Nos remerciements s'adressent d'une façon particulière aux abbés Aubin et Jean, aumôniers, à l'abbé Roy, curé, à tous les parents des Guides et Scouts, ainsi qu'aux amis venus nombreux encourager ces mouvements. Un gros merci aux membres des deux comités qui, ensemble, se sont dévoués à faire de cette soirée un grand succès.

Les comités protecteurs Guides et Scouts

Un grand peintre toujours en avance sur son temps

La vie et l'oeuvre d'Alfred Pellan portent la marque d'une passion unique, le peinture. Pour lui, c'est apprivoiser des rêves, créer des jardins enchantés pour y revivre une enfance, donner au quotidien un éclat de fête. Pellan continue à surprendre même ceux qui le connaissent de longue date. Lorsque Jean-Louis Roux décida de reprendre les décors et costumes de "La nuit des rois", pour une série de représentations en janvier dernier, il fut étonné de voir qu'ils étaient encore plus contemporains en 1969 qu'en 1942!

Dans sa livraison d'avril, la revue Châtelaine consacre de nombreuses pages tant à la biographie d'Alfred Pellan qu'à la reproduction de plusieurs de ses oeuvres. Elle nous le présente aussi dans la relative solitude de Sainte-Rose.

Une maison canadienne le long d'une petite route qui suit les méandres de la rivière des Mille-Iles. Derrière, un jardin avec quelques arbres choisis pour leur variété: peupliers à feuille argentée, saules pleureurs et une haie de jeunes érables taillés à la française. Au-delà du jardin, au pied d'une pente douce, la rivière avec ses nombreux reflets. Le calme, la paix, la nature, à 15 milles de Montréal. C'est la retraite qu'a choisie il y a 20 ans, le peintre Alfred Pellan pour vivre avec sa jeune femme Madeleine, entre ses tableaux, ses projets de murales et les quelques rares souvenirs qu'il a gardés d'une longue vie de création.

Concours de poésie à Saint-Boniface

Les 16 et 17 mars eurent lieu les éliminatoires divisionnaires pour le concours de récitation de poésie française dans les écoles de St-Boniface. Après les éliminatoires au niveau de chaque école, les gagnants se rendirent à l'Institut collégial Louis-Riel pour les finales de la division.

On jugea les élèves de l'élémentaire le lundi soir 16 mars et ceux du secondaire le mardi soir 17 mars. Les parents et les instituteurs vinrent en grand nombre encourager les concurrents. Rien de plus beau que de voir un élève de l'école primaire déclamer "Le petit chaperon rouge" par Maurice Bouchor, ou encore "Les Devinettes" par Georges Duhamel. Les juges ont eu une tâche très difficile car il y avait beaucoup de compétition. En plus d'être divisés en cinq groupes il y avait également deux classifications: classe A, les francophones; et classe B, les non francophones.

Voici une liste des gagnants:

Groupe I (1ère, 2e et 3e années): Classe A, Pier Joyal (Lacerte), Nicole Bélanger (Marion), Jean-Pierre Custot (Lacerte); Classe B, Wendy Narozniak (Général Vanier), Evelyn Bourrier (Marion), Timmy Thompson (Général Vanier).

Groupe II (4e, 5e et 6e années): Classe A, Danielle Suzanne, Marie-Anne Gendron et Lynne Kindret (toutes de Provencher); Classe B, Lisa Graceffo et Jimmy Frehs (William Russell), Laurie Cross (Frontenac).

Groupe III (7e, 8e et 9e années): Classe A, Françoise Savaria (Provencher), Norman Lemoing et Jeanne Dumaine (Lacerte); Classe B, Stan Kubicek (Pierre Radisson), Susanne Regehs (Béliveau), Michael Dheere (Provencher).

Groupe IV (10e et 11e années): Classe A, Viviane Lejeune, Christiane Dugas et Monique Mulaire (toutes de l'Institut collégial Louis-Riel); Classe B, Linda Beacham Institut collégial du Parc Windsor), Pat Dheere (Louis-Riel), Maureen Taylor (Parc Windsor).

Groupe V (12e année): Classe A, Linda Lafontaine (Parc Windsor), Jacqueline Allard (Louis-Riel), Karen Marien (Parc Windsor); Classe B, Sheila Domke, Bev. Broda et Linda Matthies (toutes du Parc Windsor).

Félicitations à tous ces gagnants, ainsi qu'aux élèves de treize autres divisions scolaires. Ils participeront maintenant aux semi-finales interdivisionnaires à Gordon Bell, le 14 avril. Bonne chance!

Les juges de ce concours méritent des félicitations et des remerciements pour leur beau travail. Leurs critiques offertes aux gagnants sauront certainement les aider dans les derniers échelons du concours. Voici la liste des juges: MM. Victor Chaput, Antoine Gaborieau, Etienne Gaboury, Mlle Yolande Gendron, le Père Ludger Guy, S.J., M. Roland Mahé, Mmes E. Ragot, R. Stanners, Céline Huot, le magistrat Robert Trudel. Un gros merci à tous ceux qui ont aidé à faire de ce concours un grand succès.

Roger-E. Fréchette,
directeur de français,
Division scolaire de Saint-Boniface.

Attention

L'Association fédérale progressiste-conservatrice de St-Boniface tiendra son assemblée et son banquet annuels le samedi 4 avril à l'hôtel Marion, à St-Boniface.

Après l'assemblée qui débutera à 1 h 30 de l'après-midi, il y aura réception à 5 h, suivie d'un dîner à 6 h 30 et d'une danse à 8 h 30 du soir.

Pour plus de renseignements, appeler Mme Léa Bahuaud: 233-6594, ou Mme Joan Campbell: 222-9894.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Bon voyage . . .

A notre assemblée sociale du 16 mars dernier, le Conseil présenta un cadeau-souvenir au frère Joseph Alary, qui doit nous quitter prochainement pour Montréal. Le frère Alary a détenu le poste de secrétaire financier pendant douze années et a droit à nos sincères remerciements. Tous les frères souhaitent à M. et Mme Alary un heureux séjour à Montréal . . . et espèrent les revoir dans quelques années.

Initiation

Bienvenue aux nouveaux frères qui ont complété leurs 2e et 3e degrés dimanche dernier.

Ligue de 5 quilles

L'équipe Jubinville, en prenant 18 points la semaine dernière, semble décidée de gagner la 4e série . . .

Equipe	Points
J.-L. Jubinville	70
A. Girard	60
M. Théoret	60
E. McCarthy	56
E. Rougeau	53½
H. Sala	50½
D. Nolin	41½
M. Morier	29½

Rigoletto

Abus, horreurs et génocides

Dossier explosif soumis à une commission pontificale présidée par le cardinal Roy

CITE DU VATICAN — "La guerre du Vietnam est et continue d'être une guerre injuste et immorale". Cette phrase est loin d'être la plus sévère de l'énorme dossier confidentiel de 24 rapports et études qui, selon une source diplomatique digne de foi, vient d'être soumis au comité pour la paix de la commission pontificale "Justice et paix", présidée par le cardinal canadien Maurice Roy. Le comité a tenu au début de mars sa troisième session annuelle, devant 30 religieux et laïcs venus d'une vingtaine de pays.

Le dossier fait un tour d'horizon d'abus, horreurs et génocides en cours dans cinq continents, de la survie de l'esclavage aux massacres ou à l'extinction systématique d'autochtones en Afrique, Amérique latine ou Asie, sans oublier la persécution des tziganes en Europe occidentale; nombre de rapports, consacrés à l'accroissement progressif des dépenses d'armement, proposent un statut de l'objection de conscience et font appel à la jeunesse la plus engagée, sinon révolutionnaire, pour réformer le monde.

Le R. P. Patrick McDermott, S.J., de la Conférence catholique des Etats-Unis, notamment, estime que, "dans un conflit", le chrétien doit être du côté de l'opprimé, plutôt que du fort, du pauvre, plutôt que du riche".

Le Père McDermott prend pour exemple la guerre du Vietnam. Celle-ci est tout le contraire de la "guerre juste", définie par les théologiens, de saint Ambroise à saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, affirme-t-il. Il n'y a pas eu de déclaration de guerre par l'autorité légitime. La notion de "juste cause" reste abstraite et fausse, en ce cas. "Les Etats-Unis appuient le gouvernement plutôt répressif de Saigon". Enfin, les moyens sont injustes, qu'il s'agisse de l'usage du napalm ou "d'atrocités comme celles de My-Lai qui rappellent les jours de Nuremberg".

Le Père McDermott fixe donc la réduction du militarisme comme première tâche pour les années 70.

En effet, écrit-il, "nos arsenaux stratégiques contiennent l'équivalent de 15 tonnes de TNT pour chaque homme, femme et enfant sur terre".

Le rapporteur prévoit d'autre part que "le tiers-monde sera le champ de bataille pour les années 70". "Le chrétien doit chercher et trouver les voies d'un changement ou d'une révolution non violente. Si ces voies sont bloquées, il peut avoir à pardonner la violence. Pour une grande partie du tiers-monde — Asie, Amérique latine, Afrique — où la situation est pré-révolutionnaire, les pays développés ne peuvent assumer la responsabilité d'arrêter l'élan révolutionnaire en vue de préserver des formes de gouvernement dépassées mais moins hostiles".

Enfin, le Père McDermott défend l'objection de conscience dans différents cas, (qui peut "être un signe non de scandale mais de santé") et définit "la conception totalement nouvelle d'un patriotisme axé sur la préservation de la planète, plutôt que sur la défense nationale".

Un autre rapporteur, M. Christiar Delorme, traite, lui, de "l'agonie des peuples primitifs". Il énumère ainsi l'extinction des Indiens de la Terre de Feu argentine, des bushmen du désert de Kalahari sud-africain, des pygmées du Congo.

Il dénonce les horreurs commises par le "Service de protection des indiens du Brésil". Son directeur, le major Luis Vinhas Neves, est accusé d'avoir détourné 1,600,000 francs et assassiné 44 hommes. Scandaleuse également est selon lui la situation en Colombie où "les deux-tiers de la Colombie sont territoire de mission, c'est-à-dire qu'ils dépendent directement du Vatican". 300,000 Indiens sont soumis aux Capucins, dont le supérieur est également le chef de la police pour la vallée de Sidunboy. On y travaille gratuitement les deux tiers de la semaine pour l'ordre".

La France n'est pas épargnée par M. Delorme qui stigmatise "le génocide feutré en Guyane française". L'alcoolisme, encouragé par l'administration, y a réduit les Indiens à quelque 1,200. Les maladies ont fait le reste, mais les nouveaux citoyens français votent massivement pour les candidats de l'administration. "Une conspiration du silence entoure la destruction de tout ce peuple. L'opinion doit empêcher ce génocide passif".

De son côté, le Secrétariat international de l'apostolat des nomades dénonce les discriminations qui, après les massacres nazis, frappent les Tziganes en Allemagne, Italie et France. Ils y sont traités comme des interdits de séjour et nul ne les aide réellement, alors qu'ils ne peuvent plus exercer leurs métiers traditionnels.

D'autres rapports dénoncent le racisme, la guerre "déterminée par les militaires, les politiciens et les banquiers" (Mouvement chrétien de la paix en Italie), demandent l'admission de la Chine, des deux Allemagne, des deux Corée et des deux Vietnam à l'ONU, la nomination d'un haut commissaire pour les droits de l'Homme (proposition présentée par Sean McBride, secrétaire général de la Commission internationale des juristes) et une aide systématique des évêques aux objecteurs de conscience.

Dossier des Jésuites sur la torture au Brésil

CITE DU VATICAN — Alors que le cardinal Maurice Roy, président de la Commission pontificale "Justice et Paix", vient d'être saisi, par le comité pour la paix de la commission, d'une nouvelle dénonciation de la torture au Brésil, "Civilta Cattolica", organe de la Compagnie de Jésus, en Italie, a publié le 8 mars un dossier fourni sur les tortures pratiquées, selon lui, au Brésil par diverses polices et, notamment, les "C.C.C." (commandos de chasse aux communistes).

La revue cite entre autres tortures la "pau de arara", qui fait reposer le corps uniquement sur les genoux et les bras des heures durant, les brûlures par des appareils électriques ou des cigarettes, les coups sur les doigts qui font éclater les ongles, l'isolement dans une sorte de puits durant 40 journées consécutives, le port continuel de menottes pendant deux semaines, etc.

"Civilta Cattolica" donne des noms de victimes de ce "sinistre travail de l'escadron de la mort", ainsi qu'une liste de prélats brésiliens qui ont dénoncé ces pratiques. Dans cette liste, on relève les noms des cardinaux Angelo Rossi, de Sao Paulo, et Alfredo Scherer de Cunha-Vasconcelos, archevêque de Ribeirao Preto, de Mgr Valdir Calheiros de Novais, évêque de Volta Redonda, du cardinal Eugenio de Araujo-Sales, archevêque de Salvador de Bahia, et de Mgr Luis-Gonzaga Fernandes, l'évêque auxiliaire de Vitoria.

Remerciements

DUNREA —

M. et Mme Georges Boulet, ainsi que les membres de la famille Conrad, désirent offrir des remerciements sincères à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Jacob Conrad.

• • •

LAURIER —

Mme Maria Lapointe et ses enfants désirent remercier leurs nombreux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Jean-Baptiste Lapointe.

• • •

LEOVILLE —

La famille Albert Bouchard est très reconnaissante envers tous ceux et celles qui ont su charitablement lui témoigner de la sympathie à l'occasion du décès de Linda Bouchard.

• • •

ST-BONIFACE —

Les familles Joseph-E. St-Hilaire, R. Arpin, N. Bélanger, Mmes S. Firman et N. Webb remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leurs prières, offrandes de messes ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Francis A. Firman.

Décès

Au Manitoba

DUNREA —

M. Jacob Conrad

M. Jacob Conrad, de Glenora, père de Mme Georges Boulet, de cette paroisse, est décédé à Winnipeg le mardi 10 mars, à l'âge de 89 ans. M. Conrad y était bien connu de tous les gens de la paroisse. Né à Trout Creek, Ont., il vint au Manitoba en 1904, fut fermier, voyageur pour la compagnie Watkins et se retira en 1946.

Le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Timothy, d'Indian Springs, William, de St-Boniface, Léonard, d'Oak Point, Lorenzo, de Portage-la-Prairie, et Aylmer, de Kitimat, C.-B.; sept filles, Mmes L. Barrie (Mamie), de Haney, C.-B., W. Ballantine (Elizabeth), de Glenora, S. Delorme (Béatrice), de Pilot Mound, B. McGuillivary (Loretta), de Baldur, B. Dickson (Ruby), de Sacramento, Cal., Alphonse Boulet (Mabel), de Glenora, et Georges Boulet (Joan), de Dunrea; 40 petits-enfants et 51 arrière-petits-enfants; trois frères et cinq soeurs. Son épouse le précédait dans la tombe en 1959, ainsi qu'un fils, Léo, en 1940.

Une messe de Requiem fut chantée à Mariapolis le samedi 14 mars, à 3 h de l'après-midi, par l'abbé A. Hunfeld, et la sépulture eut lieu au cimetière du même endroit au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, dont plusieurs de cette localité.

• • •

LAURIER —

M. Jean-Baptiste Lapointe

M. Jean-Baptiste Lapointe est décédé le vendredi 6 mars. Né à Laurier le 18 décembre 1905, il y vécut toute sa vie.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Laurier le mardi 10 mars.

Outre son épouse, née Marie Gamache, le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Guy, de Québec, Benoit, de Melville, Sask., Roger, de Ste-Rose-du-Lac, et Donald, d'Hamilton, Ont.; trois filles, Mme A. Pineau (Aveline), de Coquitlam, C.-B., Mme Clayton Poirier (Priscille), de Thompson, et Mme Adélard Boisvert (Léda), de Laurier.

• • •

En Saskatchewan

GRAVELBOURG —

M. Donat-A. Nadeau

Le samedi 7 mars, en l'hôpital Royal Colombian de New Westminster, C.-B., est décédé, à l'âge de 69 ans, M. Donat-Albert Nadeau, anciennement de Gravelbourg. Le service fut chanté le 10 mars en l'église Notre-Dame de Lourdes par le Père G. Michaud, O.M.I.

Né à St-Norbert, Qué., M. Nadeau arrivait à Courval, avec ses parents, en 1916. En décembre de la même année, il déménagea à Gravelbourg et après à Palmer, Sask. Il fut mécanicien pendant plusieurs années et travailla à Palmer, Mazenod, Gravelbourg, Farnham, Qué., et Rhode Island, E.-U. Depuis 1966 il résidait à Maillardville, C.-B. Son frère, Uldéric, le précéda dans la tombe.

Le défunt laisse dans le deuil cinq frères, Rodolphe, d'Athabaska, Qué., Ovila et Antoine, de Maillardville, C.-B., Théophile, de Medicine Hat, Alta, et Raoul, de Gravelbourg; sept soeurs, Mmes Anna Larochelle et Rose Martel, de Farhnam, Qué., Mmes Alice Hixson et Annette Connors, de Palmer, Mme Aurise Larochelle, de Gravelbourg, Mme Mariette Poirier, de Vancouver, et Mme Léonide Jackson, de Moose Jaw.

DUCK LAKE —

M. Camille Gervais

M. Camille Gervais est décédé le 7 mars à l'hôpital St-Paul de Saskatoon après une longue maladie. Né le 24 août 1901 à Compton, Qué., M. Gervais vint à Duck Lake en 1904 avec ses parents. En 1926 il épousait Mlle Germaine Bonthoux, de Titanic, et fut fermier près de Duck Lake. Depuis une dizaine d'années il habitait au village où il était concierge à l'école Stobart.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, Rita (Mme Joseph Rio), de Gimli, Man., Eliza (Mme Auguste Robin) et Suzanne (Mme Delmer Aebig), de Carlton, Sask.; un fils, Rupert, de Duck Lake; treize petits-enfants; une soeur religieuse de la Présentation de Marie, Sr Alice, de Bellevue, et un frère, Marc, de Duck Lake.

La messe de Requiem fut chantée par l'abbé Roland Gaudet, curé. Colin Aebig et Marc Forseille servaient au choeur. Les porteurs furent MM. Dominique Mariani, Laurent Perret, Joseph Bonnet, Jean Guillou, Ron. McGratten et Lorne Aebig.

• • •

LEOVILLE —

Mlle Linda Bouchard

Le dimanche 22 février est décédée à l'hôpital de Léoville, après une longue et douloureuse maladie admirablement endurée, Mlle Linda Bouchard, âgée de 15 ans et fille de M. et Mme Albert Bouchard.

Linda est née à Léoville, mais a vécu la plus grande partie de sa vie en Colombie-Britannique. La famille revint à Léoville en 1969. Linda fréquenta l'Institut Notre-Dame de la Providence et l'école de Léoville jusqu'à sa dixième année, se faisant de nombreux amis.

En plus de ses parents, Linda laisse dans le deuil deux frères, Robert et Denis; ses grands-parents, M. et Mme Victor Bouchard et M. et Mme Louis Denis, ainsi que de nombreux oncles, tantes, cousins, cousines et amis.

Le lundi soir, une foule de parents et amis, quelques-uns venus de très loin, se réunirent pour les prières et une célébration de la parole. Les funérailles eurent lieu le 24 février en l'église paroissiale, remplie à capacité pour l'occasion. L'abbé Poullot, curé de Léoville, assisté de l'abbé Pelletier, célébrait la messe.

La chorale de Léoville, aidée de quelques visiteurs, sous l'habile direction de M. Henri Paulhus, de Prince-Albert, se surpassa, chanta la messe de Requiem en français et quelques cantiques anglais spécialement chers à la défunte.

Les porteurs étaient tous des amis ou parents de Linda: Clément Beaulac, Paul Lavallée, Léo Denis, Murray Tiegen, Gérard Orieux et Richard Charbonneau. La dépouille mortelle repose dans le cimetière de Léoville.

• • •

PRINCE-ALBERT —

M. Joseph-H. Tanguay

M. Joseph-Henri Tanguay est décédé le 10 mars à l'âge de 73 ans. Le service funéraire fut chanté par l'abbé A. St-Pierre en la cathédrale du Sacré-Coeur le 13 mars. L'enterrement se fit au cimetière Memorial Gardens.

Né à Lac-Noir, Qué., M. Tanguay vint à Ponteix en 1909, fut fermier à Fairholme de 1929 à 1954, alors qu'il devint propriétaire de l'hôtel de Hoey. Il se retira à Prince-Albert en 1959.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Merilda; un fils, Marcel, de Saskatoon; trois petites-filles et un petit-fils.

Mme Adèle Brûlé

Mme Adèle Brûlé (née Boileau) est décédée le 6 mars à l'âge de 81 ans. Le service funèbre fut chanté par l'abbé C. Lachance le 10 mars en l'église d'Albertville et l'enterrement se fit au cimetière de l'endroit.

Née à Alfred, Ont., Mme Brûlé vint à Albertville en 1916 et se retira à Prince-Albert en 1962. Son époux, Joseph, la précéda dans la tombe en 1965.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Wilfrid et René, d'Albertville, André, de Paddockwood, et Romuald, de Prince-Albert; treize petits-enfants et sept arrière-petits-enfants; trois frères, Arthur et Henri, de Maillardville, C.-B., et Rosaire, de Culver City, Cal.; trois soeurs, Mme Marie-Louise Brûlé, de Prince-Albert, Mme Marie-Anne Dubois, de New Bedford, Mass., et Mme Thérèse Painchaud, de Prince-Albert.

M. Silas-L. Pelletier

M. Silas-Louis Pelletier est décédé le 7 mars à l'âge de 80 ans. Le service funèbre fut chanté par l'abbé A. St-Pierre en la cathédrale du Sacré-Coeur le 10 mars et l'enterrement se fit au cimetière South Hill.

Né à L'Erable, Ill., M. Pelletier alla à Ste-Rose-du-Lac, Man., en 1904, à Bellevue en 1928, à Prince-Albert en 1946, puis prit sa retraite en 1956.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Loretta; quatre fils, Ernest, de Hoey, Félix, de St-Denis, Paul et Ben, de Prince-Albert; trois filles, Alma, de Moose Jaw, Mme C. Brûlé (Annette), de Clouston, et Mme G. Franson (Lorraine), de Domremy; 21 petits-enfants et six arrière-petits-enfants; deux frères, Eugène, de Marshall, Minn., et Georges, de Port Ricky, Floride, et une soeur, Mme E. Leclerc (Marie), de Laurier, Man.

Naissances

DUCK LAKE —

Une fille, Rachelle, à M. et Mme Laurent Perret.

Un fils, Luc-Julien, à M. et Mme Julien Pelletier.

Une fille, Pauline, à M. et Mme Raymond Fiolleau.

• • •

DEBDEN —

Le 16 février, Michelle-Marie, fille de M. et Mme Jacquelin Couture, baptisée le 22 février. Parrain et marraine, M. et Mme Yoland Couture, oncle et tante de l'enfant.

Le 18 février, Angèle-Anne-Marie, fille de M. et Mme Marcel Lévesque, baptisée le 1er mars. Parrain et marraine, Denis Gareau et Anne-Marie Florizone.



La chronique religieuse

par

Guy de Bretagne, O.M.I.

Sur 10,000 mots

On nous annonce un document de formation pastorale du clergé que vient de signer le cardinal Garrone. Il s'agit, semble-t-il, d'orientation générale pour l'éducation des séminaristes selon l'esprit de Vatican II. Cela suppose une vaste perspective sur un problème de formation aux multiples facettes concernant l'éducation des candidats au sacerdoce, l'initiation au ministère, le sens de la coresponsabilité avec les autorités, le souci de bien connaître le monde moderne et ses besoins, le sens de la justice sociale, les études à adapter, la dimension oecuménique, le phénomène de l'athéisme et bien d'autres sujets, apparemment, puisque ce texte en latin comprend quelque 10,000 mots. La "Winnipeg Tribune" du 16 mars l'annonce sous une manchette qui en dit long sur l'obsession pan-sexualiste de nos journalistes modernes: "More sex education ordered for priests". Ce titre ne fait pas justice à l'information présentée. Il est un bon exemple de la façon dont on informe le grand public sur ce qui se passe dans l'Eglise à partir de deux vérités. Ou faudrait-il dire "un centième de vérité"?

"They come cheaper by the dozen"

La "Winnipeg Tribune", dans son supplément du 14 mars, le "Canadian Magazine", nous donnait un excellent reportage sur une famille nombreuse et son art de vivre une bonne vie avec un salaire bien modeste. Une des causes de l'inflation actuelle, disent les économistes, est de vouloir vivre au-dessus de ses moyens. Il y a longtemps que l'Action Catholique initiait ses membres aux secrets d'un budget familial bien équilibré. En tous cas, il est réconfortant de voir des bonnes familles vraiment chrétiennes qui n'ont pas recours à la pilule et qui vivent décemment. Ça nous change du climat de révolte et de jouissance de ceux qui ont rejeté toute morale et qui pataugent dans le triste conformisme mondain de l'"égoïsme à deux". A quoi aboutit-on? Desqueyrat en donne une réponse brève: "Travail sans joie, mariage sans amour, ménage sans foyer, famille sans enfants, monde sans âme, âme sans Dieu". Qui a eu la joie de vivre au sein d'une vraie famille chrétienne sait combien on y est heureux parce que l'échelle des valeurs n'est pas dominée par l'argent et le paraître. Il ne s'agit pas d'être nataliste. Les conditions ne sont pas les mêmes pour tous: santé, logement, etc., et aussi tous n'ont pas une bonne tête sur les épaules, ni le coeur à la bonne place. L'art domestique est un art et il est aussi et surtout l'art de savoir s'aimer, au sens chrétien du double Commandement en lequel se résument la Loi et les Prophètes.

Le bal des finissants du Collège

Les 51 finissants du Collège de St-Boniface ont été honorés, le vendredi soir 20 mars, à l'International Inn de Winnipeg. Un banquet bien assaisonné de discours, eux-mêmes bien assaisonnés de mots spirituels, ouvrit le bal. Les parents des finissants avaient été invités à se joindre à leurs enfants et au personnel du Collège pour le banquet, étant donné que la collation des diplômes a été reportée à l'automne.

M. André Fréchette, maître de cérémonies, fournit un condiment nouveau aux propos de la soirée en invoquant ses connaissances de professeur de biologie.

Le Père Stéphane Valiquette, S.J., recteur, formula ses recommandations en quelques capsules brèves et spirituelles.

M. Donald Foidart fut le porte-parole des étudiants, en sa qualité de président de l'Association des étudiants universitaires. Il exprima l'admiration des étudiants envers leurs aînés et leur souhaita de continuer à progresser.

Le président des Anciens du Collège, M. Laurent Gagné, souhaita la bienvenue aux nouveaux anciens, en soulignant qu'il reste encore des pas à faire, même une fois devenu ancien.

M. Céleste Muller

L'orateur invité était non seulement un méritant ancien mais un membre du Conventum d'il y a 50 ans: M. Céleste Muller.

Dans son discours, l'ancien inspecteur d'écoles et chef de département du ministère d'Education, s'attacha à souligner les mérites du Collège, celui du passé comme du présent. Il retraça les principales étapes depuis sa fondation par Mgr Provencher. La petite cabane de 16 pieds sur 16 de 1822 dans laquelle deux élèves avaient appris toute la grammaire latine fut remplacée en 1833 par une seconde bâtisse érigée sur un terrain aujourd'hui submergé par la rivière Rouge. En 1854, une école de planches, à l'angle des rues Masson et Taché, lui succéda. En 1880, le pavillon central du "Vieux Collège" était érigé sur le terrain devenu le parc Provencher.

En 1877, le Collège de St-Boniface s'était joint à deux autres collèges pour fonder l'Université de Manitoba. A la première collation de grades de 1879, onze étudiants dont deux du Collège de St-Boniface recevaient leur diplôme.

Dans ce "Vieux Collège" on offrait à partir de 1899 trois cours différents: le classique français, le classique anglais et un cours commercial.

Après le tragique incendie de 1922, qui fit dix victimes, le Collège fut fusionné avec le petit séminaire dans l'édifice actuel.

M. Muller souligna que le Collège d'autrefois, grâce ou malgré le grec, offrait une excellente éducation. Offrant en exemple ses confrères de classe de 1919, il mentionna que sur 19, dont 17 sont encore vivants, un était devenu évêque, quatre prêtres, quatre médecins, deux inspecteurs d'écoles, deux directeurs au Canadien National, deux fonctionnaires du gouvernement fédéral; deux se lancèrent en affaires; un autre fut secrétaire municipal et un inspecteur de caisses populaires.

Cette classe fut remarquable aussi par sa loyauté et son esprit de corps puisque cette année elle se réunira pour la septième fois depuis 1919.

L'ancien éducateur émérite formula enfin ses hommages au Collège qu'il qualifia d'institution unique surtout par son attachement à la langue française.

Les finissants

M. Paul Dubé, président des finissants 1970, exprima en termes généreux la gratitude de ses confrères aux parents et professeurs qui ont contribué de multiples façons à l'éducation des héros de la journée. C'est un nombre record de 53 qui terminent leurs études cette année au Collège. La variété des carrières qu'ils choisissent augmente aussi. On en comptera en éducation, en droit, dans les sciences agricoles, le service social, la littérature, la chanson, le commerce, etc.

M. Céleste Muller fut invité à dévoiler le cadre du Conventum.

Et ce fut l'entrée solennelle de chacun des finissants pour le bal.

Campagne nationale d'inspection des voitures '70

Inspections périodiques des véhicules

L'inspection périodique obligatoire de tous les véhicules automobiles tend à se répandre au Canada mais il reste encore beaucoup à faire pour que ces lois s'appliquent à toutes les provinces.

C'est la Nouvelle-Ecosse qui a montré l'exemple en appliquant cette loi à la grandeur de la province dès 1967. Les autres provinces de l'Atlantique ont par la suite introduit des lois semblables.

C'est la ville de Vancouver qui, la première, a introduit il y a plus de 30 ans les inspections périodiques des véhicules automobiles. L'inspection obligatoire est en train de se répandre à toute la province.

Au Manitoba, cette loi figure dans les statuts et est appliquée de façon sélective.

L'Ontario et le Québec ont un programme de vérification obligatoire sur demande. En Ontario, il se vérifie de nombreux véhicules grâce au règlement sur l'inspection obligatoire, avant revente, de toutes les voitures usagées.

Le Conseil canadien de la sécurité reconnait les difficultés que rencontrent les provinces où cette inspection n'est pas encore obligatoire. C'est pourquoi il préconise la mise au point et l'application à la grandeur du pays d'un système uniforme d'inspections périodiques des véhicules automobiles.

Dans le cadre de sa campagne de vérification mécanique des véhicules-moteur, le Conseil déclare que cette mesure diminuerait le nombre des accidents en entraînant la condamnation de nombreux véhicules dangereux qui sont maintenant des armes mortelles, surtout à cause d'un manque d'entretien.

L'uniformité signifierait que les automobilistes des provinces où l'inspection est obligatoire n'auraient plus à affronter le danger que représentent de nombreux véhicules dangereux qui proviennent des provinces où l'inspection périodique de toutes les voitures n'est pas obligatoire.

— No 635 —

HORIZONTALEMENT

1—Douceurs. — Aspect du papier apprécié par transparence.
2—Affection caractérisée par un ramollissement des os.
3—Peu commun. — Année. — Sépare.
4—Fin d'âtre. — Altier. —
5—Idem. — Fournir. — Dans le corps.
6—Division de l'année. — Animal mou.
7—Possédés. — Duc d'Anjou.
8—Avec coeur. — Bord replié. — Cela.
9—Clair. — Homophonie. — Ecorce du chêne.
10—Titre russe. — Venu au monde. — Evangéliste.
11—Lieu où l'on élève des escargots.
12—Etoffe de soie lisse. — Pronom.

VERTICALEMENT

1—Qui humilient.
2—Chamois des Pyrénées. — Discontinua.
3—Exister. — Pronom. — Sagacité.
4—Général américain. — Au profit de. — Rayon d'une roue.
5—Début du soir. — Créper. — Consonnes.
6—Pétrins. — Onomatopée du bruit d'un coup.
7—Fenouil. — Et Juliette.
8—Article espagnol. — Honore. — Equerre.
9—S'emploie aux échecs. — Restitue. — Sorte de massue.
10—Piquant. — Note. — Ancienne unité monétaire chinoise.
11—Onze mille cent. — Quadrilatère.
12—Ensemences de nouveau.

SOLUTION DU PROBLEME No 634

■ **Horizontalement:** 1. Médiocrement; 2. Emarge — Tarai; 3. Garenne — Trin; 4. Ant — Etre — Est; 5. Lérot — Iléus; 6. Enténébras; 7. Tester — Va — Ni; 8. HC — Féroce; 9. Ilorin — Rosen; 10. Queiroz — Us; 11. Usions — Diu; 12. Eel — Forets.

■ **Verticalement:** 1. Mégalithique; 2. Emane — Ecluse; 3. Dartres — Oeil; 4. Ire — Ontario; 5. Ognette — Irni; 6. Cent — Er — Nos; 7. Erin; 8. Et — Elever — Do; 9. Mat — Ebarouir; 10. Erreur — Ossue; 11. Naissance; 12. Tint — Siennes.

Impôt sur le revenu

Renseignements éclair sur l'impôt

● **Cette chronique sur l'impôt sur le revenu vous est présentée par le bureau de district de Winnipeg, du ministère du Revenu national, Impôt.**

Les questions choisies sont celles que les contribuables posent le plus fréquemment et les réponses ont été préparées en fonction de cas généraux. Des circonstances inhabituelles pourraient en modifier la teneur.

Si vous ne trouvez pas la réponse à vos questions dans cette chronique ou dans le guide de l'impôt, vous pouvez appeler 985-4240 à Winnipeg ou écrire au ministère du Revenu national, Impôt, Winnipeg, pour obtenir des renseignements gratuits.

Q. — Je suis voyageur de commerce et me trouve, de ce fait, en dehors de mon foyer cinq jours par semaine. Puis-je déduire mes dépenses de mon revenu?

R. — Les dépenses encourues sont déductibles. Cependant vous devrez nous fournir un état détaillé de vos frais.

Q. — Je me suis marié l'année dernière. Ma jeune femme continue ses études et j'en assume les frais. Puis-je déduire de mon revenu le coût de son inscription à l'université?

R. — Vous ne pouvez déduire les frais de scolarité d'une autre personne, qu'elle soit votre femme ou votre enfant. Cependant, si votre femme n'a pas de revenu, vous pouvez la considérer comme personne à charge et réclamer l'exemption de marié de $1,000.

Q. — Nous travaillons mon mari et moi et remplissons chacun notre déclaration d'impôt. Nos enfants nous ont occasionné des frais médicaux très élevés cette année. Lequel de nous deux peut déduire ces frais de son revenu?

R. — La question est très simple: c'est la personne qui réclame les enfants à charge qui a le droit de réclamer les frais médicaux.

Q. — Y a-t-il un plafond au montant des frais médicaux que l'on peut réclamer?

R. — Non, il n'y a pas de limite pour la déduction du montant de frais médicaux excédant 3% du "Revenu Net".

Q. — Est-ce que je dois m'adresser au Centre des données fiscales à Ottawa pour recevoir des renseignements sur ma déclaration d'impôt?

R. — Non, toute demande de renseignements concernant votre déclaration d'impôt doit être dirigée à notre bureau local qui à Winnipeg se trouve à 391, rue York (tél. 985-4240).

Q. — Mon épouse travaille et a gagné cette année un salaire d'environ $3,000. Nous avons un fils de 10 ans à la maison pour qui nous devons engager une domestique. Quelle exemption puis-je réclamer?

R. — Vous n'êtes admis ni à l'exemption de marié ni à l'exemption équivalente si le revenu de votre épouse dépasse $1,250. Vous pouvez cependant réclamer l'exemption de $300 pour l'enfant entièrement à votre charge.

Q. — Je suis séparé de mon épouse et après une entente écrite entre nous, je me suis engagé à lui verser $200 par mois pour elle et nos deux enfants dont elle a la garde et la surveillance. Me sera-t-il possible de réclamer mes deux enfants comme exemptions personnelles?

R. — Non, vous ne pouvez réclamer d'exemptions pour vos deux enfants, mais par contre, vous pourrez déduire comme pension alimentaire, le montant versé à votre épouse inscrit dans votre entente écrite.

Q. — Fermier retraité, je demeure maintenant en ville. J'ai loué ma ferme et j'y fais environ six voyages par année pour surveiller les semailles, le défrichage estival et les récoltes. Est-ce que je peux réclamer dans ma déclaration d'impôt les dépenses encourues lors de mes déplacements entre ma résidence et ma ferme?

R. — Les frais de voyage encourus lors des déplacements entre votre résidence et votre ferme ne peuvent pas être réclamés à titre de déduction du revenu de location. Aucun frais d'automobile, de voyage ou de surveillance ne peut être réclamé à titre de déduction d'un revenu de location, quelle que soit la source desdits revenus de location.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Pour chaque heure que nous vivons, nous avons des centaines de décisions à prendre. Il y en a des petites et des grandes. D'où vient ce mot "décider"? Il vient du latin de-caedere, qui veut dire couper, rejeter une partie. Comme chaque chemin mène quelque part, chaque décision mène à un résultat bon ou mauvais.

Ceux qui ont pris la décision de venir assister à l'assemblée civique, plutôt que de rester avachis devant la télévision, ne l'ont certes pas regretté. Le frère Guy Bazin, maître de cérémonies, mena la soirée à la façon des Toastmasters. Il posait une question à chacun de nos visiteurs et ils avaient deux minutes pour y répondre. Un banquier parla du salaire minimum. Un échevin de St-Boniface nous donna son impression sur le festival du Voyageur. Un chef de police nous expliqua la loi sur la vente des boissons, le dimanche. Un exemple en cause, le permis spécial accordé, lors du festival. Un expert en fromages nous renseigna sur les sortes de fromages vendus au Canada. Un homme d'affaires de St-Boniface nous renseigna sur le pâté de foie gras Del's. Un gérant d'un poste de radio nous expliqua la raison des programmes multilingues du dimanche. Un expert, même deux, nous donnèrent un parallèle entre les genres d'assurances-automobiles.

Un juge (Q.C.) nous fascina par une explication sur la loi de la drogue, entre autres, la marijuana. Un Père Blanc d'Afrique nous démontra le contraste entre la vie au Canada et en Afrique; ceci entrecoupé d'anecdotes. Des questions furent ensuite posées pendant 20 minutes. Le tout fut très instructif. Pour ceux qui sont restés devant la télévision à la maison, ne regrettez-vous pas votre décision? Avez-vous bien dormi?

Après-Tout

Livres reçus à la Rédaction

EN CE TEMPS-LA, LA BIBLE
La Bible en parution hebdomadaire

Une merveilleuse idée d'André Frossard, Grand Prix de la Littérature catholique 1969. Exécutée par le Groupe **Femme d'Aujourd'hui** de Belgique la Bible en parution hebdomadaire est un magazine illustré en couleurs avec des reproductions de chefs d'oeuvre de l'Art sacré, des photographies de paysages et de vestiges bibliques.

Le texte intégral de l'Ancien et du Nouveau Testament a été principalement établi, à partir de la Vulgate, par André Frossard. Une équipe de spécialistes des textes et études bibliques a contribué à l'ouvrage. Il va sans dire que chaque numéro de "En ce temps-là, La Bible" est préalablement soumis à l'Imprimatur.

Le texte est imprimé en caractères très lisibles, sur papier glacé, et aucun rappel de notes ne vient en interrompre la lecture. Des explications accompagnent les reproductions d'art et des commentaires de spécialistes éclairent le texte sacré.

Merveilleusement adaptée à notre époque la Bible en parution hebdomadaire, présentée agréablement par les moyens visuels les plus actuels, permet aux hommes de notre temps de découvrir ou de redécouvrir le Livre des livres.

Au Canada "En ce temps-là, La Bible" sera distribué par trois voies différentes:

Vente en librairie distribution exclusive: FIDES — 861-9621
Abonnements: PERIODICA — 274-5468

La Revue de géographie de Montréal
Les Presses de l'Université de Montréal

Avec son premier numéro du volume XXIV, 1970, La Revue de géographie de Montréal annonce qu'elle "se lance dans une nouvelle aventure."

Tout d'abord, pour tout ce qui concerne l'administration et l'édition, elle relève des Presses de l'Université de Montréal. Ce qui libérera ses directeur (Camille Laverdière) et rédacteurs et leur permettra, disent-ils, "de consacrer toutes leurs énergies à la construction d'une véritable personnalité de la Revue."

Se devant d'être "un organe de diffusion de la recherche géographique québécoise," La Revue se veut également internationale: "elle accueille volontiers les collaborateurs étrangers, et spécialement ceux de l'univers francophone."

La Revue de géographie de l'Université de Montréal parait quatre fois l'an. Abonnement annuel: $12.00 (Can.).

L'activité créatrice et l'enfant

par Clasca Ozinga. Québec. Les Presses de l'Université Laval.
6 x 8½, 182 pages avec deux appendices de 35 dessins chacun, $7.50

"Madame le Professeur Clasca Ozinga, écrit dans l'Introduction le professeur Paul Weiszhuhn d'Allemagne, a entrepris de nous donner une idée de l'expérience acquise au cours de longues années de pratique de l'enseignement artistiques dans différents pays."

Dans le présent ouvrage, basé sur une enquête détaillée et approfondie qui s'est étendue sur une période de "25 ans", l'auteur étudie "l'évolution et les lois du pouvoir figuratif de l'enfant, notamment sous deux aspects: l'évolution du griffonnage vers le volume et l'évolution de la tache vers le volume" sans s'engager, si ce n'est que rarement, dans le domaine de l'arrière-plan psychologique.

Pour illustrer son ouvrage, Mme Ozinga a rassemblé le plus grand nombre possible de dessins originaux d'enfants de divers milieux hollandais.

Etudes françaises

Revue des Lettres françaises et canadiennes-françaises publiés par les Presses de l'Université de Montréal qui est "avant tout un organe de diffusion de la culture littéraire au Québec." Parait quatre fois l'an; le numéro: $1.50.

Visages de la civilisation au Canada français

études rassemblées par la Société royale du Canada et éditées par Léopold Lamontagne, MSRC. University of Toronto Press, 6 x 9, 131 pages, $7.50.

En 1966, les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press publiaient conjointement **Structures sociales du Canada français.** Inventaire des différents aspects de l'organisation sociale du Canada français, cet ouvrage était le premier d'une trilogie dans laquelle les membres de la Société royale du Canada se proposaient d'établir le bilan des ressources et des faiblesses de la civilisation française au Canada.

Visages de la civilisation française au Canada groupe une seconde série d'études portant cette fois sur les manifestations de cette civilisation: le roman (par Guy Sylvestre); la poésie (par Jeanne d'Arc Lortie et Guy Sylvestre); le théâtre (par Jean Béraud); le cinéma, la radio et la télévision (par Marcel Valois); l'histoire (par Jean-Jacques Lefebvre et Charles-Marie Boissonnault); l'éloquence politique (par Antonio Drolet); la critique littéraire (par Yves Garon); le journalisme (par Adrien Thério); les arts plastiques (par Jean-René Ostigny); l'artisanat (par Robert-Lionel Séguin).

Le troisième ouvrage offrira l'image que présente le **Canada français d'aujourd'hui,** sous les angles "éducation et religion", "sciences, lettres et arts", "économie et politique".

Notre-Dame-de-Lourdes

Semaine de la Paix

Cette année est l'année du centenaire du Manitoba. Et que pouvions-nous faire pour célébrer cette grande fête? Nous, de la 10e année, nous nous sommes posé des questions au sujet de la paix et avons décidé d'organiser une semaine de la paix. En organisant une telle semaine, nous voulions propager l'idée de la paix et aider tout le monde à réaliser que la paix n'était pas simplement une absence de guerre.

Au début de la semaine, c'est-à-dire le lundi, nous avons eu une discussion au sujet de la paix. Nous étions tous assis en cercle et nous faisions de notre mieux pour exprimer nos opinions personnelles. Nous étions inspirés par des questions telles que: "Est-ce que la paix est possible? Est-ce qu'il y a des problèmes de paix dans nos foyers, dans notre école, dans notre communauté?". Avec l'aide de ce questionnaire, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait travailler avec les autres afin d'obtenir la paix.

Ensuite, le mercredi, fut une journée de jeûne — du pain (sans beurre) et de l'eau! C'était vraiment appétissant! Même si parfois nous entendions gronder notre estomac, nous fîmes cela de bon coeur et nous serions prêts à recommencer n'importe quand...

A deux heures du jeudi après-midi, il y eut messe folklorique. Celle-là fut très intéressante car elle était différente, nouvelle. Chacun de nous participait à la messe et ainsi se sentait une partie du groupe. Au lieu d'une homélie, nous avons discuté ce que Dieu nous disait sur la paix. Nous avons découvert que la plus grande loi de la paix était de s'aimer les uns les autres. Ensuite, nous avons communié sous les deux espèces du pain et du vin. Ce fut une nouvelle et heureuse expérience pour tous!

Enfin, vendredi, nous avons eu un souper au "chili". Les convives mangèrent à leur faim et ne regrettèrent pas d'être venus. En tout cas nous espérons qu'ils ne l'ont pas regretté... La semaine se termina par une danse organisée par le Conseil étudiant.

La classe de religion

* * *

Delaquis Electric

M. Bruno Delaquis, propriétaire de "Delaquis Electric", demeure dans sa nouvelle résidence et est au service de la population à son nouveau magasin d'appareils électriques et de réparations. De plus, sa femme, Georgette, voit à son magasin "Dress Shop" en opération actuellement. Le magasin sera ouvert du lundi au samedi inclusivement. Encourageons les nôtres.

Bingo

La dernière soirée de bingo eut lieu le 15 mars et les gagnants furent comme suit: $25.00, Mme Marcel Brisson, de Lourdes, et M. Joseph Rémillard, de Manitou; $15.00, Mmes Lorraine Dupasquier, de Lourdes, et Germaine Labossière, de Somerset; $10.00, Mmes G. Middelton, de Holland, M. Lawrence, de Treherne, Germaine Dupasquier, Louise Davy et Maximilième Chabbert, de Lourdes, MM. Edouard Chevrier, de St-Claude, Roger Rémillard, de Manitou, Denis Pantel, de St-Boniface, Fred Delf, de Rathwell, Marcel Weicker et Marcel Mabon, de Lourdes; $8.00, Mlle Gisèle Lesage, de Lourdes, et M. Joseph Messner, de Somerset; $5.00, Mmes H. Bullied, de Holland, Florence Meinick (2), de Portage-la-Prairie, et Elsie Labossière, de Lourdes, MM. Joseph Lesage, de Lourdes, et Ben Meeches (2), de Portage-la-Prairie (les gagnants qui ont reçu moins de $5.00 ne sont pas mentionnés). Le prix d'entrée de $5.00 alla à M. Denis Bérard, de Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le 29 mars, à 8 h du soir, avec un gros lot de $400.00 en 58 numéros.

Assemblée annuelle

Le 12 mars dernier eut lieu l'assemblée annuelle du Foyer Notre-Dame Inc. L'assistance fut une des meilleures depuis plusieurs années. Tous les amendements aux règlements généraux reçurent l'approbation de l'assemblée avec enthousiasme. Le comité pour 1970 est comme suit: président, Jean Mabon; vice-président, Firmin Bérard; secrétaire, Marcel Roch; trésorier, Meinrad Roch; conseillers, Soeur Denise Jubinville, Dr Hubert Delaquis, Albert Augert et Fernand Dupasquier. M. René Comte est administrateur-gérant. La compagnie Forest-Guénette fera la vérification des livres.

Remerciements à M. Frank Lesage pour les services rendus au comité depuis plus de huit ans et pour l'intérêt dont il a fait preuve envers le Foyer.

Somerset

Chez les Filles d'Isabelle

Pendant les mois d'hiver, le froid intense, les tempêtes de neige, ont bien voulu accompagner les réunions des Filles d'Isabelle et malgré cela l'assistance fut toujours très satisfaisante.

En attendant les beaux jours du printemps, le Cercle local fait des projets pour l'année du centenaire.

La partie de cartes du 8 mars fut un réel succès. Les dames et les demoiselles ont su créer de l'atmosphère en se revêtant de robes et bonnets à la manière de 1880. Les gagnants des prix du whist furent: chez les dames, Mmes L. Girouard et M. Masserey; chez les hommes, MM. Arthur Rheault et Roland Lafrenière. Le panier d'épiceries fut gagné par Mme Léo Pittet.

Bon voyage à Mme Fleur-Ange Labossière, actuellement en visite chez ses fils, Guy et Richard, à Ottawa.

La prochaine réunion des Filles d'Isabelle aura lieu le 7 avril.

Dunrea

Retraite paroissiale

Comme préparation à la fête de Pâques, une retraite paroissiale fut prêchée par l'abbé Edouard Morand, curé d'Assiniboia, aux paroissiens de cette localité et des missions avoisinantes. Les jeunes étudiants eurent des exercices, spécialement pour eux, les 16 et 17 mars.

Pendant ces jours de retraite, l'abbé P.-A. Morand, curé, en prêcha une aux paroissiens d'Assiniboia.

Concours d'histoire

Le vendredi soir 13 mars, des élèves de quatre écoles environnantes, y compris celle du village, se réunissaient à la salle paroissiale pour un concours d'histoire, comme projet du centenaire manitobain, en présence des enseignants et d'un grand nombre de personnes intéressées. M. Pierre Tétro, de Ninette, maître de cérémonies et animateur, se montra à la hauteur de sa tâche.

Parmi les juges se trouvaient l'abbé P. Morand, les ministres de différentes dénominations religieuses et autres personnes responsables. Pendant un bon moment, ce fut comme un feu roulant de questions et réponses, justes ou non. Finalement le trophée de la victoire fut attribuée aux écoliers de Ninette, au milieu d'applaudissements et de félicitations qu'ils s'étaient mérités.

Pour agrémenter la soirée il y eut chants par les différents groupes de jeunes et une petite comédie bouffonne par celui de l'école locale.

Ile-des-Chênes

L.F.C.

A l'occasion de la réunion régulière du 12 mars, la présidente, Mme Lionel Dupuis, souhaita la bienvenue aux dames d'Otterburne qui assistaient à la réunion comme observatrices.

Les différents rapports qui furent présentés mentionnaient qu'une résolution, adoptée par l'assemblée, sera présentée par la section au congrès de mai.

Un budget a été établi pour l'année courante. Les dames feront la collecte pour les lépreux après chaque messe du dimanche de Pâques.

La Ligue organise une partie de cartes pour le dimanche 19 avril au Centre récréatif, à 8 h du soir.

Invité à prendre la parole, M. l'aumônier encouragea les membres à accepter une charge au sein de l'organisation car c'est en aidant aux autres qu'on s'aide soi-même.

La deuxième partie du programme, préparée par le comité du bien-être social, consistait en un film intitulé "Signal 30". Ce film, présenté par M. Gilbert Dumontier sur les dangers de la route pour les automobilistes, était instructif pour le public en général. Un autre film sur les fêtes du centenaire fut présenté par M. Laurence Roeland.

La prochaine assemblée générale aura lieu au Centre récréatif le jeudi 9 avril, à 8 h du soir.

Laurier

Tournoi de curling

Un intéressant tournoi de curling eut lieu à Laurier les 6 et 7 mars. Les plus de cinquante ans de la localité participèrent à deux compétitions où Laurier fut à l'honneur. L'équipe de L. Gagnon avec C. Boisvert, A. Verley et H. Délaurier sortit victorieuse à la première compétition, et celle de l'abbé R. Lavoie, assisté de Mme Irène Boisvert, André Saquet et Joseph Tardiff, remporta la deuxième compétition. M. H. Gray, 76 ans, était le plus âgé des joueurs. Des équipes de Makinak, Ste-Rose-du-Lac, McCreary et Laurier participèrent au tournoi.

Lorette

Thé annuel

Vous êtes cordialement invités au thé annuel de la paroisse de Lorette qui aura lieu le dimanche 5 avril, de 2 h 30 à 6 h 30 p.m., en la salle paroissiale. Les profits de ce thé serviront à aider les oeuvres paroissiales.



Dans la région d'Oakville, Ontario, les commis de banque veulent savoir comment s'en tirer avec les détrousseurs de banque. La police de l'endroit s'occupe de les initier au maniement des armes. (Photo TTS)

Aubigny

L.F.C.

Le 11 mars eut lieu la réunion de la L.F.C. en la salle de la caisse populaire, avec 21 personnes présentes.

La responsable du comité spirituel nous rappela que la première communion ayant lieu le jour de Pâques, il serait convenable d'offrir un certificat à chaque premier communiant en souvenir de ce grand jour.

La responsable du comité d'éducation expliqua que c'était une façon d'éduquer nos enfants que de profiter du temps du carême pour les aider à accepter de se sacrifier pour le prochain, les habituer à aider avec joie, etc.

Le comité de publicité s'occupe de trouver un artiste pour réparer la toile qui avait été endommagée lors de la réparation de la salle.

On discuta de la possibilité d'installer une bibliothèque dans les bureaux de la caisse populaire. Il y a un grand nombre de volumes qui pourraient être un enrichissement pour plusieurs et qui ont été mis de côté depuis plusieurs années. Mme Guillou a offert ses services comme bibliothécaire bénévole.

M. l'aumônier nous donna des détails sur le mouvement "Développement et Paix". Il nous fit comprendre que ces peuples sous-développés ont une faim d'éducation qui peut les faire souffrir autant que la faim corporelle. Il faut donner en pensant à ceux qui ont faim et qui n'ont rien.

Il y eut discussion animée à propos d'un questionnaire que les parents doivent remplir afin de faire connaître leurs opinions sur le temps à consacrer au français dans nos écoles. La réaction générale semble être que tout en étant attaché à sa langue on craint que nos enfants soient handicapés quand ils auront à rentrer dans le marché du travail qui est forcément un milieu anglais. Cependant, toute personne ayant une éducation bilingue est incontestablement supérieure à celle qui est unilingue, donc pourquoi ne pas repartir l'horaire 50-50.

Nons nous sommes séparées avec la satisfaction d'avoir vraiment vécu notre thème "Partageons nos idées, nos expériences."

Banquet

Un banquet, suivi d'une soirée dansante, aura lieu le 11 avril. Ce banquet est organisé par le club de hockey, les Aces, dans le but d'honorer leurs joueurs. Même s'ils ne prennent pas part aux finales cette année, ils ont attiré l'admiration des sportifs par leur enthousiasme et leurs exploits. Ce sera une occasion pour les fervents du hockey de démontrer leur appréciation.

Cadeau-souvenir

Le Comité du Centenaire est heureux d'offrir un cadeau-souvenir au bébé Hildebrand premier-né dans la paroisse depuis le début de l'année centenaire.

St-Jean-Baptiste

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Jean-Baptiste eut lieu au couvent le jeudi 12 mars. Mme Louis Sabourin nous dit quelques mots au sujet de la Commission Dumont qui a pour but de trouver un mode "d'insertion du laïc dans l'Eglise".

On nous avertit de laisser tomber notre résolution proposée pour le congrès annuel. Nous devons cependant l'appuyer fortement. On nous fit part que la Chambre de Commerce de la localité, récemment réorganisée, demande deux dames de la Ligue pour faire partie de son comité.

La date de l'assemblée annuelle fut fixée au 9 avril. Le programme comprenait les points suivants: différence entre la vie religieuse et celle des laïcs; tout chrétien est appelé à pratiquer la chasteté et la pauvreté; ce qu'on attend des religieux dans la paroisse.

Revenu de $3,500,000 pour CP Air en 1969

VANCOUVER — Les recettes d'exploitation de CP Air en 1969 ont augmenté de 25 pour cent atteignant le chiffre de $133.7 millions et laissant un revenu net de $3.5 millions, a annoncé le 13 mars M. John C. Gilmer, président de CP Air.

En 1968, le revenu net avait été de $2.4 millions. En 1969, la société aérienne a transporté 1,277,000 passagers, ce qui représente des recettes de $107.3 millions.

Face à l'augmentation de 25 pour cent du revenu d'exploitation en 1969, les dépenses d'exploitation ont pour leur part augmenté de 24 pour cent, atteignant $122 millions.

CP Hôtels ouvre une cuisine de l'air

MONTREAL — CP Hôtels a ouvert officiellement, le 12 mars, un centre de préparation de repas à l'aéroport international de Montréal, le premier à être aménagé par la compagnie dans un aéroport.

"La nouvelle cuisine de l'air est la plus moderne du Canada", a déclaré M. C. G. Burton, vice-président exécutif, CP Hôtels. "A la fin de 1970, nous comptons préparer entre 5,000 et 7,000 repas par jour". Cet accroissement se réalisera en offrant des services à plus de compagnies aériennes.

St-Lazare

Emission télévisée

Le vendredi soir 20 mars, la chorale du Club des Jeunes et l'orchestre "les Saints" prenaient part à l'émission "Profile" télédiffusée au poste CKOS de Yorkston en Saskatchewan. La chorale exécuta trois chansons dont deux en français soient "L'amour est bleu" et "La joie de vivre". La chanson anglaise était intitulée "Green Green" et correspondait très bien avec la première journée du printemps.

Les gens de St-Lazare sont fiers de leurs jeunes et les remercient pour l'honneur qu'ils ont apporté à la paroisse.

Les jeunes désirent remercier Soeur Paul pour avoir eu tant de patience avec eux, ainsi que les Dames Auxiliaires, l'Association Athlétique et les Chevaliers de Colomb qui ont aidé à payer les frais du transport.

Ceci faisait partie des célébrations du centenaire.

Chevaliers de Colomb

Vingt frères Chevaliers et leurs épouses se sont rendus à Dauphin en fin de semaine à l'occasion de l'initiation au troisième degré, suivie d'un grand banquet. Alors que les frères Chevaliers franchissaient la dernière étape de leur voyage dans la Chevalerie, les dames visitaient les endroits importants de la ville de Dauphin et assistaient à une réception organisée en leur honneur. L'orateur invité au banquet était le frère Armand Guénette, de notre conseil, qui parla sur "L'apathie chez nous".

Hockey

M. Daniel Tremblay, joueur de hockey avec les Dauphin Kings de la Ligue junior, fut choisi première étoile de la partie disputée entre St. James le jeudi 19 mars. Daniel marqua deux buts en plus de jouer une partie sensationnelle. Dauphin mène dans la série semi-finale, trois parties à zéro. Daniel compta le but qui égalisa la partie, ainsi que le but qui assura la victoire à son équipe.

Ste-Agathe

Invitation

Tous les parents et amis de M. et Mme Arthur Péloquin sont invités à se rendre à la salle paroissiale de Ste-Agathe le dimanche 5 avril pour une réception de 2 h à 5 h p.m. à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

Aux élections du Québec . . .

(suite de la première page)

Québec, a été nommé candidat de l'Union nationale dans le comté de Taillon.

Agé de 37 ans, Jacques Johnson, qui est diplômé en sciences sociales de l'université de Montréal, occupait les fonctions de conseiller spécial auprès du ministre de la famille et du bien-être social, Jean-Paul Cloutier. Il est membre de la Corporation de l'Institut Vanier de la famille et de la Société de criminologie de Québec. Il a fait partie de la délégation du Québec aux conférences fédérales - provinciales des ministres du bien-être à Victoria en Colombie-Britannique, de la délégation du Québec à la conférence fédérale-provinciale des ministres de la santé à Ottawa ainsi que de la délégation du Québec lors de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres à Ottawa, les 7, 8 et 9 décembre dernier.

Ancien professeur à l'Université de Sherbrooke, Jacques Johnson, qui a suivi des cours en organisation communautaire à l'université Fordham de New York, a fait partie de nombreux conseils d'administration, d'institutions de bien-être, de bienfaisance et de santé.

Jeanne Sauvé contre Lévesque

MONTREAL — De nouveau candiadt dans le comté de Laurier, M. René Lévesque aura comme adversaire libéral, Mme Jeanne Sauvé, reporter à la télévision anglaise. Tous deux journalistes, ils sont amis de vieille date, s'étant connus dans la pratique de leur métier, à Radio-Canada. En outre, Mme Sauvé est l'épouse de M. Maurice Sauvée, ancien directeur des relations publiques du Parti libéral du Québec, avant de devenir ministre fédéral du développement régional. Défait aux dernières lections, Il est devenu depuis vice-président de la société Bathurst.

L'électorat du comté de Laurier est constitué de 32 p.c. de Néo-Canadiens dont 22 p.c. sont d'origine italienne. Mme Sauvé, qui a fait plusieurs séjours en Italie, où demeure sa soeur mariée à un millionnaire du pays, aurait alors l'avantage de parler couramment l'italien. La nouvelle acquisition de l'équipe Bourassa est présidente de l'Union des artistes, secrétaire générale de la Fédération des écrivains canadiens, membre du conseil d'administration de la société de communications Ruchnell et collabore à l'émission de télévision W5. Les nombreux sondages effectués par les spécialistes du Parti québécois dans le comté de Laurier indiquaient une augmentation sensible de la popularité du député Lévesque. Il avait été élu en 1966 par une majorité de 6,764.

Niamey . . .

(Suite de la première page)

vale la thèse du secrétaire exécutif provisoire. Celui-ci, qui avait été sévèrement critiqué par la délégation française en début de semaine — principalement parce qu'on lui reprochait de ne pas avoir suffisamment consulté Paris au cours de l'année écoulée et de n'avoir pas prévu dans les statuts une place pour le Québec — a néanmoins été soutenu par la France au moment de son élection au secrétariat permanent.

La conférence a en effet été dominée, du moins en grande partie, par le problème que posait la participation du Québec. A la suite de longues tractations, et après en avoir référé à Ottawa, la délégation fédérale a proposé un texte auquel toutes les délégations se sont ralliées.

En conséquence, le Québec est admis dans l'Agence, non pas comme Etat-membre, mais en qualité de gouvernement participant.

L'article de la charte qui intéresse le Québec se lit comme suit:

"Dans le plein respect de la souveraineté et de la compétence internationale des Etats-membres, tout gouvernement peut être admis comme gouvernement participant aux institutions, aux activités et aux programmes de l'Agence, sous réserve de l'approbation de l'Etat-membre dont relève le territoire sur lequel le gouvernement participant concerné exerce son autorité et selon les modalités convenues entre ce gouvernement et celui de l'Etat-membre."

Ce qui signifie que le Québec pourra participer aux activités de l'Agence avec l'accord d'Ottawa et selon des modalités déterminées. Ainsi, le problème risque de se poser de nouveau au Canada. Il est certain que le Québec n'aura pas le droit de vote, n'étant pas un Etat-membre, et qu'il n'assistera aux conférences qu'à l'intérieur de la délégation fédérale.

J. L. Gagnon, directeur d'Information-Canada

OTTAWA — M. Jean-Louis Gagnon, journaliste et coprésident de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a été nommé directeur d'Information-Canada, l'agence gouvernementale qui aura pour mission de coordonner toutes les activités d'information du fédéral et d'informer la population sur les politiques du gouvernement. Information-Canada commencera ses travaux le 1er avril.

Dans une communication gouvernementale, remise à la presse, on souligne que les travaux de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme touchent à leur fin. M. Gagnon est né à Québec en 1913. Il a fait ses études au collège Sainte-Marie et Brébeuf, à Montréal, ainsi qu'aux universités Laval et d'Ottawa.

Journaliste de carrière, M. Gagnon a été désigné récemment journaliste de l'année par le Cercle national des journalistes. Il a travaillé pour plusieurs quotidiens du Québec. Il a été rédacteur en chef à La Presse, ainsi qu'au Nouveau Journal au début des années 60.

De 1943 à 1945, il fut chef de bureau à Montréal, puis à Washington, de l'agence internationale de nouvelles France-Presse. Ecrivain, M. Gagnon a publié les oeuvres suivantes: Vent du large, La fin des haricots et La mort d'un nègre. Il est le fondateur de "Les écrits du Canada français" et de l'hebdomadaire La Réforme.

Membre de l'Académie canadienne-française et du Conseil des arts du Québec, il est aussi vice-président national du Festival d'art dramatique du Canada.

En 1968, M. Gagnon accéda à la coprésidence de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à la suite du décès de M. André Laurendeau.

Willow Bunch

Çà et là

En plus de M. Gédéon Boisvert qui est pensionnaire au Foyer Youville de Gravelbourg, il y a quatre autres personnes de Willow Bunch: Mmes Georges Martin et Paul Piché, MM. Amédée Roy et Alcide Grégoire.

La boulangerie de Willow Bunch a fermé ses portes depuis le 14 mars. Le gérant, M. Ernest Sylvestre, et son épouse sont allés demeurer à Redvers.

Partie de cartes

Le mardi 17 mars, en la fête de St-Patrice, eut lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes. Les gagnants furent Mmes L. Chabot et L. Therrien, MM. A. Crawford et R. Lindquist. Cette soirée avait été organisée par les membres de la C.W.L.

Le mouvement migratoire interne de la France

PARIS — Entre 1962 et 1968, plus de 3 millions de Français (soit un sur quinze) ont quitté l'une des 21 régions françaises pour aller habiter dans une autre. Cette mobilité accrue et nouvelle des Français est mise en lumière par les analyses du recensement de 1968 que publie l'INSEE (Institut de la Statistique et des Etudes Economiques).

Le pouvoir d'attraction de la région parisienne sur la province reste important, mais les Parisiens sont de plus en plus nombreux à quitter la capitale ou sa banlieue pour aller s'installer en province. Au total 723,000 provinciaux sont venus s'installer dans la région parisienne entre 1962 et 1968 (895,000 y étaient venus entre 1954 et 1962) mais dans le même temps 655,000 habitants de la région parisienne l'ont quittée (contre 569,000 entre 1954 et 1962) pour aller s'installer en province, surtout dans le Midi de la France.

Mais les échanges entre la région parisienne et la province ne sont qu'un aspect de la mobilité des Français entre 1962 et 1968, période au cours de laquelle des courants interrégionaux importants se sont développés. Ainsi l'Alsace semble attirer de plus en plus les Lorrains, l'Aquitaine les gens de Poitou-Charentes et du Midi-Pyrénées. Le Centre a accueilli un nombre important de personnes en provenance des pays de la Loire, de Poitou-Charentes, de Bretagne et de Bourgogne. Provence-Côte d'Azur et Rhône-Alpes continuent, d'autre part, à être des pôles d'attraction pour les populations des régions voisines.

Au total, en dehors de la région parisienne, 7 des 21 régions françaises ont accueilli plus d'habitants venus des autres régions qu'elles n'en ont vu partir. Ce sont: l'Alsace (+ 15,000), l'Aquitaine (+ 6,000), le Centre (+ 43,000), le Languedoc (+ 3,000), la Haute-Normandie (+ 60,000), Provence-Côte d'Azur (+ 80,000) et Rhône-Alpes (+ 60,000).

Toutes les autres régions ont un solde migratoire intérieur négatif, certaines atteignant un chiffre important: Nord (— 80,000), Lorraine (— 42,000), Poitou - Charentes (— 31,000), Pays de la Loire (— 22,000), Bretagne (— 23,000).

(BNF 8-11-69)

Chronique de CFRG

Grand-père, vous oubliez votre cheval!

M. Joseph-Edmond Chabot, président de la Société Radio-Gravelbourg Ltée, est heureux grand-père depuis vendredi dernier.

Etre grand-père pour la première fois doit faire une impression semblable à celle que l'on ressent quand on devient Pape pour la première fois. C'est en quelque sorte l'entrée dans la troisième phase de la vie d'un homme. Ce n'est pas que l'on se sente vieillir, mais c'est, à coup sûr, quand votre fils a un fils à son tour que l'on se rend compte que l'on est devenu le mari d'une grand-mère!

Panoplie

Cette panoplie que vous voyez publiée dans votre journal La Liberté et le Patriote, est l'oeuvre d'un annonceur de chez nous: Christian Carreyrou.

Les cinq personnages caricaturés formant cette panoplie sont ceux qui "font" du micro pendant le jour à CFRG.

Ils sont tels qu'ils sont vus par Christian, et Christian est tel que vu par les autres. Et ainsi donc, pas d'erreurs possibles. C'est bien nous, c'est bien elle et c'est bien lui, avec quelques détails pour souligner.

Germain et ses écouteurs qu'il quitte rarement. Tout de même, il les a enlevés pour aller à Montréal au mariage de sa soeur. Benoit cigarette au bec? Pourtant il ne fume plus. Le Gallois ou le Celte avec ses nouvelles de nulle part. Carole, toute en "accroches-coeurs", et Christian, en fantôme du "Bateau Lavoir" repaire de rapins chers à Picasso.

M. M.

Sharyn Favreau, de Prince-Albert, boursière au Festival de musique

PRINCE-ALBERT — Participait récemment au festival de musique de Nipawin Mlle Sharyn Favreau, qui obtint la première place dans quatre classes. Elle reçut la plus haute note dans la classe "Musique Contemporaine Canadienne" pour son exécution de "Pyrotechnico", composé par son enseignante, Mme Marjorie Kisby Hicks, de Prince-Albert. Cette réalisation musicale fut très appréciée de l'auditoire et reçut de grands éloges du juge, M. Helmut Brauss, d'Edmonton.

On décerna aussi à Sharyn une bourse de $25.00 de "Nipawin Rotary Club" pour classe de musique contemporaine canadienne, ainsi qu'une bourse de $25.00 du "Nipawin Music Festival Association" présentée au gagnant du concert final, compétition à laquelle participaient tous les boursiers.

Sharyn eut en plus le bonheur de recevoir le trophée "Mrs. S. M. Potts (Nipawin) Senior Piano".

Duck Lake

Bonspiel

Doris Gagnon et son équipe furent les gagnants du trophée lors du bonspiel de l'école Stobart.

50e anniversaire

Le 1er février, parents et amis se réunissaient à l'école St-Michel pour célébrer le 50e anniversaire de profession religieuse de Sr Anna Gaudet. Sr Gaudet passa 38 ans à Duck Lake, donc 25 ans à enseigner le catéchisme à l'école. Depuis 1957 elle fait partie du personnel de l'école St-Michel (école indienne).

Concours oratoire tenu à Prud'homme

PRUD'HOMME — Le 12 mars, un concours oratoire avait lieu à Prud'homme. C'était vraiment extraordinaire de voir tous ces élèves participer, malgré la petite demi-heure de français par jour permise. Bravo aux élèves et bravo aussi aux enseignantes: Sr Louise David, Sr Ada et Mme Denise Lepage.

Les heureux gagnants furent: première année, Yvonne Hounjet (Grand-mère); 2e, Louise Fontaine (Madame la Lune); 3e, Lise Blain (La petite souris); 4e, Lizette Jeanneau (Le sommeil); 5e, Benoit Lepage (Le miroir brisé); 6e, Sylvianne Rivard (Les fossettes); 7e, Gilbert Leray (La chute du gland); 8e, Estelle Lévesque (Le Pape); 9e et 10e, Yvonne Beauregard (Vive les blancs ou vive les noirs?).

Les membres du comité paroissial de l'A.C.F.C. ont offert une coupe à chacun des gagnants. Ceux-ci se préparent maintenant à aller concourir contre la région qui comprend Prud'homme, Vonda, St-Denis et Saskatoon.

M. Hervé Loiselle a parlé du Séminaire tenu à Prince-Albert sur l'animation sociale. Il a dit que la réunion lui avait beaucoup plu et qu'il s'était trouvé bien à l'aise pour jaser et discuter avec les membres présents. M. Clotaire Denis parla du renouveau dans l'A.C.F.C. Il promit de revenir car il n'a pas eu le temps de répondre à toutes les questions posées par son auditoire si intéressé.

Grand merci aux juges de ce concours: Soeurs Alice et Hélène et Mlle Rose Raymond, toutes trois de St-Denis.

Discours sur le Pape

Voici le discours d'Estelle Lévesque, de 8e année:

Le Pape... Pense-t-on assez à ce qu'est le Pape? A ce qu'il représente sur terre parmi nous? Le Pape, on ne saurait trop le redire, est le Vicaire du Christ; autrement dit, le bénéficiaire du précieux dépôt de la Foi. C'est un Père, un Docteur, un Pasteur, c'est l'homme de Dieu auprès du monde, c'est le successeur authentique de Celui qui est notre Divin Sauveur. En effet, c'est ce Sauveur qui donna à Pierre les clés du Royaume et qui lui dit: "Pais mes agneaux, pais mes brebis".

Nous avons tous assurément de grands, de très grands devoirs à l'égard du Pape, notre guide; des devoirs dont nous ne saurions, sans aucun péril, ne point nous acquitter. Quels sont ces devoirs?

Le premier devoir envers le Pape, c'est l'"Amour". Nous devons aimer le Pape de cet amour raisonné et convaincu qui s'appuie sur la Foi en son magistère suprême. Comme le Christ fondateur de l'Eglise, le Pape aime tous les humains nos frères comme les bons parents aiment leurs enfants. Le Pape est aimé de Dieu. Aimez le Pape, chers amis, Jésus l'aime et il nous demande de l'aimer.

Un deuxième devoir est d'être soumis au Souverain Pontife; soumis en paroles et en action; soumis en tous les points et soumis toujours. Le Pape a d'immenses, d'écrasantes responsabilités. Il veut notre bien. Il connait nos problèmes et il oeuvre jour après jour en vue de nos intérêts petits ou grands; intérêts de la personne humaine, du foyer, de la famille, de la société, de tous les peuples. Quand prêter l'oreille aux enseignements du Pape? Quand conformer nos vies à ce qu'il dit, à ce qu'il proclame; à ce qu'il enseigne? Le Pape possède l'infaillibilité et il possède aussi l'autorité. Il peut définir une vérité de Foi et il peut également exposer ou rappeler la doctrine de l'Eglise dans une lettre ou de toute autre manière officielle. Dans les deux cas, le Pape doit être écouté.

Un troisième devoir envers le Saint-Père? Prier pour le Pape, au fait, pensons-nous souvent, tous les jours à prier pour celui qui, à Rome, occupe la Chaire de Pierre? Le Pape est notre chef. Conformément à sa Mission, le Pape a la responsabilité de nous éclairer, de nous diriger dans notre marche, dans notre pèlerinage sur terre dont l'objectif n'est nul autre que le ciel.

Il y a exactement 15 ans, le jour de la Toussaint, le Pape actuel, Sa Sainteté Paul VI était nommé archevêque de Milan. Le 21 juin 1963, Mgr Montini était élu 260e Pape.

Quelle personnalité que celle du présent Pape, successeur de l'Apôtre Pierre... un homme remarquable en piété et en science, qui possède une profonde humilité et une patience à toute épreuve.

La tâche du Pape est lourde. Sans doute, le Souverain connait-il des jours inoubliables, mais le titulaire du siège de Pierre a aussi des chagrins et des peines, des peines qui lui broient le coeur; qu'il supporte avec constance, à l'exemple même de celui qu'il représente sur terre et qui, pour nous, mourut sur la Croix.

Que faut-il faire pour en arriver là? Nous devons fortifier nos convictions humaines et chrétiennes. Sans une force d'esprit et d'action plus valeureuse, sans une Foi plus profonde et plus agissante, nous pouvons être emporté par la seule faute de notre inertie.

Il y a, Dieu merci, à la tête de l'Eglise, un homme bon, doux, compréhensif. Un homme, un prêtre qui voue ses journées, ses heures à la grande cause de la Foi; de la concorde entre les peuples, dans la société et entre les individus.

Remercions le Ciel de semblables faveurs et ne négligeons jamais nos devoirs de fils envers le Pape, Vicaire du Christ sur la terre.

J'appartiens à Dieu de la tête aux pieds. (Baden Powell)

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Le pouvoir soviétique et la religion

L'Église du silence

par Edward Hopkins

— II —

Khrouchtchev, ce russe pur, envoyé par Staline en Ukraine pour y instaurer l'ordre socialiste et que les Ukrainiens ont qualifié "le boucher de l'Ukraine" parce qu'il envoya à la mort des dizaines de millions d'Ukrainiens, hommes, femmes et même enfants car il poussa l'abjection jusqu'à faire tuer les descendants de ceux qui, à ses yeux, n'étaient pas suffisamment staliniens, ce Khrouchtchev qu'une certaine presse occidentale osait appeler un "Libéral"(!) allait manifester envers la religion plus d'aversion encore que Staline. Quand, à la suite d'une "révolution de palais", Khrouchtchev fut destitué, il ne restait plus ouvertes que 10,000 des 20,000 églises rendues au culte par Staline, 40 communautés religieuses sur 67 et 3 séminaires sur 8.

De plus, Khrouchtchev fit modifier en 1961 les statuts de l'Eglise afin de priver les prêtres de tout droit de regard dans l'administration de leurs paroisses.

Avec ce diabolique système instauré par Khrouchtchev, les prêtres ne sont plus que les employés d'un Conseil paroissial. Or, pour instituer ce Conseil, il faut une autorisation pour réunir l'assemblée paroissiale, chargée de l'élire. Tant que l'autorisation n'a pas été accordée, la paroisse n'a pas de prêtre et l'église est fermée et, pour maintenir sa fermeture, le gouvernement qui ne délivre pas l'autorisation, déclare, en revanche, que les fidèles ne sont pas "capables" de la maintenir.

Les moines sont envoyés dans un asile psychiatrique

Envers les monastères, Khrouchtchev a été plus diabolique encore: le travail communautaire des moines, couronné par une productivité d'un niveau élevé, constituait pour le régime une réfutation de l'activité peu efficace des "kolkhozes"; il les a faits fermer après avoir ordonné l'examen des moines par des commissions médicales du parti qui les ont déclarés atteints de tuberculose latente ou de maladie psychique nécessitant un repos prolongé dans un asile psychiatrique!

L'âpreté de la lutte menée par Khrouchtchev pour la liquidation des monastères a été telle que des millions de croyants, à partir de 1963, se sont adressés, par canal secret, aux patriarches orthodoxes orientaux, au secrétaire général de l'ONU, au président des USA. Les prêtres qui envoient des suppliques au Patriarche moscovite Alexis, décoré de trois Ordres du Drapeau rouge du travail, sont aussitôt destitués. Jamais le Patriarcat ne réagit contre les atteintes à la liberté religieuse; au contraire, son organe officiel "La Revue du patriarcat de Moscou" parle de la vie de l'Eglise en U.R.S.S. en des termes tels qu'il reste l'impression que rien ne la menace!

L'Appel lancé aux fidèles par le patriarche, à l'occasion du Cinquantenaire de la révolution d'octobre 1917, laissait l'impression pénible d'être une copie d'un éditorial de la **Pravda**, le quotidien du parti. On n'a aucune peine à imaginer comment cet Appel a été reçu par les Russes émigrés en Europe; estimant que la hiérarchie a trahi sa mission, ils se sont organisés indépendamment du patriarche de Moscou.

Et l'avenir?

A la troisième session du Concile de Vatican II, le cardinal Koenig, archevêque de Vienne, a dénoncé les procédés détournés employés par le Kremlin pour anéantir toute vie religieuse: ...**les faits révèlent que ces dernières années la liberté religieuse ne s'y est pas étendue mais qu'au contraire elle a été limitée: la place réservée à la vie et aux oeuvres religieuses y est encore plus réduite...**

Avec Brejnev, il reste aujourd'hui 42 églises pour les 7 millions d'habitants de Moscou, la ville qui comptait jadis "quarante fois quarante églises" (on n'était pas loin du compte puisque l'on dénombrait à l'époque 1,300 clochers). Et l'écrivain Lermontov de constater: "Moscou n'est pas une masse silencieuse de froides pierres disposées en ordre géométrique. Non, elle a son âme, sa vie: comme l'océan, elle a son langage, puissant, sonore, sacré..."

Mais maintenant, les carillons se sont tus. Et pourtant, dans les rares églises ouvertes au culte, on s'y écrase aux offices, debout selon la tradition orthodoxe. Et l'on continue de baptiser, en dépit du questionnaire indiscret que les parents doivent remplir: surprenant résultat de l'autorité des grand-mères que le régime dénonce sous le nom de **babouchkocratio.** Dans n'importe quelle église, les nouveau-nés, enveloppés dans un sac à la russe, attendent, portés par les grand-mères, le moment d'être plongés dans l'eau baptismale (les orthodoxes pratiquent le baptême par immersion totale).

Dans le contexte soviétique la foi est évidemment plus une pratique qu'un enseignement: face aux persécutions ouvertes ou camouflées, les fidèles n'ont pu tenir et ne se multiplier que grâce à une volonté invincible.

Pâques: fromage blanc et farine introuvables

Ainsi, pour Pâques où durant l'office de minuit — la **zaoutrina** — culmine la ferveur russe, les inlassables grand-mères raflaient dans les magasins le fromage blanc et la farine pour fabriquer les **koulitchki** (gâteaux cylindriques que l'on fait bénir le Samedi saint); ce phénomène n'avait pas échappé à la vigilance de Khrouchtchev qui fit organiser la disparition de ces "accessoires de la superstition": fromage blanc et farine étaient introuvables dans le mois de Pâques.

Brejnev, lui, estimant qu'une religion nouvelle ne peut vaincre qu'en utilisant les mythes de l'ancienne, a donné ordre à la Direction générale des Boulangeries de fabriquer ces fameux **Koulitchki**: naturellement, les boulangeries ne les vendent pas sous le nom de **Koulitch**; elles les appellent pudiquement "gâteau printanier"!...

Alors que le régime se prépare à célébrer le 22 avril 1970, avec toutes les pompes laïques le centenaire de la naissance de Lénine, force est bien de reconnaître — les faits le prouvent surabondamment — qu'il s'est trompé en prédisant pour le cinquantenaire de la Révolution (donc en 1967) la mort de la religion en U.R.S.S. Le régime a pu tuer dans l'homme toutes les représentations religieuses, mais il n'a pas encore réussi à tuer l'essentiel: le besoin de foi, d'espérance, de prière.

Comme le chant, la prière ne sera jamais vaincue.

FIN

En avril 1915, on impose une taxe de guerre de 1c sur les lettres et les cartes postales déposées au Canada.

La grande ambition des scientistes est de mettre la main sur des échantillons du sol du cratère de Copernique, situé près du centre de la partie visible de la lune. On croit que ce cratère renferme des indices sur la composition interne de la lune. (Proto TTS)

Chine

La Chine de Mao, 3e puissance nucléaire?

par Jean-Pierre Brûlé

— I —

Super-priorité à la formation des techniciens et des savants

L'apparition de la Chine rouge, nouvelle grande puissance sur la scène mondiale, et son intégration dans l'ordre international constituent le grand problème de notre temps.

Trop d'événements désormais dépendent de ce pays pour qu'on puisse se contenter de le condamner en tout temps.

La muraille de méfiance, et trop souvent d'ignorance, qui se dresse entre la Chine et l'Occident est dangereuse pour les uns et les autres.

Première puissance du globe par le nombre, la Chine de Mao, libérée de l'hypothèque que les étrangers s'étaient assurée, a retrouvé le sens de la grandeur nationale et s'est donné un potentiel militaire à sa mesure.

Elle entend désormais se hisser au rang de troisième puissance nucléaire.

En a-t-elle les ressources? En possède-t-elle les moyens matériels? Dispose-t-elle du personnel scientifique nécessaire? Comment va-t-elle exploiter le surcroît de puissance que lui ont donné ses cinq exploits?

Telles sont notamment quelques-unes des questions auxquelles s'efforcent de répondre les articles dont nous commençons la publication.

* * *

La société qui crée des Gardes Rouges vient de montrer au monde qu'elle est pareillement capable de produire des engins nucléaires.

L'évolution technologique du programme nucléaire chinois est aussi spectaculaire que rapide: quelle remarquable réalisation que de pouvoir lancer un engin nucléaire, deux ans seulement après la première expérience!

Une progression spectaculaire

C'est en effet le 16 octobre 1964 — quinze ans après la prise du pouvoir par Mao et son équipe — que la Chine faisait brusquement irruption parmi les pays détenteurs d'un arsenal nucléaire. Et l'analyse des retombées radio-actives a révélé qu'il s'agissait d'une bombe atomique à uranium enrichi ou uranium 235 exigeant un niveau technique plus élevé que la fabrication du plutonium. Et là, les Chinois n'ont pas pu compter sur l'appui des Soviétiques. (1)

Dès lors, voilà la Chine disposant des deux formes de la puissance militaire puisque, à ses masses armées, elle ajoute maintenant un arsenal nucléaire.

Les progrès chinois sont d'ailleurs plus frappants sur le plan scientifique que dans le domaine économique. Trois dates les ont illustrés — celles des trois explosions nucléaires: 16 octobre 1964, 15 mai 1965, 9 mai 1966.

Désormais, la Chine va conduire ses plans à vive allure: cinq mois plus tard, avec le lancement, le 27 octobre 1966, d'un missile sol-sol porteur d'une tête nucléaire, la Chine prouvait qu'elle avait maîtrisé les difficultés techniques et industrielles de la solution du problème des vecteurs que la France, elle, n'a pas encore résolues.

C'est donc la première fois que l'on met simultanément à l'épreuve une fusée et l'engin nucléaire qu'elle doit transporter et aussi que l'on effectue un tir semblable dans son principe à celui qui serait pratiqué en cas de conflit.

Ebranler l'ordre mondial

Cette date du 27 octobre 1966 marque ainsi pour la Chine une nouvelle et importante ligne de partage dans son développement intérieur et extérieur. En révélant un niveau de réalisations scientifiques et techniques auquel les Occidentaux pour la plupart ne voulaient pas croire, les Chinois démontrent qu'ils entendent aller toujours plus avant dans le développement de leurs capacités nucléaires. "Alors qu'elle possède la fusée et l'arme nucléaire, l'influence de la Chine est désormais irrésistible" (Renmin Ribao, 15 novembre 1966).

L'explosion de la cinquième bombe montre bien la volonté de la Chine de brûler les étapes et d'aller de l'avant dans le domaine nucléaire.

La déchéance de leur pays ayant été étroitement subordonnée à la supériorité militaire de l'Occident, l'action des dirigeants de Pékin s'insère dans le contexte d'une politique dont l'objectif principal est d'ébranler l'ordre mondial dominé par les U.S.A., d'où cette sorte d'obsession anti-américaine: "Enrichir le pays et le rendre puissant". La devise des modernisateurs de la fin du XIXe siècle est restée celle de Mao (Manuel du nouveau membre du parti, 1947, p. 18).

La vérité qu'il importe de bien saisir est cette ambitieuse volonté chinoise de ne pas vouloir être méconnue. Elle porte témoignage de la volonté de la Chine d'être traitée comme une grande puissance au sens orthodoxe du terme, au moment même où, pour la 15e fois, il s'est formé aux Nations Unies une majorité afin de lui barrer l'entrée, décision qui a — ou aura pour conséquence de rendre la politique de Mao plus révolutionnaire et plus nationaliste, l'idéologie étant là-bas étroitement liée au sentiment national. Ce défi vient attester, en outre, que les Chinois disposent d'une main-d'oeuvre scientifique et technique digne des pays les plus avancés.

Qu'on le veuille ou non, même absente de Manhattan, la Chine nouvelle a repris sa place dans le concert des nations.

Subordination totale de la science au parti

Dans la Chine de Mao, la planification de la science présente un aspect plus rigoureux encore, sinon plus global, que celui de l'U.R.S.S., selon l'aveu de I. G. Kurasov (cf. son étude "la science et la technique dans la période de construction en grand du communisme, Moscou").

La subordination du domaine scientifique et technique au Parti communiste est, en Chine, plus rigoureuse qu'en U.R.S.S.

C'est la section scientifique du département de la propagande du Comité central du P.C. qui, à Pékin, détient en ce domaine l'autorité suprême. Au sein du gouvernement, c'est la Commission d'Etat pour la science et la technique — organisme politique ne comptant aucun scientifique, pas même le président de l'Académie des sciences, Kyo Mo Jo — que préside le maréchal Nieh Jung-chen (19e parmi les 25 membres du Comité central du P.C.).

Mais la direction du travail scientifique se trouve entre les mains de l'Académie des sciences, constituée fin 1949 et qui, avec ses cinq classes, contrôle plus de 100 laboratoires et utilise plusieurs milliers de scientifiques dont 1,500 éminents savants, les meilleurs techniciens actuels dans le domaine de la physique nucléaire. En cinq ans, son personnel a été multiplié par cinq et le budget qui lui est alloué par vingt et un!

L'extraordinaire effort consenti en faveur de tous les ordres d'enseignement trouve son expression dans le domaine scientifique.

De la chute de la dynastie mandchoue en 1911 à l'avènement de Mao en 1949 — soit donc en 38 ans —, il n'y eut en tout et pour tout en Chine que 210,827 étudiants diplômés de l'enseignement supérieur.

(1) C'est le 20 juin 1959 que l'U.R.S.S. refusa de fournir à la Chine un modèle de bombe atomique, ainsi que les données nécessaires pour la fabriquer. Et ce, malgré l'accord conclu en 1957 entre les deux pays sur les techniques nouvelles de la défense nationale. Par une déclaration en date du 20 septembre 1963, le gouvernement soviétique laissa entendre que la Chine voulait avoir ses propres bombes nucléaires uniquement parce qu'elle s'était donné certains objectifs spéciaux dont le camp socialiste ne pouvait endosser la réalisation.

(à suivre)

La torture au Brésil

par André Tune

Bien des pays se prétendent "la terre du bon Dieu". On comprend que le Brésil soit du nombre. La richesse de ses ressources, la beauté si variée de ses paysages et de ses villes, le charme de sa population font de lui un pays qui pourrait être un des plus séduisants du monde. Malheureusement, l'injustice sociale y est terrible. C'est un spectacle insupportable, même s'il ne concerne qu'une minorité de la population, que celui des favelles misérables à côté d'immeubles luxueux. Et des millions de travailleurs agricoles travaillent au pair, pour la vie, totalement soumis à leur maître.

L'injustice engendre la révolte. Celle-ci suscite la peur. Un gouvernement veut reprendre les choses en main. Il emploie couramment la torture contre "les gauchistes", et par conséquent ceux qui sont suspects de gauchisme ou même amis d'un suspect (c'est ainsi qu'un industriel, père de six enfants, explique qu'il ait été arrêté et torturé).

Récemment encore, ils ont pu lire deux témoignages impressionnants d'une religieuse et d'un religieux. Nous voudrions pourtant évoquer encore ici un dossier comportant des dizaines de témoignages personnels, et de l'authenticité duquel nous ne pouvons douter.

Pourquoi y revenir?

Il ne s'agit pas de s'offrir le plaisir pharisaïque de blâmer. Mais il faut convaincre les Brésiliens eux-mêmes que la torture est couramment pratiquée à l'encontre des détenus politiques. Beaucoup ne le croient pas (ou ne veulent pas le croire), pensant qu'elle est exceptionnelle ou se limite à un passage à tabac. Il faut contribuer à les éclairer, les pousser à rallier ceux qui savent la vérité, malgré la censure rigoureuse, et qui voudraient protester contre l'emploi de procédés inhumains.

Il faut d'autre part, contribuer à mobiliser l'opinion internationale. Il faut que ceux qui organisent et ceux qui couvrent la torture sachent qu'ils sont connus pour ce qu'ils sont: des criminels.

La torture est employée contre des gens de tous âges: de 19 à 63 ans dans le dossier que nous avons sous les yeux. De toutes conditions sociales: ouvriers, employés, fonctionnaires, artisans, paysans, industriels, commerçants, religieux et religieuses, journalistes, étudiants et professeurs. Elle est le fait de la police, de l'armée et de services spéciaux: un prisonnier a vu dans les locaux un général commandant une armée et d'autres hautes personnalités.

Les procédés de torture couramment employés sont simples. Le suspect peut être attaché nu sur une caisse revêtue de plaques métalliques et ainsi soumis pendant tout l'interrogatoire à des chocs électriques d'intensité variable.

On peut encore lui attacher les mains derrière le dos et les pieds, et le pendre soit horizontalement par une barre de fer passée derrière son dos, soit verticalement, la tête en bas et, dans une de ces positions, le soumettre à des chocs électriques sur les oreilles, les yeux, la bouche, les parties génitales ou, pour les femmes les seins.

Le "téléphone" consiste à lui frapper simplement les deux oreilles des deux mains: il n'est pas nécessaire d'en arriver à l'éclatement des tympans (qui se produit parfois) pour que le supplice soit extrêmement douloureux.

De nombreuses violences pures et simples sont aussi exercées, entraînant fractures de côtes et de dents, rupture de vaisseaux, gangrène, etc.

Les suspects sont éventuellement soumis au froid et à la faim.

Les souffrances morales ne sont pas moindres. Des suspects sont, pendant des mois, privés de tout contact avec d'autres que leurs tortionnaires (ni famille, ni avocat, ni médecin). Eventuellement, on les fait assister à la torture d'autres suspects.

Durant des périodes de "détente", entre deux interrogatoires, on fait entendre à un homme l'enregistrement des cris de douleurs d'un ami lorsqu'il a été torturé, et l'on menace d'arrêter et torturer sa femme. Des enfants ont été contraints de frapper leur mère ou leur tante.

Combien sont-ils, au Brésil, à avoir subi — à subir — ces traitements? Je ne sais. Mais ils sont incontestablement très nombreux. Il semble que la majorité des prisonniers politiques se voient appliquer la torture sous quelque forme.

Un des phénomènes encourageants du monde moderne, c'est la création d'une opinion publique internationale. Il faut utiliser celle-ci le plus possible pour essayer d'enrayer, où que ce soit, les terribles atteintes qui sont encore portées un peu partout à la dignité de la personne humaine.

Le véritable ancêtre des camions automobiles a 200 ans

Après avoir servi comme ingénieur dans les armées de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, Joseph Cugnot, ingénieur du génie militaire français, vint à Paris vers 1763 et commença à rédiger des ouvrages militaires et à réaliser quelques inventions, dont l'idée lui était venue au cours de ses campagnes.

En 1770, il construisit la première voiture automobile à vapeur, véritable ancêtre des camions automobiles, qui portait quatre personnes et se déplaçait à la vitesse de 2,000 toises à l'heure. L'année suivante, il construisit un second modèle, plus grand, appelé le "fardier de Cugnot". Ce véhicule possédait trois roues, dont une seule à l'avant, à la fois directrice et motrice. Mû par un moteur à deux cylindres, qu'alimentait une chaudière suspendue à l'avant, il comprenait à l'arrière une forte charpente pour le transport des canons ou autres charges. Malheureusement l'absence de réserve d'eau limitait nécessairement la durée de marche du véhicule, qui fut peu apprécié.

Malgré tous ces défauts, cette machine représente une grande nouveauté dans l'utilisation de la vapeur: depuis un siècle que l'on savait employer cette nouvelle forme de l'énergie, Cugnot, le premier, était parvenu à transformer le mouvement rectiligne alternatif des pistons en un mouvement rotatif continu.

(Extrait du "Grand Larousse Encyclopédique" en dix volumes.)

Moscou 1970: le 24e congrès ajourné?

Une situation préoccupante

par Heinz Mulher

— I —

Statutairement prévu pour fin mars 1970 (le 23e congrès s'est tenu à Moscou du 29 mars au 8 avril 1966), le 24e congrès fut, une première fois, reporté afin de coïncider avec les cérémonies officielles du centenaire de la naissance de Lénine, le 22 avril.

Or, il est de nouveau question d'ajourner — et jusqu'à l'automne maintenant — la réunion de ce 24e congrès.

C'est qu'en effet la situation en URSS est préoccupante. L'année 1969 ayant été économiquement difficile, l'URSS est en plein marasme.

Brejnev n'en a pas fait mystère devant le plenum du Comité central réuni le 15 décembre. Mais c'est seulement un mois plus tard, quand la **Pravda** (numéro du 13 janvier 1970), s'inspirant du Rapport présenté par Brejnev au plenum, critiqua sévèrement l'organisation de l'économie soviétique.

Un bilan accusateur

La Pravda allait même revenir à la charge dans son numéro du 26 janvier à l'occasion de la publication l'avant-veille, du communiqué officiel de l'Office des statistiques sur les résultats économiques de l'URSS en 1969.

Du bilan accusateur ainsi dressé, retenons notamment: **"L'année dernière, la métallurgie, l'industrie du bois et des produits chimiques n'ont pas réalisé leurs plans. Le programme de la recherche scientifique et de l'application dans l'économie des innovations technologiques n'a pas été exécuté complètement. Dans les grands travaux nationaux la mise en service des nouveaux objectifs industriels est freinée. Pour ce qui concerne l'agriculture, toutes les possibilités existantes d'essor ne sont pas encore utilisées, le niveau de mécanisation des travaux agricoles dans les fermes est bas et l'on tolère une tendance à réduire le cheptel".**

Pour illustrer les considérations qui précèdent, nous allons puiser dans les chiffres que publie l'Office central des Statistiques de l'URSS: voici quelques exemples caractéristiques:

Indices comparés de croissance

	1968 (1967 = 100)	1969 (1968 = 100)
Revenu national	107.2	106
Production industrielle	108.1	107
Production agricole	103.5	97
Production pétrolière	107	106
Equipement métallurgique	108	99
Viande	103	100

Un "Tassement" généralisé des taux de croissance

Nous assistons donc présentement à un "tassement" généralisé des taux de croissance et qui peut se révéler lourd de conséquences pour l'avenir. Mais c'est encore l'agriculture qui est la plus affectée: avec une production de 160 millions de tonnes de céréales en 1969, elle enregistre une perte de 9 millions de tonnes avec les récoltes de 1968; baisse aussi inquiétante pour les pommes de terre et les betteraves sucrières.

Pour dénoncer le désordre existant, dans les transports notamment, Brejnev, dans son rapport du 15 décembre — d'ailleurs en cours de discussions jusqu'à fin février dans toutes les cellules du parti — a cité, par exemple, le cas de grues provenant de l'Allemagne de l'Est et destinées à Odessa mais qui, finalement, aboutirent à Vladivestock... sans que personne ne se soit soucié de les remettre sur la bonne voie!

(à suivre)

France

Quand les Français mécontents font des électeurs satisfaits

par Maurice Herr

N.D.L.R. — Cet article est daté du 11 mars. Nos lecteurs voudront bien faire les transpositions nécessaires quant aux dates mentionnées dans l'article.

La France de mars 1970 s'offre de nouveau à elle-même et présente au monde qu'elle continue d'intriguer, l'image de ses paradoxes.

La situation sociale demeure préoccupante, avec l'épée de Damoclès des grèves toujours suspendue au-dessus du pays. La fièvre persiste à l'Université, où les étudiants gauchistes continuent de faire du tapage. Les petits commerçants et artisans venus de la France entière manifestent à Paris en bloquant la circulation dans les rues pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur leurs difficultés. Les paysans et les ruraux continuent de protester avec véhémence contre la situation qui leur est faite. Les camionneurs s'irritent de la réglementation qui leur est appliquée, et barrent les routes avec leurs lourds véhicules. Les trains de la colère circulent entre Paris et ses banlieues, qui transportent dans l'inconfort le plus complet des travailleurs de plus en plus mécontents. Bref, il n'est guère de catégorie sociale qui ne proteste, en réclamant que "ça change".

Arrivent les élections, qui sont en démocratie l'occasion pour les citoyens d'exprimer leurs sentiments et leurs ressentiments, et rien ne bouge! C'est très exactement ce que l'on vient de constater après le premier tour du scrutin pour la désignation des conseillers généraux.

On a donc voté dimanche dernier dans la moitié des cantons de France, et l'on votera à nouveau dimanche prochain là où le résultat n'a pas été acquis au premier tour. Mais d'ores et déjà les commentateurs politiques soulignent à l'envi la stabilité du corps électoral, qui se traduit par la réélection au premier tour d'un nombre considérable de sortants, et par des écarts de très faible amplitude dans le rapport des forces politiques. Les moins prudents des observateurs parlent de la "consolidation" de la majorité, de l'"effritement" de la gauche socialiste, et du "maintien" du parti communiste. Néanmoins ils n'osent contester les propos satisfaits des représentants des diverses formations politiques qui, devant des résultats traduisant un certain immobilisme du corps électoral, chantent tous victoire. Un scrutin où il n'y a que des gagnants, quoi!

* * *

Sans doute, ces élections aux Conseils généraux n'ont-elles qu'une portée politique limitée d'envoyer siéger à ces assemblées départementales les notables locaux, quelle que soit effectivement leur étiquette politique. Mais on sait qu'un bulletin de vote entre les mains des électeurs français est toujours une arme politique, et il est surprenant que, dans le climat actuel, il n'ait pas été utilisé comme tel. Où sont donc passés tous les mécontents, tous les contestataires et tous les protestataires?

Le paradoxe est plus fort encore quand on constate qu'un peu partout à travers le pays les candidats qui se réclamaient du gouvernement et de la majorité ont fait mieux que se défendre contre les assauts de leurs adversaires et que, dans l'ensemble, ils ont progressé. Ce qui semblerait confirmer les impressions enregistrées depuis plusieurs semaines sur l'audience croissante du gouvernement de M. Chaban-Delmas, après un départ assez difficile.

* * *

Les mécontentements qui se font jour dans de nombreux secteurs de l'activité nationale prouvent que de nombreux et graves problèmes restent à résoudre. L'Université, notamment, demeure l'un des "points chauds" de la situation française. Cependant, le pays semble faire davantage confiance au gouvernement pour surmonter les difficultés qui se présentent; les étudiants "enragés" de Nanterre ne peuvent guère espérer aujourd'hui mettre le feu aux poudres, comme l'ont fait voici deux ans leurs prédécesseurs. La France est révolutionnaire, certes, mais les Français sont plus soucieux de conserver ce qu'ils ont que de changer. Les élections cantonales le prouvent.

Joyeuses Pâques

Parce que la neige n'en finit plus de tomber; parce que le froid nous retient dans nos chauds manteaux de cuir, nous oublions que le jour de Pâques est à la porte. Il faut le calendrier pour nous le rappeler ... et les cérémonies liturgiques pour nous mettre dans l'esprit de la grande semaine.

Dimanche, toute la famille retrouvera sur la table les oeufs colorés que maman aura préparés avec beaucoup d'amour. Et que les "petits" mangeront avec tant de joie. Un grand garçon de vingt ans disait récemment: "Ce n'est pas comme avant. Les cloches partaient pour Rome . . . et quand elles sonnaient le samedi à l'Angelus, c'était comme une grande joie à travers la paroisse et qui emplissait toutes les maisons." Mais se trouve-t-il encore un enfant pour croire que les cloches partent pour Rome?

Cet "avant" de ce jeune ne remonte pourtant pas si loin dans le temps. Et pourtant, quelles légendes ont pu subsister au rigoureux et froid réalisme? ... La douceur des légendes absente de la vie de nos petits, que leur reste-t-il pour peupler de rose leur imagination? ...

Les mamans devraient faire revivre quelques-unes des légendes qui, avec les gros oeufs de chocolat, faisaient partie de notre petit monde. A tous, grands et petits, de Joyeuses Pâques... avec le retour des cloches...

Mode jeune et gaie pour les hôtesses de l'air de la SABENA en 1970

Depuis le premier janvier 1970, les passagers qui empruntent certaines des lignes de la Sabena ont la surprise de constater que le nouvel uniforme des hôtesses de l'air de la compagnie belge, n'est plus, à proprement parler,... un uniforme.

Robes blanches avec ceintures "taille basse", jupe bleu ciel, rose ou encore vieil or, blousons et manteaux de toile plastifiée de mêmes couleurs, composent l'essentiel de la nouvelle tenue dont sont progressivement dotées les hôtesses de la Sabena depuis le début de l'année.

En remettant ainsi à ses 350 hôtesses des tenues entièrement nouvelles et conçues spécialement pour elles par le jeune couturier parisien Claude Allizan, la Sabena rompt délibérément avec le passé.

Après avoir, pendant près de vingt-cinq ans, suivi la mode féminine avec un prudent recul, la compagnie belge a décidé d'innover en se plaçant d'emblée à l'avant-garde.

Tant l'évolution rapide de la mode actuelle, que le besoin d'offrir une image à la fois plus dynamique et plus accueillante de la compagnie, ont déterminé l'abandon des traditionnelles tenues bleu marine, l'hiver et bleu azur, l'été, auxquelles semblaient devoir être éternellement vouées les hôtesses de l'air.

A chacun son style

Pour la septième tenue, depuis 1946, des ambassadrices permanentes de la compagnie, on a résolument abandonné toute idée préconçue, étant entendu qu'il fallait adopter un style pétillant certes, mais aussi fonctionnel, utiliser des matières synthétiques d'entretien facile, choisir des tons pastels jeunes et une coupe adaptée aux multiples tâches de l'hôtesse.

Le couturier Claude Allizan à qui a été confiée la tâche délicate de résoudre ce problème lui a apporté une solution élégante et originale, par la réalisation d'un "uniforme à transformation" dont tous les éléments peuvent se combiner entre eux de façon à présenter une gamme étendue de possibilités, élargies, en outre, par le choix de trois tons différents.

Comment reconnaitre désormais une hôtesse de l'air?

Les hôtesses portent une mini-robe en fibre synthétique ceinturée "taille basse" et qui est l'élément de base de leur nouvelle toilette. C'est ainsi que les passagers peuvent les voir évoluer dans la cabine des avions.

A l'extérieur, une jupe "enveloppe" se porte sur la robe.

Selon le cas, un blouson ou un manteau à col droit, tous deux surpiqués façon "sellier" constituent le complément indispensable à cet ensemble. Les divers éléments sont pourvus de multiples fermetures-éclair.

Un vaste foulard en soie naturelle, dont les motifs abstraits comportent les trois tons rose, bleu ciel et vieil or, remplace désormais le calot, qui interdisait toute fantaisie dans le domaine de la coiffure.

La ceinture, portant sur la boucle la lettre "S" pour Sabena, les chaussures et le sac, sont en cuir de couleur havane.

Chaque hôtesse porte un bijou en métal doré, créé par un joaillier belge, et reproduisant l'emblème de la Sabena muni d'une aile, qui constitue le symbole de la réussite des examens d'hôtesses de l'air.

Je t'en prie maman

"Je t'en prie, maman, ne crie pas!" Abasourdie devant les yeux suppliants de votre fillette, vous réalisez qu'effectivement vous 'criiez'." Cette petite phrase est pour vous une révélation: celle de votre nervosité, due, sans doute à la fatigue que tant d'entre nous connaissent en cette période de l'année.

Naturellement à partir de cet instant et pendant les jours qui suivent vous faites le point et vous prenez conscience que vos nerfs sont à vif et que vous n'arrivez à garder le contrôle qu'au prix d'immenses efforts.

Et, chose plus grave, vous observez autour de vous que vous n'êtes pas la seule à crier. Une sorte de hargne collective s'est emparée des habitants de votre foyer. Les plus petits "se crient par la tête" tandis que les adolescents en mal de se faire entendre, argumentent à tue-tête... Vous-même avez l'impression qu'il vous faut absolument "crier" pour vous faire écouter.

A la suite du "Je t'en prie maman . . ." prononcé d'une voix douce par votre fillette, vous en êtes à vous demander comment vous avez pu en arriver là. Songeuse vous vous dites: "A quoi sert de multiplier les efforts d'aménagement pour créer une ambiance chaleureuse si je laisse un climat survolté s'installer tout à loisir chez moi, si en tant que mère de famille je ne réussis pas à donner le ton qui favorisera le dialogue!"

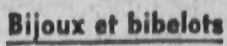
Comment sortir de l'impasse?

D'abord en faisant un effort (un de plus) pour résister à la tentation d'exploser pour un oui ou pour un non, habitude si ancrée parfois que nous ne nous rendons même plus compte du diapason de notre voix.

Ensuite, et on ne parviendra jamais assez à le dire, en nous ménageant quotidiennement ne serait-ce qu'une demi-heure, un quart d'heure même de solitude totale.

Aucun remède, aucun tranquillisant ne pourrait remplacer celui-là.

Thérèse



Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Des statistiques publiées récemment aux Etats-Unis laissent songeur. Un sondage a, en effet, prouvé qu'un emploi sur cinq est détenu par une femme, en Amérique du Nord. Aux Etats-Unis et au Canada on compte 16 millions et demi de femmes au travail. En 1955, 25% des femmes mariées travaillaient à l'extérieur. Aujourd'hui, ce pourcentage est de 37.5% et il ne cesse de s'accroître. C'est à croire que, dans quelques années, les maris pourront rester à la maison!

✦ ✻ ✦

Un monsieur entre au commissariat et demande s'il peut déposer une plainte contre quelqu'un qui l'a traité d'hippopotame.

— Bien sûr, lui répond le préposé. Quand exactement avez-vous été insulté?

— Il y a quatre ans environ.

— Quatre ans! Et c'est aujourd'hui seulement que vous portez plainte?

— Oui, mais c'est hier seulement que, pour la première fois, j'ai vu un hippopotame au zoo!

✦ ✻ ✦

Ne jetez pas les écorces d'oranges et de citrons. Faites-les sécher à four tiède ou au soleil. Râpez-les. Gardez cette poudre dans un flacon de verre. Merveilleuse pour parfumer gâteau, sauce ou crème glacée.

✦ ✻ ✦

Vous ferez disparaître certaines traces de transpiration (si elles n'ont pas brûlé les fibres) avec la solution suivante: 3 parties d'alcool à brûler, 3 parties d'éther et une partie d'ammoniaque. Tamponnez les endroits tachés. Laissez évaporer. Et recommencez au besoin.

Pour enlever la rouille des moules à muffins ou à gâteaux, trempez une pomme de terre crue dans de la poudre à récurer, et frottez.

✦ ✻ ✦

Un capitaine de navire aperçoit un de ses matelots occupé à faire des signaux, à l'aide de petits drapeaux.

— Vous vous entraînez, mon garçon? demande-t-il.

— Non, capitaine, je préviens ma fiancée que je ne suis pas libre ce soir.

✦ ✻ ✦

Dès qu'une plante dépérit, si l'arrosage trop fréquent n'est pas en cause, c'est probablement les vers ou les insectes qui en sont responsables. Si vous n'avez pas d'insecticide, placez, sur la terre, une tranche de pomme. Les coupables viendront à la surface se déposer sur le fruit. Surveillez bien, et enlevez le morceau de pomme aussitôt que vous y verrez les intrus. Replacez une autre tranche.

✦ ✻ ✦

Un morceau d'ail passé sur un début d'orgelet le fera disparaître.

✦ ✻ ✦

Malheureusement, les gens qui ont l'esprit étroit ont souvent la bouche large.

✦ ✻ ✦

Cette dame va faire ses courses lorsqu'elle rencontre une de ses bonnes amies.

— Alors, ma chère, comment ça va?

— Oh! moi, ça va très bien, mais c'est mon mari qui ne va pas du tout. Le pauvre, c'est un véritable martyre qu'il endure.

— Mais qu'a-t-il donc?

— Pensez, il a une sciatique et en même temps la danse de Saint-Guy.



Pour un Lapin de Pâques avec des oeufs — c'en est un séduisant. (Photo TTS)

Que valent les garanties des fabricants?

La plupart des garanties écrites, même les meilleures, sur un produit que vous achetez sont rédigées de manière à protéger le vendeur et le fabricant et non le client, d'après un article de Sélection du Reader's Digest de mars qui vous indique comment reconnaitre ce que vaut la garantie qu'on vous donne.

Pour vous, acheteur, la garantie c'est l'engagement que prend le fournisseur de vous dédommager si son produit est impropre à l'usage auquel il est destiné. De fait, nombreuses sont les entreprises qui en usent ainsi. N'oubliez pas, toutefois, que les certificats qu'elles vous donnent visent éventuellement à définir et à "limiter" leurs obligations à votre égard.

C'est pourquoi les fabricants qui vous délivrent des certificats de garantie les rédigent, en général, de façon à se mettre à l'abri d'actions en justice. Ils procèdent de deux façons:

Soit qu'ils déclinent expressément certaines responsabilités en déclarant: "Le présent certificat tient lieu de toute autre garantie expresse ou implicite."

Soit qu'ils limitent l'étendue de la réparation à laquelle ils s'obligent et fixent un terme à cette obligation. Ainsi, en règle générale, ils ne s'engagent qu'à réparer ou à remplacer une pièce défectueuse déterminée, ce qui fait que vous n'avez pas droit à un nouvel appareil ni à un remboursement.

Ces garanties partielles sont parfois sans grande valeur. A quoi bon, en effet, obtenir le remplacement d'une pièce qui vaut $1 s'il vous faut en donner $7 à un réparateur? Est-ce la peine, par exemple, de dépenser une somme de $35 à $40 en main-d'oeuvre pour une machine à laver qui a déjà plusieurs années d'existence?

Une autre question se pose: qui est responsable de l'exécution de la garantie? Le fabricant peut en déléguer la charge à des détaillants, à des grossistes, à des sociétés d'entretien indépendantes ou à des services de réparations à l'usine productrice. Il peut vous arriver, ayant acheté un appareil à un détaillant voisin de votre domicile, d'être obligé de le transporter à l'autre bout de la ville pour le faire remettre en état. Et si le fabricant exerce sur l'entreprise de réparation un contrôle du tout, vous risquez par surcroît d'être mal servi.

Il semble, note Sélection, qu'on se rende compte un peu partout qu'il est nécessaire d'améliorer la situation. Mais cela ne doit pas vous dispenser de prendre toutes les précautions possibles pour protéger vos droits, comme d'exiger de lire la garantie avant d'acheter, d'en examiner l'étendue — ou le peu d'étendue — et la protection qu'elle vous donne, de faire consigner par écrit les avantages supplémentaires qu'on vous offre et enfin de faire mettre le montant de l'achat sur votre compte. Vous aurez ainsi 30 jours pour payer la facture et, pendant ce délai, vous serez mieux placé pour obliger le vendeur à rectifier une installation mal faite ou à reprendre un article endommagé ou défectueux.



Cuisinez avec des oeufs

Pâques approche . . . une nouvelle table digne des jours de fête se dresse à l'horizon... Que le décor de cette table soit raffiné, romantique ou d'avant-garde, inattendu, extraordinaire ou d'une perfection toute classique, il reste toujours à découvrir et à déguster les éléments cachés ou secrets d'une cuisine exercée et délicieuse. A cet effet, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent une atmosphère chaleureuse en compagnie d'un mets 3 étoiles aux oeufs intitulé: "Quiche canadienne". C'est un plat des grands jours au goût exquis.

Quiche canadienne

1 croûte de tarte de 9 pouces
6 tranches de bacon, émietté
¾ tasse (3 onces) de fromage cheddar fort, râpé
1 c. à table de farine
3 oeufs battus
¾ tasse de crème de table.
¼ c. à thé de sel
Pincée de poivre
2 c. à table de fromage cheddar fort, râpé

Parsemer de bacon la croûte de tarte. Mêler ¾ tasse de fromage et farine, en parsemer le bacon. Mêler oeufs, crème et assaisonnements, verser dans la croûte et garnir du reste du fromage. Cuire à 350°F jusqu'à ce que ferme (30 à 35 minutes). 6 portions.

La vie nous est donnée pour chercher Dieu, la mort pour Le trouver, l'éternité pour Le posséder. (P. Nouet)

Patron imprimé



Cette coupe cardigan est celle qui donne à la femme cet air de jeunesse.

Demandez le patron 9041; tailles 8, 10, 12, 14, 16, 18.

Prix 75c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 19

Ce fut une dame, rencontrée dans la rue, qui lui infligea le premier coup. Elle était arrivée pour sa cure; il avait fréquenté son salon à Paris. Il s'arrêta donc, lui présenta ses hommages, et ils marchèrent pendant plusieurs minutes, en échangeant des propos de vacances.

— Ces derniers temps avez-vous vu Mlle de Villemasse? demanda-t-il dès qu'il en eut découvert l'occasion.

— Oh! non. Quand je suis revenue, elle s'était déjà embarquée.

Il sentit sur la nuque le passage d'un courant d'air glacé.

— Embarquée!

— Mais oui. Son fameux tour du monde, en compagnie d'Yvette de Gévaudan, avec la Cunard. Ce que je les envie!

Cette dame se trompait! Ce n'était pas possible!

— Et quand a eu lieu le départ? demanda-t-il avec assurance.

— Mais... il y a huit jours.

— Avant cela, où était-elle?

— Quelque part en Suisse, ou au Tyrol; je ne sais pas au juste. Elle fera du sport un peu partout. Elle désire aussi prendre des notes pour un roman, paraît-il. Elle veut se lancer dans la littérature. Avec la fortune de son père, la réclame qu'on pourra lui payer, elle réussira certainement.

Il la quitta vite, après avoir entendu qu'à la fin du mois, elle reprendrait ses lundis. Rentré directement au palace, il gagna l'appartement de la direction. Sa mère cousait. Elle le regardait fixement.

— Qu'y a-t-il? demanda-t-elle en déposant son ouvrage.

— Je viens d'apprendre une nouvelle incroyable et que je veux éclaircir; une chose qui nous force à partir pour Paris, maman. Il paraît que Gaétane s'est embarquée avec Mlle de Gévaudan pour un tour du monde qui durera un an.

— Voyons! C'est impossible, puisque...

— Mais je veux savoir... Tu l'admets, n'est-ce pas? D'ailleurs, quelque chose me dépasse. Je t'avais menti: depuis son départ de Brunnent, je n'ai pas reçu un mot... Alors mon cerveau travaille, et, je te le jure, pas dans un sens agréable.

— Assieds-toi et discutons.

D'un revers du pied, il attira un petit fauteuil.

— Ne trouves-tu pas tout cela bizarre, inadmissible?

— Là-bas, le dernier jour, elle t'a bien dit qu'elle t'aimait.

— Il y avait des larmes dans ses yeux. Du bonheur, sans doute.

— Pendant vos deux semaines, n'as-tu pas trouvé certains détails difficilement explicables?

— Tu veux parler de ces amis, de cette automobile qui l'amenait? De cette défense de la reconduire, du mystère qu'elle faisait de son lieu de villégiature? Oui. Evidemment. Je l'ai interrogée; elle m'a répondu qu'elle aimait ce qui était romanesque, légèrement mystérieux. Je te le dis, maman, nous devons partir pour Paris. Là, nous aurons le fin mot de cette histoire.

— Comment? En allant chez ses parents, en les interrogeant? Ils se demanderont de quel droit tu viens leur poser des questions. Pour être renseigné, tu n'as qu'à demander l'agence parisienne de la Cunard. Tâche de savoir à quelle date elle a retenu sa cabine. Ce sera sans doute une indication de valeur.

Il courut à l'ascenseur, descendit au standard. Il attendit auprès de l'employée pendant qu'elle cherchait le numéro. Alors il s'enferma dans la cabine.

Une demi-heure après, il rentra dans le salon privé, où se trouvait sa mère.

Gaétane s'est embarqué à Cherbourg sur des grands paquebots de la Cunard. Elle a été avisée par téléphone le jour même du départ.

— Tu as cette date?

— C'était le jour où je l'ai attendue en vain à l'embarcadère. Pour arriver à temps, elle a dû prendre l'avion.

Il cessa de regarder sa mère, parce qu'il craignait de découvrir sur son visage la preuve de sa satisfaction. Elle eut l'indulgence de ne pas laisser paraître ce qu'elle ressentait intimement. Elle se disait que l'emballement de son fils ne serait que le feu de paille si habituel aux jeunes hommes, que la reprise des études remettrait toutes les choses en ordre, si elles en avaient encore besoin; et à ses yeux, mieux valait encore un premier chagrin d'amour qu'un mariage avec cette jeune fille trop moderne, trop adulée pour être vraiment sincère. Lorsqu'il releva les paupières, elle reprenait son ouvrage avec un air à moitié navré.

— Je ne comprends pas, fit-il.

— Il n'y a rien à comprendre. Tout cela est déroutant. Son comportement à Brunnen, la façon dont elle t'a dit qu'elle t'aimait, les larmes dont tu m'as parlé.

— Je les ai vues.

— Elle doit être une excellente comédienne, ou bien il y a là dedans quelque chose qui nous échappe. Mais pourquoi t'avoir caché ce projet? Il était naturel que ses parents lui offrissent ce grand voyage en compagnie d'une autre jeune fille. Quel motif la poussait donc à te le dissimuler?

— Je vais encore attendre.

Et avec colère:

— Mais depuis lors, elle a fait des escales! Elle aurait pu tout m'expliquer!

— Tu recevras peut-être des nouvelles d'un moment à l'autre, fit sa mère calmement.

Le départ pour Paris fut ajourné; ils attendraient la fermeture de l'hôtel. Hector ne sortit plus, puis, un jour, il commença de longues promenades qui le tenaient dehors jusqu'au soir. Mais il restait silencieux. Surpris de ce changement, son père interrogea sa femme et connut toute l'histoire.

(à suivre)

NOS PETITES ANNONCES PORTENT ET RAPPORTENT

Vol. 57—No 50

INVENTION AVEC DE GRANDES POSSIBILITES concernant propulsion et pollution est offerte. En avant, Canadiens! Capital considérable requis. Si intéressé, écrivez à Boite 306, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 50-306-T.F.

A VENDRE — Village d'Ile-des-Chênes. Lots de choix de grandeur désirée. Service d'égouts et bon chemin gravelé. Prix raisonnable. Pour plus de renseignements, Composer: 1-878-2901. 49-294-1C.

A VENDRE — Bonne terre, culture mixte, 400 acres: 375 acres ouverts, 1/3 en foin, avec bâtisses, plomberie dans la maison, étable. A 2 milles du village, sur route No 2. Jos.-A. Rey, St-Claude, Man. 49-296-1C.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 3 chambres à coucher. Nouvelle salle de bains, eau courante. Chauffage: huile. Garage. Lot: 100' x 75'. Possession immédiate. termes intéressants, si désiré. Appeler Paul's Realty Ltd. 247-9267. 44-255-T.F.

A VENDRE
La Salle, Man. Maison: 5 pièces. Fosse septique incluse. Lot: 125' x 100'. Meilleure offre. A termes si désiré. Composer: 1-736-2747. 50-303-T.F.

A VENDRE — Plage Albert, près du lac. Lot: 75' x 175'. Composer: 247-4691. 50-308-1C.

ON DEMANDE
Professeurs bilingues pour les années 3 à 7. Adresser demande à: M. Gilbert Comte, secrétaire, District scolaire de Notre-Dame-de-Lourdes no 2390, C.P. 160, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. 50-302-1C.

SALLE A LOUER
Soirées sociales, mariage, etc. Capacité approximative: 300 personnes. Pour information, composer: 257-5494 ou 256-0974. 49-293-3C.

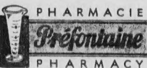
KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, av. Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h a.m. à 11 h p.m.



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

SUITE A LOUER — 4 pièces non meublées. Duplex haut. Pas d'enfants. Couple de préférence. Composer (après 5 h): 247-9937. 49-295-1C.

A LOUER — Logis privés: 2½ et 3 pièces — 1er mai si arrangements faits avant le 31 mars. Adultes seulement: 21 ans et plus, responsables, raisonnables, non fumeurs ni buveurs si possible. Travaillant le jour de préférence. S'adresser à la porte de cuisine, s.v.p., 153, Masson. 50-307-50C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour étudiant ou homme qui travaille. Près autobus. Libre. Composer: 233-5268. 50-305-2C.

A LOUER — St-Boniface centre. Logis: 3 pièces, avec poêle et réfrigérateur. Entrée et salle de bain privées. Composer: 247-9274. 50-304-50C.

Enseignants et Assistants pour camp d'été français

Lieu: Camp Stevens, Kenora, Ontario. Période: 13 au 26 juin 1970. Qualifications: facilité de parole; sympathie pour les jeunes (15 ans); éducation minimale: 12e; l'habitude du groupe; connaissance des sports, de la musique, du théâtre, etc. désirée. Rémunération: pension et logis; salaire selon qualifications. **Demande par lettre à: Division scolaire no 1, Département du surintendant (Section langues), 1577, rue Wall Est, Winnipeg 3, Manitoba.** 50-299-50C.

A VENDRE
Rue Bertrand, près hôpital St-Boniface. Bonne maison de 4 chambres à coucher, cuisine, salle à manger et salon. Bon soubassement, grand garage. Lot: 50' x 125'. Prix: $12,500. Appeler M. Azarie Bruce, bureau: 247-9324. Alex Turk Real Estate, Edifice CKSB, 607, rue Langevin. 50-301-50C.

A VENDRE
Village St-Jean-Baptiste, Man. Beau bâtiment qui servit comme entrepôt frigorifique et magasin avec logis au 2e étage. Lot: 90' x 80'. Avantages d'aqueduc et d'égouts si désiré. Une vraie aubaine pour une famille qui veut déménager au village. Prix très réduit: $6,000 avec comptant minime et termes très attrayants. Pour information, appeler M. Azarie Bruce, bureau: 247-9324. Alex Turk Real Estate, Edifice CKSB, 607, rue Langevin. 50-300-50C.

DANIS REALTY
115, rue Haig, St-Vital
A VENDRE

Joli bungalow: 23 ans, 2 chambres à coucher, plus salle de récréation, finie en partie. Planchers: érable. Très propre. Nouvelles fenêtres toutes-saisons. Plein prix: $12,900, avec poêle et réfrigérateur. $1,000 comptant. Termes faciles.

Bungalow moderne: six pièces, avec cuisinière et mobilier de salle à manger inclus. 4e chambre à coucher au soubassement. Chauffage: gaz. Lot clôturé pour enfants. Petit jardin. Près des écoles. $1,000 comptant. $14,900 seulement.

Appeler 233-4660
47-285-50C.

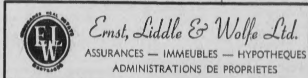
A VENDRE
Garage avec tout équipement, dans centre canadien-français. Considérerait échange sur maison dans les environs de St-Boniface, Parc Windsor, Norwood ou St-Vital. S'adresser à: Boite 277, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 47-277-50C.

PAS SATISFAIT DE VOTRE PRESENTE SITUATION?
Cherchez-vous l'occasion de l'améliorer? Etes-vous prêt à sacrifier six mois à $415 par mois pour devenir financièrement indépendant pour la vie? Si votre réponse est OUI, appelez-moi — aucune limite d'âge — entre midi et 3 h 30 à 256-7480, ou écrivez-moi à C.P. 1, Station "C", Winnipeg. Dépêchez-vous! 47-280-50C.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes — Installation gratuite
Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Nova • Chevelle • Oldsmobile • Cutlass • Monte-Carlo • Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018





Automobiles usagées "garanties" de première condition

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

50-298-50P.

Ed. Lachance Agencies
172, rue Goulet, St-Boniface
A VENDRE

Rue De la Morénie. Aubaine très intéressante. Maison meublée ou non. 3 chambres à coucher, plus chambre au soubassement.

Centre de St-Boniface. Maison de revenu: $300 par mois. Financer par propriétaire si désiré.

Parc Windsor. Belle maison: 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini. Hypothèque à 6%.

Rue Balmoral, Winnipeg. Maison de revenu: $195 par mois, plus logis de 5 pièces pour propriétaire. Seulement $24,000.

Rue Marion. Très belle localité. Grand lot de 52' avec 2 bâtiments: maison et boutique commerciale.

Boulevard Dollard. Immeuble-appartements neuf. Revenu mensuel: $800.

Appeler bureau: 247-9092;
Nap. Gagnon: 233-3510;
48-289-50C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

NORWOOD
Près Précieux-Sang. Grande maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $15,500.

ST-BONIFACE
Maison pour pensionnaires, 12 pièces, 10 chambres à coucher. Près hôpital. Comptant requis: $3,900. Plein prix: $17,900.

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
Armand COTE: 256-2450
47-284-50C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembine
Winnipeg 9
A VENDRE

St-Norbert — Maison niveaux variés. Excellente condition. Grand lot. Hypothèque portée par propriétaire.

Avons clients avec bons montants d'argent, désirant immeuble-appartements de 6 à 8 logis à St-Boniface ou St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
47-283-50C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
M. Ayotte sera absent jusqu'au 3 avril 1970. Prière de contacter:
Larry Legros: 253-9312
47-279-50C.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: 247-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



Impi 'merie off-set
instan. née et
Copies Xero.
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure
Appeler les Copi-tou
308, EDIFICE AVENUE
TEL.: 947-0326
Guy de Margerie, prop.

Les pneus doivent changer avec le temps

Le temps s'adoucit et il faudra bientôt songer à remettre les pneus d'été. Ce faisant, il est des choses qu'on doit se garder d'oublier. En posant de nouveau les pneus d'été, permutez-les mais assurez-vous que les deux meilleurs soient sur les roues avant. Cela ne veut toutefois pas dire qu'on puisse mettre sur les roues arrière n'importe quel pneu, peu importe son état. Loin de là car, en été, la conduite à haute vitesse sur les routes brûlantes peut faire monter la pression dangereusement. On risquerait alors l'éclatement.

En posant les pneus d'été, on devrait se donner la peine de faire aligner et équilibrer les roues. On évitera ainsi que la poussée et, par conséquent, l'usure se fassent sentir sans cesse sur le même côté du pneu. On prolongera aussi la durée du pneu tout en stabilisant la conduite.

Que doit-on faire des pneus à neige? Où et comment les ranger? M. John Dubée, surintendant de la flotte Tilden Rent-A-Car à Montréal, rappelle qu'il y a quelques grandes règles à observer pour la conservation des pneus à neige normaux ou cloutés. Les pneus doivent être conservés dans un endroit frais, comme un sous-sol, suspendus debout de préférence. Ils ne doivent pas être mis en contact avec de l'huile ou de la graisse et doivent rester à l'abri des rayons du soleil.

Quand on les pose de nouveau à l'automne, on doit permuter les pneus à neige ordinaires et équilibrer les roues. Quant aux pneus cloutés, il ne faut pas les changer de roue. En enlevant ces pneus, on doit les marquer pour pouvoir les remettre, le temps venu, sur les mêmes roues qu'on fait équilibrer et aligner une fois les pneus montés. L'usure des crampons est quelque peu angulaire, précise M. Dubée et, si on change ces pneus de roues, leur efficacité diminue. De plus, les crampons tendent à s'arracher et on ne peut pas alors les remplacer.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 19 mars 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,425 bovins, 650 veaux, 7,930 porcs, 885 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 3,700 bovins, 900 veaux, 7,300 porcs, 140 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$32.00—32.50
Bons	31.50—32.00
Moyens	29.00—31.00
Communs	25.00—29.00
Génisses	
Choix	$31.00—31.50
Bonnes	30.00—31.50
Moyennes	28.00—29.50
Communes	20.00—27.00
Vaches	
Bonnes	$24.50—25.50
Moyennes	23.00—24.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—22.50
Taureaux	
Bons	$27.00—28.00
Communs et gras	22.00—26.00
Veaux	
Bons et choix	$45.00—50.00
Moyens	38.00—44.00
Communs	25.00—37.00

Porcs

Les porcs de $32.80—34.10 ($32.95 à la fermeture). Les truies de $25.85—26.45.

Agneaux et moutons	
Bons, 80-100 lb	$40.00—47.00
Bons et légers	jusqu'à $78.00

Un pont va être jeté entre l'Asie et l'Europe

DUSSELDORF — Un pont d'une longueur de 1,6 km enjambant le Bosphore va relier étroitement entre elles l'Asie et l'Europe. Le marché pour la réalisation de ce projet aux perspectives multiples a été confié à la société anonyme allemande Hochtief et à la firme britannique de travaux Cleveland Bridge and Engineering Co. Le coût des travaux est évalué à environ 550 millions de DM. Il est indubitable que le pont sur le Bosphore compte au nombre des tâches les plus intéressantes de l'industrie allemande des travaux publics, qui avait pu enregistrer entre 1950 et 1969 plus de mille marchés de travaux se répartissant sur quelque 80 pays.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu YOLANDE HAMONIC, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, épouse de Marcel-Pierre-Joseph Hamonic, du même endroit, médecin.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 28 avril, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour de mars, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat, meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSE
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
273½, avenue Portage
Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

MESDAMES
Poils faciaux enlevés
pour toujours selon la nouvelle méthode d'électrolyse par ondes courtes.



Sans danger! Promptement!
The DERMIC INSTITUTE
400 Boyd Building
388, avenue Portage
Winnipeg 1 — 942-4110

AIDE COMPTABLE
pour "La Liberté et le Patriote"

On demande une **aide comptable bilingue** — sachant écrire à la machine — ayant de l'expérience dans les services de bureau d'affaires, tels que tenue de livres, balance des livres, comptes à recevoir et à payer. Poste disponible le 30 mars.

Les candidates intéressées devront faire parvenir leur lettre de recommandation et une liste des emplois antérieurs au:

Directeur général,
La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Manitoba.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 16 au 20 mars 1970
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	74.2	74.2	74.2	74.2	74
C.W. No 3	70.6	70.6	70.6	70.6	70.4
Fourrage No 1	69.4	69.4	69.4	69.4	69.2
Fourrage No 2	66.4	66.4	66.4	66.4	66.2
Fourrage No 3	63.4	63.4	63.4	63.4	63.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	113.6	113.6	113.6	113.6	113.4
C.W. No 3 6 rangs	111.6	111.6	111.6	111.6	111.4
Fourrage No 1	102.4	102.4	102.4	102.4	102.2
Fourrage No 2	100.4	100.4	100.4	100.4	100.2
Fourrage No 3	97.4	97.4	97.4	97.4	97.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	108⅛	107.2	107⅛	106⅞	106.4
C.W. No 3	102⅛	101.6	101⅝	101.4	100.6
C.W. 2 rej.	104⅛	103.2	103⅛	102⅞	102.4
C.W. No 4	76.6	76.2	76⅛	75⅞	75
Ergot	74.6	74.2	74⅛	73⅞	73
Sur voie net	108⅛	107.2	107⅛	106⅞	106

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	254.6	252.6	260.2	266.2	277.6
Mai	259.4	256.4	264	269.2	276.2
Juillet	255.4	250.4	254.4	260.2	266
Novembre	215	215⅜	217	220	222.4
AVOINE —					
Mai	74	74	74	74	73⅝
Juillet	73.6	73.6	73.6	73.6	73.4
Octobre	74.4	74.6	74.6	74.6	73⅝
ORGE —					
Mai	106.6	106.6	106⅝	106.6	106⅜
Juillet	106.4	106.4	106.4	106.4	106⅛
Octobre	106.4	106.4	106.4	106.4	106
LIN —					
Mai	283.4	280	278⅞	274.2	276
Juillet	279.4	275.6	274	269.4	273
Octobre	271⅝	269.6	269⅛	267.4	269.4
Novembre	268	266	265.6	264.6	265.2
SEIGLE —					
Mai	109.6	109.2	109⅛	108⅞	108
Juillet	105.2	104⅞	105⅛	105	103.4
Octobre	106	105.4	105⅝	105.6	104.4

PORTRAITS DE DISTINCTION
par
PERRIN DU MANITOBA
154, boulevard Provencher St-Boniface, Man.
Bureau: 233-1435 Résidence: 256-0203





Elégantes chaussures pour dames, hommes et enfants
MAGASIN DE CHAUSSURES
Réparations de chaussures
J.-P. GUAY
196, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-1119

Salle de réception du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Bingo tous les samedis de 2 h p.m. à 4 h p.m.
RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc
Tél.: 247-3087 500, boul. Provencher



Avant d'acheter ne manquez pas de voir
GASTON ROCHON
chez
Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923



ON DEMANDE
Surintendant bilingue pour la Division Scolaire La Montagne no 28. Pour année scolaire 1970-71. Adresser demande à **M. Gilbert Comte, secrétaire de la Division Scolaire La Montagne no 28, C.P. 160, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.**

Les directeurs des Coopératives Industrielles de St-Malo Ltée
demandent les services d'un gérant expérimenté pour la gérance du magasin, comprenant les départements d'épicerie, cour à bois, moulées et de quincaillerie. Ils désirent connaître l'expérience du candidat et le salaire demandé. Prière de s'adresser au Président, le plus tôt possible —
M. Robert Hamonic,
Saint-Malo, Man.

"Magasin à vendre"
40 x 70 Equipement compris
Prix $20,000
Information C.P. 3
St-Lazare, Man.

Vente privée
A vendre ou à échanger sur maison à St-Boniface ou St-Vital. Grand lot de choix dans le village de Lorette, près église et magasin. Situé sur chemin Dawson. 165' x 310'. Service d'égouts. Site idéal pour Foyer ou résidences.
S'adresser à: F.-R. Pambrun,
43, chemin Brébeuf, St-Boniface
Téléphone: 256-5477

- - A LOUER - -
Place de Ville
245, boulevard Provencher, St-Boniface
Logis ultra-moderne: 2½, 3½, 4½ pièces avec balcon. Le loyer inclut:
Chauffage
Electricité
Bain Sauna
Tapis
Draperies
Stationnement
Système de Sécurité
Composer 452-5404 ou 233-1145. Sonner suite 502 pour visiter.